

Erasmus+ Action clé 1 Projet de mobilité dans l'enseignement supérieur entre Pays « Programme »
Bilan de l'année académique 2016-2017 en Fédération Wallonie-Bruxelles

Rédacteur : Catherine Devlamminck

TABLE DES MATIERES

MÉTHODOLOGIE ET OBJECTIFS DU BILAN	3
LE CONTEXTE.....	4
LES PROJETS	6
EVOLUTION DIACHRONIQUE DES RÉALISATIONS 2007-2016 – ANNÉES ACADÉMIQUES.....	6
RÉALISATIONS APPEL 2016 : ÉTABLISSEMENTS PARTICIPANTS, NOMBRE ET DURÉE DES SÉJOURS	7
RÉALISATIONS APPEL 2016 : GESTION ET CONSOMMATION BUDGÉTAIRE	10
GESTION DES PARTENARIATS.....	13
GESTION DES PARTICIPANTS.....	15
PRÉPARATION LINGUISTIQUE & ONLINE LINGUISTIC SUPPORT (OLS)	20
LES ACTIVITÉS – Année académique 2016-2017	22
SÉJOURS D'ÉTUDES – Année académique 2016-2017.....	23
STAGES	33
MISSIONS D'ENSEIGNEMENT	41
MISSIONS DE FORMATION.....	50
LE POINT DE VUE DES PARTICIPANTS	55
CONFORMITE AUX DISPOSITIONS DE LA CHARTE : LE POINT DE VUE DES PARTICIPANTS	55
CONFORMITE AUX DISPOSITIONS DE LA CHARTE : AUTO EVALUATION PAR LES BENEFICIAIRES	66
RETOUR D'EXPERIENCE	66
IMPACT, DIFFUSION DES RESULTATS ET BONNES PRATIQUES.....	72
IMPACT SUR L'INSTITUTION ET AU-DELÀ.....	72
PARTAGE D'EXPERIENCE.....	73
SÉLECTION DE QUELQUES BONNES PRATIQUES.....	73
DEVELOPPEMENTS ULTERIEURS	81
SUGGESTIONS	81
BILAN DE L'ÉVALUATION DES RAPPORTS FINAUX.....	82
INDEX DES FIGURES.....	84

Les statistiques et données qui alimentent ce bilan sont extraites du Mobility Tool+, d'E+Link et du Dashboard QlikView. Ces 3 outils ont été développés par la Commission européenne et sont utilisés par les agences nationales, les bénéficiaires et, via EUSurvey, par les participants au Programme Erasmus+ dans le cadre de la rédaction de leur rapport final.

Le Mobility Tool+ et E+Link sont des outils de reporting vers les agences nationales et la Commission européenne. Le Dashboard QlikView Erasmus+ est un outil d'exploitation des données statistiques.

Les statistiques de mobilité propres à la Fédération Wallonie-Bruxelles sont consolidées et peuvent être considérées comme définitives. Elles ont été extraites du Mobility Tool+ en janvier et février 2021.

Les statistiques aux niveaux belge et européen ne font pas l'objet d'une validation par l'AEF-Europe, la date d'extraction des données est précisée pour les différentes actions en marge des tableaux.

Seules les mobilités déclarées éligibles par les agences nationales sont prises en compte, sauf en ce qui concerne EUSurvey où la fonctionnalité n'est pas proposée.

Il est important de noter que ce bilan porte principalement sur l'année académique 2016-2017, il analyse les séjours qui se sont déroulés entre le 1^{er} juin 2016 et le 30 septembre 2017 avec une mise en perspective par rapport au bilan précédent (publié en septembre 2018). Hors certains éléments budgétaires et statistiques, cette synthèse ne couvre pas l'entièreté de l'appel 2016 dans le cadre duquel certains établissements ont opté pour des contrats de 24 mois. Les mobilités relevant de l'appel 2016 mais qui se sont déroulées pendant l'année académique 2017-2018 seront prises en considération lors d'un prochain bilan.

En proposant un aperçu général des statistiques et pratiques développées en Fédération Wallonie-Bruxelles, les objectifs de ce bilan sont :

- de vérifier le respect des prescrits de la Charte Erasmus+ pour l'enseignement supérieur,
- de fournir un état des lieux de l'Action clé 1 pour le secteur de l'enseignement supérieur,
- de présenter un relevé des pratiques en matière de gestion de la qualité,
- de permettre la diffusion des bonnes pratiques,
- d'évaluer l'impact de l'action,
- de situer, pour certains indicateurs, les réalisations de nos établissements par rapport aux résultats belges et européens.

Les bonnes pratiques recensées dans ce rapport n'ont pas été identifiées sur base de la note attribuée lors de l'évaluation du rapport final mais suite à une lecture transversale de l'ensemble des rapports et ce, dans un objectif de partage, d'illustration, d'inspiration et, in fine, d'amélioration commune des dispositifs. Etant donné le caractère récurrent des projets et afin de disposer d'un cadastre le plus représentatif possible, l'ensemble des bonnes pratiques identifiées depuis 2014 sont listées sous la rubrique « Sélection de quelques bonnes pratiques ». Les nouvelles pratiques repérées dans le cadre de l'appel 2016 peuvent également figurer en regard des rubriques concernées.

Acronymes :

- AA : Année académique
- AEQES : Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur en FWB
- ARES : Académie de recherche et d'enseignement supérieur
- BRI : Bureau des relations internationales
- ECTS : European credits transfer system

EES	: Etablissement d'enseignement supérieur
ESA	: Ecole supérieure des arts
ESN	: Erasmus Student Network
FW-B	: Fédération Wallonie-Bruxelles
LLP	: Lifelong learning Programme
MT+	: Mobility Tool+
OLS	: Online linguistic support
OS	: Soutien à l'organisation de la mobilité
SM	: Mobilité étudiante (cours et stages)
SMP	: Mobilité étudiante à des fins de stage
SMS	: Mobilité étudiante à des fins de cours
ST	: Mobilité du personnel des institutions
STA	: Mobilité pour mission d'enseignement
STT	: Mobilité pour mission de formation

LE CONTEXTE

En termes d'objectifs généraux, l'appel 2016 s'inscrit dans la continuité de l'appel précédent.

Il vise principalement à :

- développer les compétences et l'employabilité des participants,
- assurer une meilleure reconnaissance des compétences acquises à l'étranger,
- favoriser l'engagement des participants en tant que citoyen actif dans la société,
- contribuer au déploiement des capacités des EES,
- renforcer les synergies entre les différents types d'apprentissage ainsi qu'avec le monde du travail,
- soutenir l'appropriation de la dimension de citoyenneté et d'identité européennes afin de stimuler la conscience et la compréhension des autres cultures et pays.

L'appel 2016 voit l'introduction de l'initiative pour les réfugiés dont l'ambition est de faciliter l'intégration de ce public fragile dans les systèmes éducatifs européens via l'accès à l'outil linguistique en ligne Erasmus+. L'allocation des licences est opérationnalisée, sur une base volontaire, via les établissements d'enseignement supérieur.

En suivi de la publication en 2015 du nouveau Guide ECTS et afin d'intégrer différents aspects de la réforme du paysage de l'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Agence a procédé à la mise à jour du *Guide des bonnes pratiques en matière de reconnaissance académique des crédits acquis en mobilité*. Ce travail de révision a pu bénéficier de la collaboration d'acteurs de terrains issus de l'enseignement supérieur en FW-B (universités, hautes écoles, écoles supérieures des arts) ainsi que de représentants du Conseil supérieur de la mobilité étudiante, de l'ARES et de l'AEF-Europe.

En termes de suivi thématique, l'Agence a principalement proposé des outils et ressources liés à l'exploitation des données ainsi qu'aux techniques et stratégies de dissémination. En outre, des ateliers participatifs ont été proposés autour de la gestion budgétaire, de l'accueil des étudiants et de la préparation linguistique.

Le Guide du porteur de projet 2016 a été enrichi d'un chapitre consacré à la performance financière.

Organisé en mai 2017 à l'occasion des 30 ans du programme Erasmus, le séminaire résidentiel de Genval a été le point d'orgue du travail collaboratif entre l'AEF et les porteurs de projets. Cette rencontre de deux jours a rassemblé plus de 120 participants et a permis de dresser un état des lieux de la mobilité internationale pour le secteur de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles.

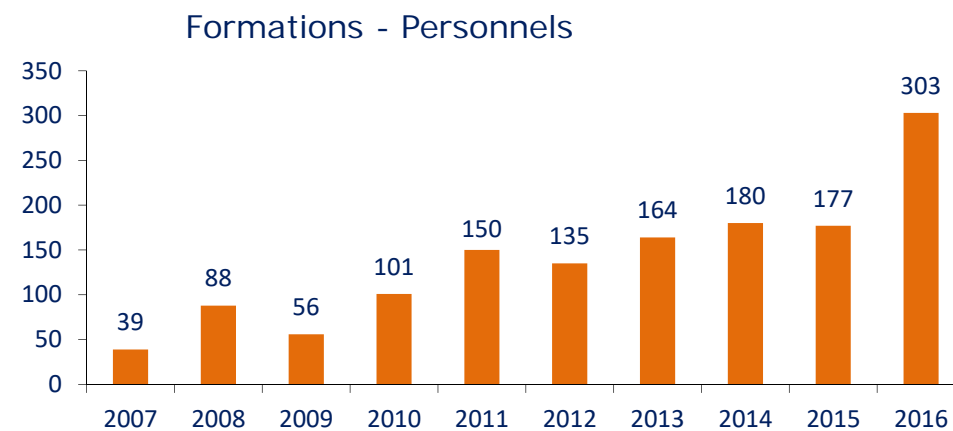
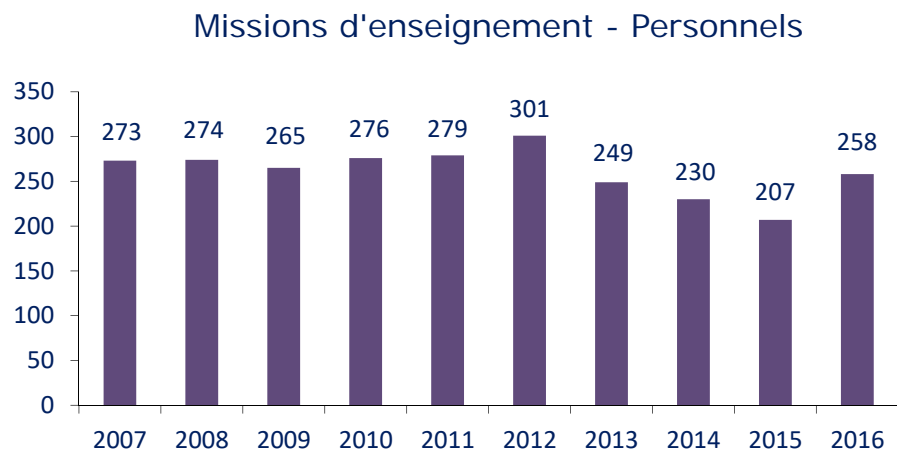
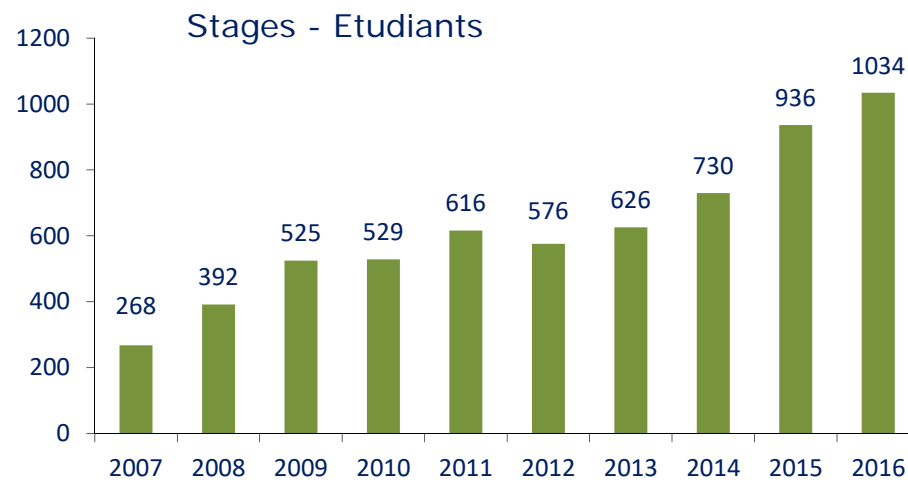
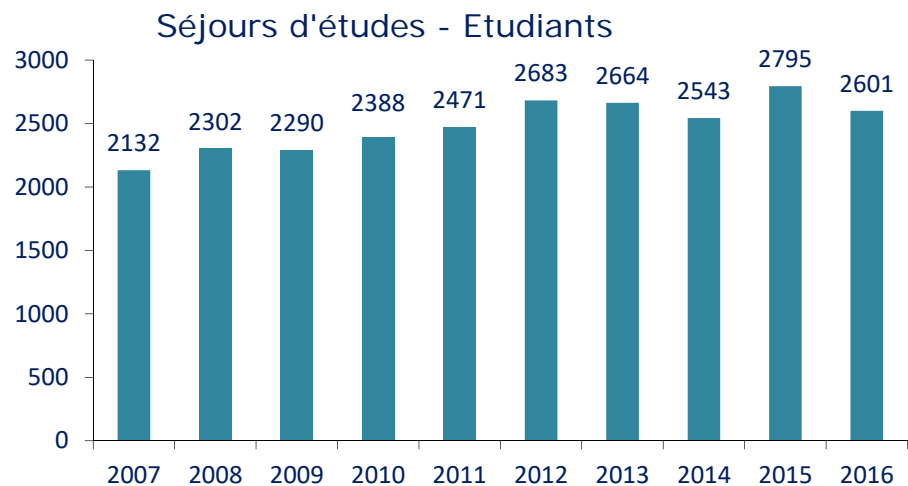
Les principaux objectifs visaient à :

- développer le networking entre les personnes en charge de la mobilité au sein des EES de la FW-B ;
- encourager l'échange de pratiques entre les EES de la FWB ;
- renforcer la collaboration entre l'AEF-Europe, la Commission des relations internationales de l'ARES, les EES de la FW-B et les autres parties prenantes ;
- informer sur les récents développements et enjeux nationaux, européens et internationaux liés à la thématique de la mobilité intra-européenne et internationale.

Les deux journées ont été articulées autour de conférences, de discussions en panel, d'ateliers thématiques mais également de moments d'échanges informels et festifs. Le déroulé du séminaire, la documentation ainsi que les conclusions des ateliers et du séminaire sont disponibles sous <https://www.erasmusplus-fr.be/menu-expert/nos-seminairesconferences/seminairesconferences-aef-europe/2017-seminaire-30-ans-de-la-mobilite-europeenne-en-fw/b/>

EVOLUTION DIACHRONIQUE DES RÉALISATIONS 2007-2016 – ANNÉES ACADÉMIQUES

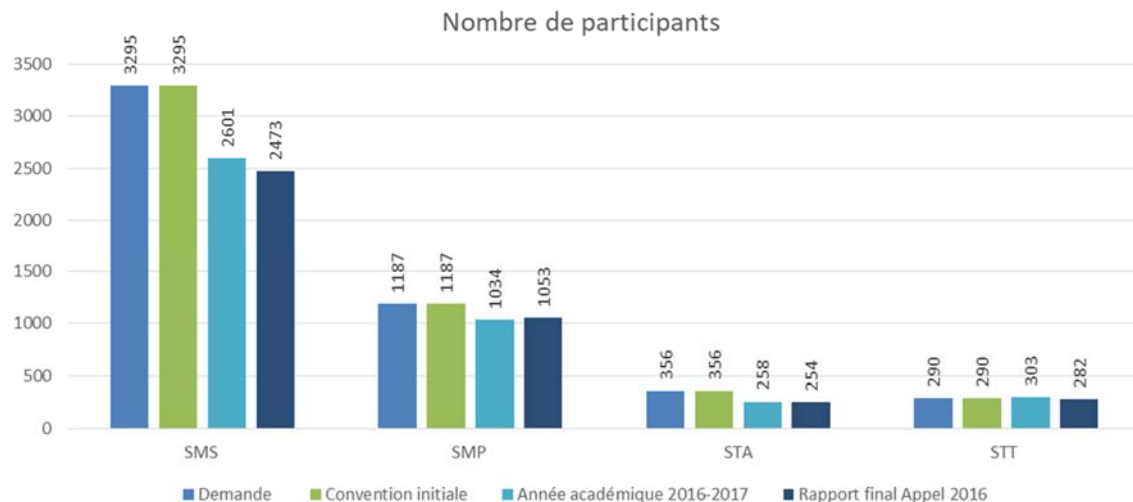
Figure 1 : Evolution diachronique de la mobilité des étudiants et des membres du personnel de la FWB



RÉALISATIONS APPEL 2016 : ÉTABLISSEMENTS PARTICIPANTS, NOMBRE ET DURÉE DES SÉJOURS

Les infographies ci-dessous comparent les chiffres en termes de participants et de durée de séjour depuis l'estimation formulée dans la candidature jusqu'à la clôture de la convention :

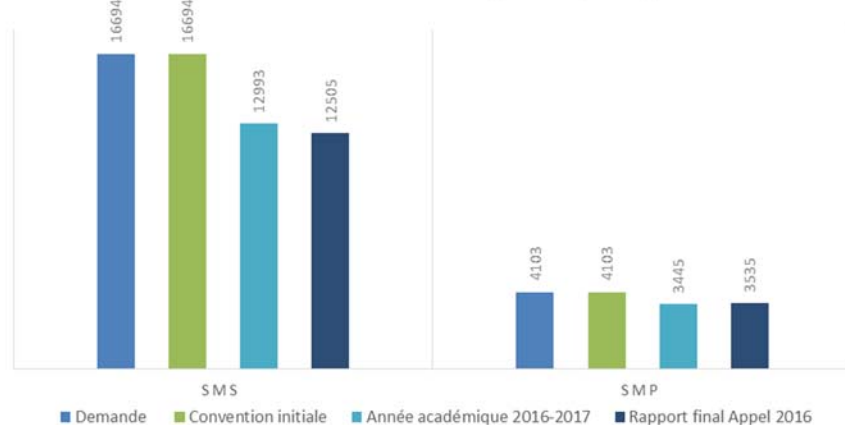
Figure 2 : Nombre de participants (étudiants et membres du personnel) - Appel 2016



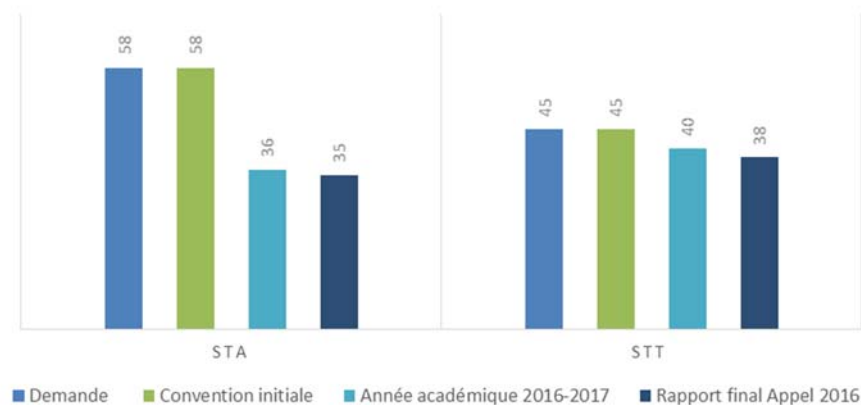
A noter que les données de l'année académique 2016-2017 relèvent de plusieurs appels selon la ventilation, en termes de nombre de participants, reprise ci-dessous :

Appel	SMS	SMP	STA	STT
2015	171	6	14	4
2016	2430	1006	235	265
2017	-	22	9	34
Total général	2601	1034	258	303

SMS/SMP - Durée totale des séjours (mois)



STA/STT - Durée totale des séjours (mois)



Sur les 144 établissements d'enseignement supérieur répertoriés dans le "Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études" en Fédération Wallonie-Bruxelles (6 universités, 20 hautes écoles, 16 écoles supérieures des arts, 102 établissements de promotion sociale), 42 établissements étaient détenteurs, en 2016, d'une Charte Erasmus+.

Pour rappel, en 2013, les établissements d'enseignement supérieur de promotion sociale ont été reconnus comme éligibles par les autorités nationales pour participer au programme LLP et à son successeur Erasmus+. L'ouverture à Erasmus+ représente, pour ce secteur, un véritable défi mais également une belle opportunité de modernisation et d'internationalisation. L'Agence salue, en 2016, l'arrivée du premier représentant de ce secteur : l'Institut d'optique Raymond Tibaut.

Si le présent bilan s'intéresse tout particulièrement aux réalisations de l'année académique 2016-2017, il faut noter que 12 établissements sur 39 ont opté, dans le cadre de l'appel 2016, pour un contrat de 24 mois. Pour rappel, la durée d'un projet de mobilité Erasmus+ peut être de 16 ou 24 mois. Toute demande budgétaire doit cependant être introduite sur une base annuelle même en cas de projet de 24 mois. Il convient, en effet, d'allouer un maximum du budget durant la première année académique et de permettre une consommation optimale des fonds par l'utilisation durant la deuxième année de convention des éventuels montants non dépensés.

Certaines statistiques de ce bilan comparent les données de l'appel c'est-à-dire, par exemple, les données de la demande et celles du rapport final et peuvent donc inclure des séjours rattachés à une autre année académique. Le rapport veille à être précis sur ce point.

A noter que, dans le cadre de l'appel 2016 et comme illustré dans les graphiques de la page précédente, l'allocation correspond exactement à la demande formulée par les établissements.

➤ **Séjours d'études**

38 demandes de financement ont été introduites et accordées. Deux établissements n'ont pas du tout pu mettre en œuvre les mobilités envisagées.

Au niveau de l'appel, le taux de réalisation global en termes de participants est de 75%, les disparités entre porteurs de projet sont notables et 32% n'atteignent pas la moitié de leurs estimations:

Porteurs de projet	Taux de réalisation (estimation formulée dans la candidature versus réalisation enregistrée dans le rapport final)
3	> à 100%
3	100%
20	50 à 99%
12	0 à 49%

En cas de résultats inférieurs aux prévisions formulées dans la candidature, les justifications avancées par les coordinateurs sont les suivantes : la rigueur de la sélection opérée par l'établissement partenaire (tout particulièrement dans le secteur artistique), l'échec de l'année académique précédente, des désistements pour raisons personnelles ou financières, la méconnaissance des opportunités E+, le désintérêt de certaines sections pour la mobilité à des fins d'études au profit des stages, des filières où la mobilité est plus complexe à organiser, la réorganisation de certaines filières, des candidatures étudiantes soumises sans être mûrement réfléchies et qui ne se concrétisent pas, un manque de compétences linguistiques, la mobilisation de l'équipe administrative et académique en vue de la mise en œuvre du décret Paysage, les incertitudes liées à la réorganisation de certaines filières dans le cadre du décret Paysage, une équipe académique non investie dans le projet de mobilité (dans certains départements), un déficit en ressources humaines au niveau de l'équipe des relations internationales, une restructuration institutionnelle, la difficulté d'opérer une estimation correcte en février N-1, l'attrait pour les destinations hors Europe.

En cas de résultats égaux ou supérieurs aux prévisions, les facteurs de réussite évoqués sont une promotion renforcée ainsi qu'une disponibilité accrue pour rencontrer et informer les étudiants.

Durant l'année académique 2016-2017, 36 établissements ont envoyé un total de 2601 étudiants pour un séjour de fins d'études.

➤ Stages

32 demandes de financement ont été introduites et accordées. Un établissement n'a, finalement, pas pu mettre en œuvre les stages envisagés.

Au niveau de l'appel, le taux de réalisation global en termes de participants est de 89%, la part des établissements qui n'atteignent pas 50% de leur objectif quantitatif est de 19% :

Porteurs de projet	Taux de réalisation (estimation formulée dans la candidature versus réalisation enregistrée dans le rapport final)
5	> à 100%
3	100%
18	50 à 99%
6	0 à 49%

En cas de résultats inférieurs aux prévisions formulées dans la candidature, outre les facteurs avancés pour les séjours d'études, les établissements concernés ont évoqué une modification du règlement intérieur concernant les stages, une première édition avec une nécessaire période d'appropriation de l'environnement Erasmus ou encore des stages pour jeunes diplômés qui ne se concrétisent pas.

En cas de résultats égaux ou supérieurs aux prévisions, les facteurs de réussite évoqués sont une promotion active vers les départements/facultés moins mobiles, un réaménagement du cursus et des périodes de stage suite à la promotion en interne par le BRI des fenêtres de mobilité, l'attrait des stages comme immersion dans le milieu professionnel et tremplin vers l'emploi.

Durant l'année académique 2016-2017, 31 établissements, 4 de plus par rapport à l'année précédente, ont organisé la mobilité à des fins de stage, pour un total de 1034 étudiants.

➤ Missions des personnels

Un financement pour organiser des missions d'enseignement a été accordé à 38 établissements dont 7 ne financeront aucune mission de ce type.

34 établissements ont planifié des missions de formation, 28 en organiseront dans le cadre de l'appel 2016.

Au niveau de l'appel, le taux de réalisation global en termes de participants est de 71% pour les missions d'enseignement et 92% pour les formations, 45% des établissements n'atteignent pas 50% de leur objectif quantitatif pour les missions d'enseignement, ce taux est de 29% pour les formations.

A noter que pour cette dernière action, 35% des porteurs de projet vont au-delà de leurs objectifs:

Porteurs de projet STA	Porteurs de projet STT	Taux de réalisation (estimation formulée dans la candidature versus réalisation enregistrée dans le rapport final)
6	12	> à 100%
4	4	100%
11	8	50 à 99%
17	10	0 à 49%

En cas de résultats inférieurs aux prévisions, les justifications avancées par les coordinateurs sont les suivantes : la barrière linguistique, les contraintes professionnelles et familiales au vu de l'investissement exigé par une mission internationale, l'absence de valorisation/reconnaissance de ce type de mission, le minimum de 8h de cours à inscrire dans le cursus, la charge de travail supplémentaire, la récupération des périodes d'absence, l'investissement nécessaire à la mise en œuvre des réformes de l'enseignement supérieur.

Des résultats supérieurs aux prévisions sont explicités par une visibilité renforcée des offres de formation, une offre de préparation linguistique (cours de langues en immersion, table de conversation,...) ou encore un intérêt marqué de jeunes enseignants pour l'international.

Durant l'année académique 2016-2017, 30 établissements ont organisé des missions d'enseignement pour un total de 258 enseignants et 303 missions de formation ont été financées par 27 établissements. A noter que 28% des formations relèvent d'un seul établissement.

D'une manière générale, la formulation d'estimations précises au moment de la candidature reste périlleuse pour la plupart des coordinateurs, les annulations ou modifications des durées de séjour demeurant difficilement prévisibles.

PISTES D'AMELIORATION

Mobilité des étudiants:

- Renforcement de l'encadrement des étudiants en termes de promotion et de suivi
- Exploitation des réseaux sociaux comme canal promotionnel
- Organisation d'événements d'information de grande ampleur
- Organisation de semaines internationales comme avant-goût d'un séjour E+ à l'étranger
- Généralisation de personnes relais au sein des différents départements
- Promotion renforcée de la mobilité en Europe
- Mise au point d'un module de préparation à la mobilité
- Présélection des étudiants candidats afin d'éviter le refus d'un partenaire
- Attractivité renforcée par la mise en place de co/bi diplomation
- Tenue d'enquête visant à investiguer les freins et moteurs à la mobilité

Missions du personnel :

- Mise en place d'une politique spécifique de mobilité du personnel
- Organisation d'ateliers autour de l'international
- Envoi systématique de mails d'information

A noter également que l'optimisation des performances via les mécanismes proposés (possibilités de transfert et réallocation) reste un véritable défi en raison notamment des contraintes de la sélection et de l'incertitude du financement pour les potentiels participants.



Organisation d'un Forum mobilité spécifiquement destiné aux membres du personnel. (HENALLUX)

RÉALISATIONS APPEL 2016 : GESTION ET CONSOMMATION BUDGÉTAIRE

Le subside destiné à couvrir les bourses de mobilité Erasmus est composé d'une part d'un subside européen, d'autre part d'un complément de la FW-B. Le budget total maximum alloué suite à la procédure de réallocation s'élevait à 6.714.649,07€ dans le cadre de l'appel 2016 (7.018.966,23€ en 2015/ 6.987.138,50€ en 2014) dont 714.452,00€ de fonds nationaux (576.000,00€ en 2015/ 675.503,71€ en 2014).

Le financement des participants (étudiants et membres du personnel) Erasmus+ suit une logique de montants forfaitaires et de groupes pays. Les taux de bourse mensuels sont fixés par l'AEF et le Conseil Supérieur de la Mobilité étudiante dans les limites du budget disponible et dans le respect des directives européennes et nationales. Les taux 2016 sont restés identiques aux taux appliqués dans le cadre de l'appel 2015.

Le programme Erasmus+ répartit les pays participants en 3 catégories selon le niveau du coût de la vie dans chacun de ces pays et module les taux de bourse suivant cette classification.

Les étudiants stagiaires ainsi que les allocataires FWB¹ en mobilité à des fins d'études se voient attribuer un complément par rapport aux étudiants non allocataires en mobilité à des fins d'études.

Il ne s'agit pas de taux minima ou maxima mais bien de montants fixes.

Les tableaux ci-dessous détaillent, pour les étudiants et les membres du personnel, la classification par pays ainsi que les taux de financement en vigueur:

➤ Bourse de mobilité des étudiants : un forfait unique de cofinancement pour les frais de séjour et de voyage

Classification des pays

Groupe 1	Coût de vie élevé	Autriche, Danemark, Finlande, France, Irlande, Italie, Liechtenstein, Norvège, Suède, Royaume-Uni
Groupe 2	Coût de vie moyen	Belgique, Croatie, République Tchèque, Chypre, Allemagne, Grèce, Islande, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Espagne, Turquie
Groupe 3	Coût de vie bas	Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Ancienne République yougoslave de Macédoine

Taux mensuels

	<i>Etudiants non allocataires - Mobilité à des fins d'études</i>	<i>Etudiants allocataires - Mobilité à des fins d'études</i>
		<i>Etudiants allocataires et non allocataires - Mobilité à des fins de stage</i>
Groupe 1	300 €	500 €
Groupe 2	250 €	450 €
Groupe 3	200 €	400 €

➤ Bourse de mobilité des personnels : deux forfaits

Classification des pays et forfaits de séjour

	<i>Pays de destination</i>	<i>Taux journalier jusqu'au 14^{ème} jour d'activité</i>	<i>Taux journalier du 15^{ème} au 60^{ème} jour d'activité</i>
Groupe 1	Danemark, Irlande, Pays-Bas, Suède, Royaume-Uni	120 €	84 €
Groupe 2	Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, République Tchèque, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pologne, Roumanie, Turquie	105 €	73,5 €
Groupe 3	Ancienne République yougoslave de Macédoine, Allemagne, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Espagne	90 €	63 €
Groupe 4	Croatie, Estonie, Lituanie, Slovaquie	75 €	52,5 €

Frais de voyage

La contribution aux frais de voyage porte sur les trajets de et vers le lieu du séjour. Elle est calculée sur base de la distance parcourue selon les tranches kilométriques et les montants repris dans le tableau ci-dessous :

¹ Par "étudiant allocataire", il faut entendre étudiant allocataire d'une bourse d'études de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou ayant bénéficié d'une allocation d'études de la FWB l'année précédant son départ et répondant pour l'année du départ aux critères d'octroi pédagogiques des mêmes allocations (les conditions pédagogiques sont détaillées sur le site internet du Service des Prêts et Allocations d'Etudes de la FWB www.allocations-etudes.cfwb.be sous la rubrique Supérieur>conditions pédagogiques).

<i>Distances</i>	<i>Taux par participant</i>
Entre 100 et 499 km	180 €
Entre 500 et 1.999 km	275 €
Entre 2.000 et 2.999 km	360 €
Entre 3.000 et 3.999 km	530 €
Entre 4.000 et 7.999 km	820 €
8000 km et plus	1.100 €

Le mécanisme d'allocation Erasmus+ prévoit de répartir les fonds disponibles en se basant sur la demande formulée par les établissements dans le formulaire de candidature ainsi que sur les réalisations des deux années précédentes. Le processus prend en compte les destinations et, pour les étudiants, le type de mobilité (stage ou études) ainsi que le statut d'allocataire ou non d'une bourse de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En 2016, au vu du budget disponible, une priorisation a été établie afin de maintenir le niveau du financement de la mobilité étudiante à la hauteur des budgets 2015. Un budget de 20.000,00 € a été réservé afin de couvrir les éventuelles demandes de financement complémentaire pour besoins spécifiques mais aucune demande n'a été formulée en ce sens.

Une procédure de réallocation a été organisée de façon à couvrir au mieux les besoins des établissements. Un nouveau modèle de rapport intermédiaire a été implémenté afin de fiabiliser les données enregistrées par les porteurs de projet.

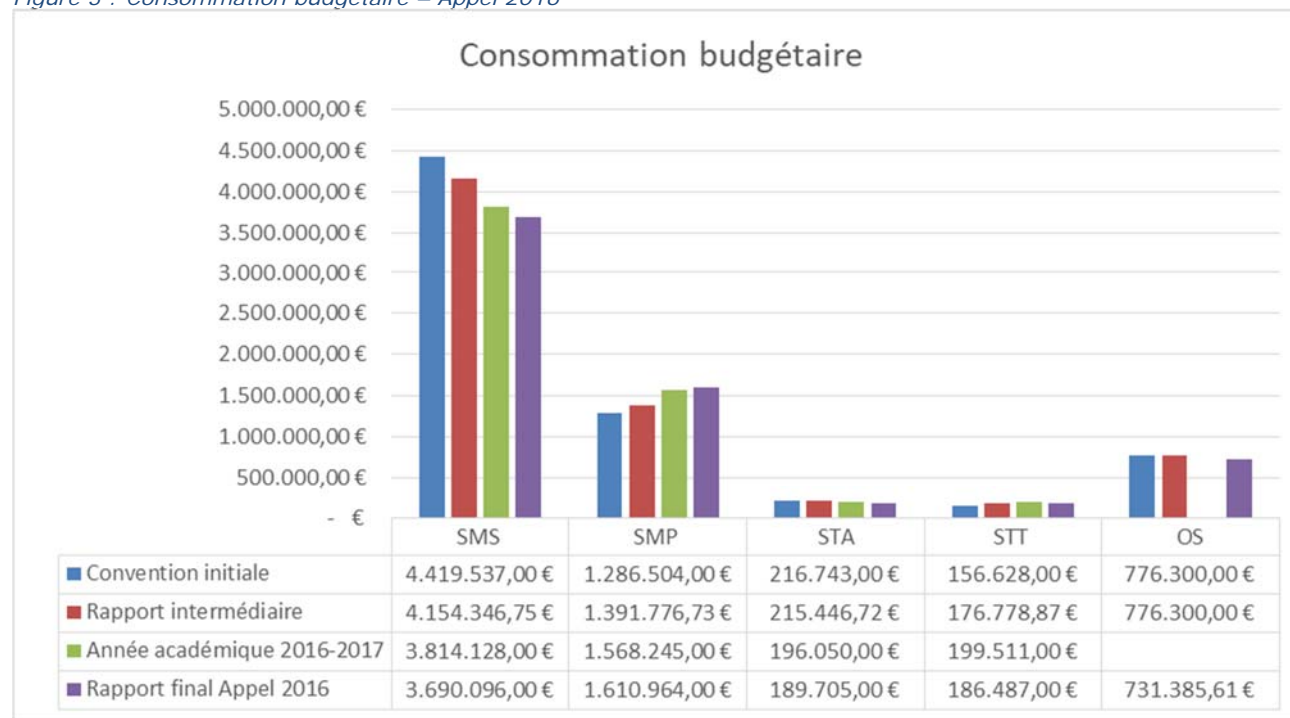
7 demandes ont été introduites pour un financement complémentaire des séjours d'études (à hauteur de 86.050,00 €), 9 demandes ont été soumises pour les stages (166.350,00 €), 7 pour les missions d'enseignement (15.065,00€) et 8 pour les formations (31.315,00€).

Les demandes de subsides complémentaires ont pu être rencontrées à 100%. En raison d'une baisse constatée de la mobilité en 2016, le budget consommé au stade du rapport intermédiaire est inférieur au budget disponible.

Afin d'optimiser la consommation budgétaire, des transferts entre postes budgétaires ont été opérés par 15 EES.

Le tableau ci-dessous présente la consommation budgétaire par action en fonction des étapes du cycle de projet :

Figure 3 : Consommation budgétaire – Appel 2016



A noter qu'en ce qui concerne les données portant sur l'année académique 2016-2017, 171 séjours SMS, 6 SMP et 18 ST relèvent de l'Appel 2015 ; 22 SMP et 43 séjours ST ont été financés via l'Appel 2017.

En ce qui concerne l'Appel 2016, 93,48% du budget initialement contractualisé a été consommé pour 96,8% en 2015 et 97,6% en 2014.

Trois établissements mentionnent dans leur rapport final avoir contribué au financement des séjours Erasmus+ via leurs fonds propres.

GESTION DES PARTENARIATS

La gestion des partenariats relève dans la plupart des établissements d'une étroite collaboration entre un bureau centralisé (Cellule/Bureau/Service des relations internationales, Service de la mobilité étudiante, Coordinateur institutionnel) et des représentants des départements, catégories ou facultés. On note également l'implication de services transversaux tels que les services comptables, juridiques ou en charge de la communication.

La configuration du bureau centralisé varie d'un établissement d'enseignement supérieur à l'autre, il peut être composé soit exclusivement de personnel administratif soit de personnel administratif et de membres du corps professoral.

Dans plusieurs établissements, l'ensemble des tâches liées à la mobilité internationale est géré par une seule personne, un administratif ou un enseignant, éventuellement en sus d'une charge pédagogique.

Plusieurs EES ont opté pour une gestion centralisée des aspects administratifs et logistiques combinée à une gestion décentralisée des aspects pédagogiques ou liés à l'évaluation. La coordination centrale veille également, dans certains EES, à assurer la conformité des accords avec le cadre réglementaire E+ ainsi que la cohérence avec la vision institutionnelle en termes de stratégie internationale.

Les contacts internationaux peuvent, selon les EES, être initiés par les enseignants ou le bureau centralisé (dans certains EES, les enseignants y sont directement représentés) lors de conférences ou foires internationales, via l'affiliation à des réseaux internationaux, dans le cadre de la participation à des projets internationaux ou à la suite de contacts personnels. Les sollicitations externes sont également nombreuses.

Le projet d'un étudiant, notamment dans le supérieur artistique, peut être à l'origine de la signature d'un accord.

Des commissions sont, dans certains cas, mises sur pied afin d'assurer une meilleure coordination entre les différents acteurs et pallier les difficultés engendrées par l'éloignement géographique des implantations.

L'implication des directions se situe généralement au niveau des choix stratégiques et de la signature de l'accord bilatéral.

Les critères retenus dans le choix des partenaires peuvent être, entre autres, l'intérêt stratégique du pays partenaire (pays émergent ou industrialisé, intérêt économique, équilibre géographique...), l'adéquation entre l'offre de formation des partenaires et celle proposée par l'EES d'origine, la qualité des formations proposées et des pratiques pédagogiques, l'expérience internationale et l'ouverture aux échanges équilibrés tant pour les étudiants que pour les enseignants, la qualité de l'accueil des étudiants.

Des recommandations formulées par l'AEQES peuvent également orienter les choix stratégiques.

Le suivi et l'évaluation des partenariats s'effectuent sur base de l'analyse des rapports des participants, des retours d'expérience devant jury, du suivi administratif (respect des délais, fluidité des échanges, ...), du respect des dispositions des accords interinstitutionnels mais également par le partage d'expérience avec d'autres coordinateurs. L'évaluation est menée soit au niveau central soit au niveau facultaire/départemental/catégoriel et de manière plus ou moins formalisée en fonction des EES.

Bien que signés sur une base pluriannuelle, les accords font, le plus souvent, l'objet d'une évaluation annuelle.

Des visites sont organisées, dans la mesure du possible, aussi bien en préparation qu'en suivi des accords de partenariats.

La liste des partenaires est, dans la plupart des EES, publiée sur le site internet ou intranet.

De nombreux accords ont été signés pour la durée totale du programme Erasmus+.



L'outil de gestion des séjours à l'étranger MOBITOOL dispose d'un espace consacré aux partenariats avec détail du processus et des critères de sélection, des modèles de formulaire, des témoignages d'étudiants... (EPHEC)

Après avoir participé à l'élaboration du projet e-Quatic, l'ULiège a décidé de développer en interne un outil d'évaluation des partenariats répondant à ses propres besoins. (ULg)

➤ Information, promotion, sélection, catalogue de cours, convention d'études/stage, conventions pour missions d'enseignement/de formation et reconnaissance académique

A souligner, ici encore, le travail de collaboration entre le bureau des relations internationales et les départements/catégories ou facultés. Des moments de rencontre et d'échange sont prévus régulièrement avant de veiller à la mise à jour des connaissances et au partage des pratiques. Le service des ressources humaines peut également intervenir en cas de mission de formation du personnel.

Les principaux canaux de communication vers les participants sont le site internet et/ou l'intranet des EES, les brochures/flyers, les réunions d'information, les journées internationales, les rencontres individuelles, des sessions d'échanges entre étudiants de l'EES et étudiants entrants, les campagnes d'affichage, une newsletter ou encore la page Facebook.

La procédure mise en place pour la sélection implique, le plus souvent, plusieurs niveaux d'intervention. La sélection est effectuée par le coordinateur de catégorie/référent facultaire pour ensuite être validée par le bureau central ou par une commission des relations internationales associant les représentants des différents départements, voire par la direction.

Les critères de sélection peuvent être définis par faculté/département/catégorie ou à un niveau centralisé et sont, par exemple, un nombre minimum de crédits acquis, les résultats académiques, la motivation, la pertinence du programme d'études proposé et d'un séjour à l'étranger dans le cadre du cursus, la maîtrise de la langue, l'investissement de l'étudiant dans les activités internationales au sein de l'établissement, la capacité à respecter les consignes et les délais, le savoir-être, l'assiduité aux cours. Quelques établissements organisent systématiquement des entretiens individuels.

Dans certains établissements, la sélection porte uniquement sur le choix de la destination.

A noter que, dans le cadre de la mise en œuvre du décret Paysage, plusieurs EES signalent avoir opéré une révision des critères de sélection.

En ce qui concerne la sélection pour les missions du personnel, lorsque des critères sont établis, les EES évoquent, par exemple, les éléments suivants : les besoins du département/catégorie ou faculté, l'expérience professionnelle y inclus internationale du personnel, l'exploitation des expériences internationales dans les cursus d'enseignement et dans la pratique professionnelle, l'expertise développée ou à développer ou encore la motivation personnelle et/ou professionnelle.

La mise à jour du catalogue de cours est, le plus souvent, lancée en début de second semestre académique, certains retards ont cependant été accusés suite à la réorganisation de plusieurs programmes de cours, en lien avec le décret Paysage.

La gestion des dossiers de mobilité relève, dans la plupart des EES, d'une procédure mixte : les aspects administratifs (contrat de bourse et OLS) sont pris en charge au niveau central et les aspects pédagogiques (conventions d'études/stage, reconnaissance académique) au niveau des facultés/départements/catégories. Les services comptables et juridiques peuvent également être sollicités.

A noter cependant que la préparation des conventions d'études/stage/missions d'enseignement/de formation peut également être directement gérée par le bureau central ou dans le cadre d'une procédure mixte avec validation par le bureau central. Dans certains établissements, le BRI vérifie que la reconnaissance académique est correctement appliquée.

Les responsabilités sont parfois réparties en fonction du type de mobilité, entrante ou sortante.

Onze établissements mentionnent une implication directe ou un contrôle de la direction de l'institution ou de catégorie/département.

A noter, la confirmation d'une évolution vers une gestion de plus en plus numérisée et « paperless ».



Mise en place d'une activité qui permet d'assurer la promotion, l'intégration et le partage d'expérience des mobilités. Elle consiste à réunir en un point central toutes les forces vives dans le cadre de l'organisation des mobilités (Service des relations internationales, Centre de Langue vivante, Service Social, Service d'Aide aux étudiants à besoins spécifiques, ESN Mons, ...) et elle s'adresse à la mobilité entrante, aux étudiants et au personnel de l'université, aux alumni Erasmus, aux coordinateurs facultaires et à tous les autres acteurs de mobilité. Cette activité rencontre un succès grandissant et a contribué à la relance de la croissance des mobilités en 2017. (UMons)

La reconnaissance académique est rendue automatique grâce à l'application informatique commune de gestion de la mobilité sortante des étudiants. Cet outil est intégré aux autres processus (inscription, parcours, etc.) et assure la conformité avec les normes et la méthode ECTS. Le parcours de mobilité apparaît sur tout relevé de notes ainsi que sur l'annexe au diplôme. (UCL)

➤ Préparation des participants

A l'exception de deux établissements, toutes les institutions organisent, à des degrés divers et en fonction de leurs moyens, une préparation à la mobilité. Différents acteurs entrent en jeu en fonction de la taille, de la répartition géographique des implantations et de la structure des EES. L'organisation de la préparation est plus ou moins décentralisée avec l'intervention du bureau des relations internationales, des répondants Erasmus au sein des facultés, départements, catégories ou encore du corps professoral.

Les initiatives menées au niveau des pôles semblent se renforcer.

A noter que le BRI reste le moteur de la dynamique dans l'encadrement des participants aussi bien sortants qu'entrants.

On constate une approche collective pour les séances d'information plus généraliste (articulation du dossier administratif, préparation linguistique, démarches à effectuer en fonction des différentes destinations, logement, assurances, risques potentiels, réintégration après le séjour Erasmus, ...) et individuelle pour la finalisation et la signature des contrats et conventions.

Le processus d'information peut également être structuré en plusieurs étapes, avant et après la sélection.

Les types d'activités suivants sont signalés : rencontre individuelle avec le coordinateur Erasmus ou les enseignants, réunions ciblées pour les étudiants entrants et sortants (informations culturelles et administratives), mise en contact des candidats d'une même destination entre eux et/ou avec d'anciens Erasmus, mise à disposition des rapports d'anciens participants, activités de formation à l'interculturalité (avec, par exemple, une organisation en interne, au niveau des pôles ou le recours à un prestataire externe), mise à disposition des informations via des brochures, des guides, memento ou l'intranet.

Au niveau des stages, certains maîtres de formation et enseignants liés au projet du stage intègrent dans leur enseignement les divers aspects liés à la mobilité comme la recherche du stage ou la gestion des ressources humaines en milieu multiculturel.

Outre le recours à l'OLS, la préparation linguistique peut revêtir différentes formes : tables de conversation (également à l'initiative de kots à projets), cours de promotion sociale, cours gratuits en ligne, cours organisés par l'EES d'envoi ou en collaboration avec un autre établissement ou via un Centre de langues voire encore part intégrante du cursus.

Certains établissements prévoient également une préparation linguistique pour les membres du personnel avec séjours en immersion, tables de conversation, cours via prestataire externe.

En ce qui concerne, de manière plus spécifique les étudiants entrants, l'encadrement proposé par nos établissements comprend 2 volets :

- un volet détaillant les instructions d'ordre académique et administratif ainsi que les diverses opportunités en matière de préparation linguistique,
- un volet convivial à caractère culturel avec des semaines/ journées d'accueil organisées éventuellement dans le cadre d'un pôle ou en collaboration avec les villes et communes, des systèmes de parrainage, un accueil à l'aéroport, la recherche d'un logement, un accompagnement dans les

diverses démarches administratives, une permanence téléphonique 24h/24h pendant les premiers mois de l'année académique, de petits cadeaux de bienvenue...

Des associations d'étudiants telles l'Erasmus Express (ULB), des kots à projets, des conseils d'étudiants, des initiatives type TANDEMONS (UMons) ou encore les sections locales ESN organisent des parrainages, des excursions, des fêtes et autres activités d'accueil, d'intégration et d'encadrement.

Des sections ESN sont actives, en FWB, au sein des établissements suivants : Haute Ecole ICHEC, Université Saint-Louis, HELMo, Haute Ecole de la province de Liège, ULg HEC, ULg, UCL, UCL-Mons (MONS'ters), UMons, ESN Namur, ULB (2019).



Sous la supervision d'un représentant du bureau des relations internationales, des tables rondes « Je prépare ma mobilité » réunissent, en petits groupes et sur une base volontaire, des étudiants afin d'échanger autour de questions communes et des réponses à y apporter. Les thématiques abordées sont, par exemple, la récolte d'informations, la prise de contact avec d'anciens participants, les tests OLS, les conventions d'études, la finalisation du programme de cours une fois sur place, les délais, les assurances, la sécurité, le logement, la gestion du budget, la communication avec le BRI, les rapports,... (EPHEC)

➤ Suivi des participants entrants et sortants

La grande majorité des établissements organise un suivi individuel des étudiants entrants et sortants tout au long du projet de mobilité. Ce suivi est assuré par différents intervenants : enseignants, responsables Erasmus de départements/catégories/facultés, responsable des relations internationales, comité des étudiants. Chacun assure à son niveau le bon déroulement des étapes clés et le responsable des relations internationales coordonne l'ensemble du processus.

Comme précisé sous la rubrique précédente, l'encadrement des étudiants entrants inclut, par exemple, une aide au logement, une assistance dans le cadre des démarches administratives mais aussi des activités socio culturelles et sportives, un parrainage et presque systématiquement des cours de langue. Les étudiants ont accès à tous les services de l'établissement et peuvent, si nécessaire, bénéficier du soutien des cellules Inclusion.

Des guides pratiques sont développés et mis à la disposition des étudiants aussi bien entrants que sortants.

Le suivi des étudiants sortants est assuré, le plus souvent, par courriel avec, dans certains cas, obligation pour l'étudiant de communiquer selon un calendrier précis ou de rédiger des rapports. L'intranet, le téléphone, Skype ou Facebook sont également utilisés. Des contacts avec le coordinateur Erasmus partenaire sont prévus.

Des visites sur place peuvent également être organisées et sont même systématiques dans le cadre des stages pour certains établissements.

De manière générale, on observe un encadrement plus rapproché dans le cas des stages avec envoi de rapports intermédiaires, rendez-vous téléphoniques, envoi systématique de courriels, compte-rendu mensuel.

En ce qui concerne les aspects académiques et notamment les modifications à la convention d'études/ de stage, ils sont le plus souvent gérés par le coordinateur de faculté, catégorie, département et pour quelques établissements par ou via le BRI.

Les aspects organisationnels, financiers, logistiques, psychologique ou de santé sont pris en charge par le bureau des relations internationales ou le service social.

A noter que certains établissements organisent un débriefing individuel ou collectif au retour des étudiants ce qui permet d'atténuer un éventuel impact négatif du « choc du retour ».

L'encadrement des enseignants entrants et sortants est, le plus souvent, décentralisé et relève des départements, facultés.



Le suivi du dossier académique de l'étudiant est effectué via un nouvel outil informatique. L'étudiant soumet le programme d'études provisoire via son compte E-Perso, un email de notification est automatiquement envoyé au gestionnaire administratif (BRI) et transféré aux coordinateurs académiques pour approbation. Le processus de validation permet de générer la convention d'études qui est alors communiquée à l'étudiant pour envoi au coordinateur Erasmus de l'établissement d'accueil. Les intitulés, codes et valeur en ECTS des cours suivis à l'étranger sont transférés automatiquement vers le compte institutionnel de l'étudiant.

Si le travail consenti par l'équipe IT a été conséquent, il permet un gain de temps considérable dans la gestion des dossiers. (EPHEC)

Les étudiants entrants bénéficient d'un système d'introduction de candidature en ligne. Une plateforme de gestion des dossiers permet de rassembler les éléments du dossier de mobilité: CV, numéro de téléphone en cas d'urgence, convention d'études, adresse logement sur place....

Les dossiers de mobilité des étudiants sortants sont gérés via une plateforme informatique spécifique à l'HENALLUX. Chaque participant reçoit des codes d'accès, un mode d'emploi et peut ainsi gérer son dossier virtuel où qu'il soit. (HENALLUX)

➤ Problèmes et difficultés

Aucun problème signalé pour cinq établissements

Les problèmes et difficultés rencontrés par les établissements peuvent être répertoriés à différents niveaux (avec identification de pistes d'amélioration signalées par ce signe : « → »):

- la candidature : la difficulté à établir les estimations au moment de la candidature mais également du rapport intermédiaire
- la gestion du projet :
 - o la décentralisation et le manque de relais au niveau des différentes catégories, manque de communication entre les différentes implantations avec également impact sur la gestion de la mobilité entrante
→ création d'un poste de coordinateur relais afin de créer des synergies entre départements et sensibiliser davantage aux activités de mobilité
→ clarification des processus, renforcement de la communication et développement d'activités transversales
 - o le manque de personnel pour gérer la mobilité (avec parfois ½ ou ¼ ETP voire même du bénévolat...)
 - o des problèmes de réorganisation en interne suite à une fusion
 - o le calcul des bourses sur une base journalière
 - o la lourdeur du suivi administratif
 - o la difficulté de dégager le temps nécessaire pour toutes les étapes du projet et notamment le recueil et l'analyse du retour des participants
 - o l'impact direct ou indirect de la mise en œuvre du décret Paysage, par exemple, la disparition de l'année d'études et l'individualisation des PAE (Programme annuel de l'étudiant) rendent plus complexe l'encadrement académique et administratif des étudiants. De ce fait, les équipes sont moins disponibles pour promouvoir et gérer la mobilité.
- les outils informatiques :
 - o la multiplicité des outils
 - o l'interaction entre les différents outils informatiques (MT+, EU Survey, Plateforme OLS)
 - o les problèmes techniques divers notamment avec la plateforme OLS (attribution erronée des langues)
 - o le transfert de données entre différentes plateformes dont celle de l'EES
- les participants :

- o la difficulté à organiser la mobilité dans certaines sections
 - o les différences de législation en matière de stages
 - o le financement trop faible des étudiants
 - o l'intégration des étudiants entrants et sortants, la mauvaise qualité du logement pour les étudiants sortants, la recherche d'un logement pour les étudiants entrants et sortants
 - o les compétences linguistiques insuffisantes (aussi bien dans les flux entrants que sortants)
 - tables de conversation, formations linguistiques, OLS, sensibilisation des étudiants
 - o l'analyse des programmes proposés et la mise au point des conventions d'études dans les délais impartis et le suivi des modifications
 - développement d'un outil en ligne facilitant le processus de mise au point et de suivi des conventions d'études
 - o des choix inadaptés pour les programmes d'étudiants entrants
 - allocation des ressources nécessaires à l'analyse, en amont, des programmes établis par les EES partenaires pour les étudiants entrants
 - o la non organisation de cours inscrits au catalogue de cours et accès non autorisé à certains cours pour les étudiants Erasmus
 - la mise au point de grilles de convergence permet de remédier partiellement à ce type de problème organisationnel
 - o la non adéquation de la réalité du stage avec ce qui était prévu dans la convention
 - o le respect des délais dans la constitution des dossiers avec impact sur le versement des bourses pour les étudiants sortants
 - outre les nombreux rappels et la diffusion de fiche mémo, certains établissements, en réaction au manque de rigueur des étudiants dans le respect des délais, conditionnent le versement de la bourse à la remise des documents. Certains EES prévoient également de demander le remboursement des montants versés en cas de non-respect des dispositions administratives.
 - engagement de l'étudiant au respect des règles administratives par la signature d'un document spécifique
 - o la difficulté à garder le contact avec l'étudiant lorsqu'il est à l'étranger
 - o les abandons en cours de séjour
 - évaluation renforcée de la motivation de l'étudiant
 - o les abandons en cours de stage par les jeunes diplômés
 - o l'organisation de la seconde session pour les étudiants entrants
 - o les allégations erronées inscrites par les étudiants entrants ou sortants dans le rapport EU Survey
 - travail d'information et de sensibilisation des étudiants à l'importance d'un témoignage qui soit un reflet correct de la réalité
 - o le non financement des conférences (dans le cadre des missions de formation)
- la mise à jour du catalogue de cours dans les délais requis et en anglais
 - les partenariats :
 - la difficulté, pour certaines sections, à trouver des partenaires de qualité proposant des programmes adéquats
 - les incohérences détectées dans les documents transmis par les établissements partenaires
 - le respect des délais dans la transmission des documents et notamment le relevé de notes
 - les défaillances à divers niveaux : académique et pédagogique, encadrement des étudiants
 - évaluation des partenariats
 - la reconnaissance académique :
 - la difficulté à convertir la note
 - la sous-représentation des EES dans le système Egracons

A noter, les attentes exprimées dans la perspective d'une simplification administrative annoncée avec l'Erasmus without paper.

➤ **Éléments clés du bilan OLS publié par la Commission européenne**

Le rapport de la Commission porte sur l'appel 2016 dans sa globalité et concerne la période du 01/04/2016 au 31/03/2018.

Sur les 3.173 étudiants qui ont effectué correctement l'évaluation en ligne, 88,2% ont complété l'évaluation de fin de séjour et 37,6% ont suivi les cours (37,5% lors de l'appel 2015 et 40,7% lors de l'appel 2014).

Ce sont les cours d'anglais qui ont été principalement suivis (44,8%), viennent ensuite dans l'ordre les cours d'espagnol, d'italien, d'allemand, de portugais et de néerlandais. Ces constats sont très similaires à ceux de l'appel précédent.

En ce qui concerne l'évolution des compétences linguistiques entre les deux évaluations (de début et de fin) et donc uniquement pour les participants ayant complété les deux évaluations, on constate qu'en début de formation, le niveau en langues de 61,6 % des étudiants était égal ou supérieur au niveau B2 (Cadre européen commun de référence) et que ce pourcentage augmente pour atteindre 78,1% lors de la deuxième évaluation.

Le tableau ci-dessous détaille les progrès engrangés en cours de mobilité pour les principales langues étudiées :

Figure 4 : Amélioration des compétences linguistiques - OLS Appel 2016

	A1	A2	B1	B2	C1	C2	A2 et inférieur	B1 et inférieur	B2 et plus
DE Test 1	6%	9%	16%	35%	20%	14%	15%	31%	69%
DE Test 2	1%	3%	10%	30%	37%	19%	4%	15%	85%
EN Test 1	0%	6%	22%	31%	25%	16%	6%	28%	72%
EN Test 2	0%	3%	15%	30%	30%	22%	3%	17%	83%
ES Test 1	17%	28%	20%	17%	12%	5%	46%	66%	34%
ES Test 2	2%	12%	20%	27%	21%	17%	15%	35%	65%
IT Test 1	13%	20%	27%	16%	17%	7%	33%	60%	40%
IT Test 2	3%	7%	19%	24%	30%	17%	10%	29%	71%
NL Test 1	2%	6%	15%	39%	22%	17%	8%	23%	77%
NL Test 2	2%	0%	6%	34%	32%	26%	2%	8%	92%
PT Test 1	57%	13%	13%	4%	4%	9%	70%	83%	17%
PT Test 2	35%	26%	13%	13%	4%	9%	61%	74%	26%

L'assiduité des étudiants reste nettement insuffisante. 56,8% d'étudiants ne sont actifs sur la plateforme que pendant moins d'une heure (56,8% appel 2015 et 60,3% appel 2014) !

Seuls 11% y consacrent entre 10 à 30 heures et 3% plus de 30 heures...

➤ **Initiative pour les réfugiés**

Dans le cadre du rapport final, quatre EES déclarent avoir alloué 134 licences d'accès aux tests et 122 licences pour les cours.

➤ **Mesures prises pour encourager l'utilisation des cours**

72% des établissements ont offert l'opportunité de suivre les cours à tous les étudiants ayant effectué l'évaluation (appel 2015 : 64%).

72% des établissements déclarent avoir mis en avant les bénéfices de ce type de cours (appel 2015 : 56%).

On peut noter dans le chef d'un établissement, l'implication d'une association d'étudiants dans le cadre de la promotion des cours OLS. 36% des établissements ont organisé des sessions d'information à l'attention des étudiants (appel 2015 : 31%) et 26% à l'attention des coordinateurs facultaires/ départementaux/de catégorie (appel 2015 : 14%). 26% des établissements ont mis l'OLS à l'ordre du jour des réunions avec les répondants facultaires/départementaux/de catégorie. L'information a également été diffusée lors des séances consacrées à la mobilité européenne, via le site internet/site intranet/plateforme de gestion, les brochures d'information ou par courriel.



À partir de l'année académique 2016-17, les étudiants ont été informés par courriel de leurs statistiques personnelles de connexion dans l'outil (données extraites du backend OLS) et ce, afin de les encourager à en profiter davantage. (UCL)

➤ **Clause conditionnant le dernier versement de la bourse à la soumission du test final OLS**

82% des établissements ont sélectionné cette option au niveau de l'Article 6 du contrat de bourse : « Le versement de la dernière tranche du soutien financier est subordonné à la soumission, au terme de la mobilité, de l'évaluation OLS obligatoire » (appel 2015 : 72%).

➤ **Commentaires des bénéficiaires**

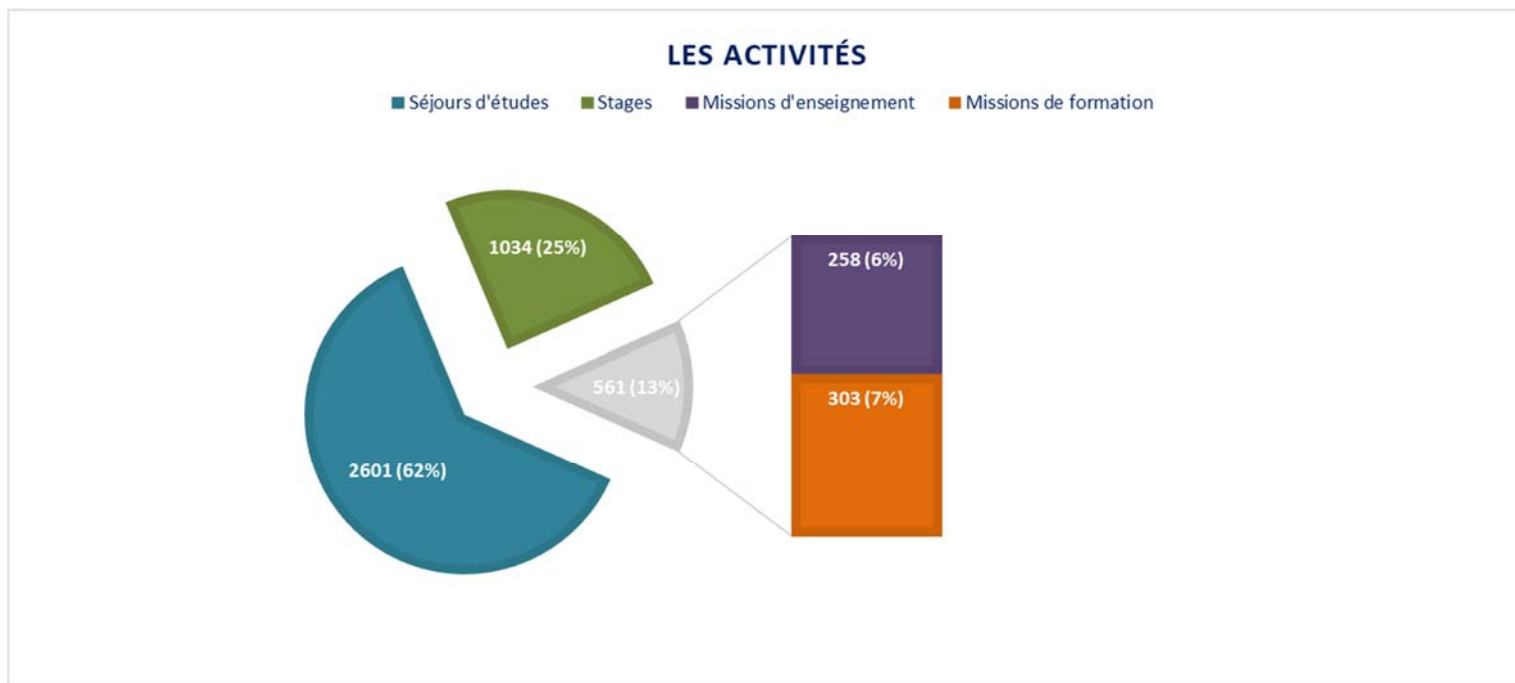
- difficulté à sensibiliser et mobiliser les étudiants
- résultats de l'évaluation « généreux » par rapport à d'autres tests
- souhait que l'OLS soit connecté au MT+
- courriels OLS considérés comme spam par les systèmes informatiques
- malgré la souplesse et la gratuité de l'outil, le succès n'est pas pleinement au rendez-vous...

➤ **Recours au budget OS pour la préparation linguistique et interculturelle des participants**

26 établissements déclarent avoir eu recours au budget OS pour assurer la préparation linguistique et interculturelle des participants à la mobilité (appel 2015 : 22).

Parmi ceux-ci, 35% ont financé des cours de langues pour les étudiants entrants et 35% pour les étudiants sortants, 42% ont confié l'organisation de la préparation linguistique à un organisme externe et 19% des établissements ont versé aux participants un soutien financier afin qu'ils gèrent eux-mêmes la préparation linguistique.

Figure 5 : Nombre de participants (étudiants et membres du personnel)



- o Profil des participants, Aspects financiers et durée du séjour, Aspects académiques

Figure 6 : SMS - Profil des participants, Aspects financiers et durée du séjour, Aspects académiques

Séjours d'études - FWB Pays Programme			
	FWB (2.601 étudiants) (2.795 AA2015-2016; 2.543 AA2014-2015)	Pays Programme (221.330 étudiants) (206.889 AA2015-2016; 209.071AA2014-2015)	
Profil			
Genre	60 % d'étudiantes (1.554) / 40% d'étudiants (1.047)	60% d'étudiantes (133.616) / 40% d'étudiants (87.678) / Non défini (36)	
Nationalité	49 nationalités représentées (47 AA 2015-2016; 45 AA 2014-2015) / 86% de belges / 7% de français	14,5% d'allemands / 14% d'espagnols/ 13% de français / 12% d'italiens / 3% de belges (en 9ème position)	
Aspects financiers et durée du séjour			
Bourse moyenne journalière par participant	9,79 € (9,83 € AA 2015-2016; 10,11 € AA 2014-2015)	8,77 € (8,29 € AA2015-2016; 8,48 € AA 2014-2015)	
Bourse moyenne mensuelle par participant	293,56 € (294,78 € AA 2015-2016; 303,30 € AA 2014-2015)	263,1 € (248,70 € AA 2015-2016; 254,40 € AA 2014-2015)	
Bourse totale moyenne par participant	1.466,41 € (1.477 € AA 2015-2016; 1.542,86 € AA 2014-2015)	1.506,56 € (1.428,71 € (1.508,84 € en 2014)	
Etudiants allocataires d'une bourse FWB	396 étudiants soit 15% (15% AA 2015-2016; 18% AA 2014-2015)	18.372 étudiants issus de milieux défavorisés (16.012 AA2015-2016; 16.029 AA2014-2015)	
Financement complémentaire pour besoins spécifiques	Aucun (2 AA 2015-2016; 1 AA 2014-2015)	344 étudiants (285 AA2015-2016; 202 AA 2014-2015)	
Bourse zéro	9 étudiants (9 AA 2015-2016; 5 AA 2014-2015)	13.280 étudiants (18.893 AA2015-2016)	
Durée moyenne du séjour	5,00 mois (5,01 AA 2015-2016; 5,08 AA 2014-2015)	5,72 mois (5,49 AA2015-2016; 5,93 AA2014-2015)	
Aspects académiques			
Nombre de crédits ECTS reconnus	moyenne de 19 crédits ECTS/trimestre (20 AA 2015-2016; 19 AA 2014-2015)		
<i>Hors cas de retour pour force majeure, les valeurs extrêmes mensuelles en termes de reconnaissance sont 20 et 0 ECTS, dans les deux cas, elles concernent 2 étudiants.</i>			
Mobilités combinées cours-stage	86 séjours (70 AA 2015-2016; 51 AA 2014-2015)		
Type d'établissement	66% des étudiants sont issus des universités, 30% des Hautes Ecoles et 4% des ESA (respectivement 70%, 27% et 3% AA 2015-2016)		
Cycles	50% des mobilités ont lieu au cours du 1er cycle et 49% au cours du 2 ^{ème} cycle, 1% des séjours ont été répertoriés en cycle court (ISCED-5)		
<i>L'écart entre cycles est plus marqué lorsque la statistique est établie en fonction du type d'établissement:</i>			
	Bachelier	Master	Doctorat
Ecoles des Arts	52%	47%	1%
Hautes Ecoles	85%	11%	0%
Universités	34%	66%	0%

Données « Pays Programme » extraites du Dashboard QlikView Erasmus+ en date du 08-04-2021

Détail de la répartition des étudiants sortants par cycle d'études :

Figure 7 : SMS - Détail de la répartition des étudiants sortants par cycle d'études

		ISCED-5 (Cycle court)	ISCED-6 (BAC)	ISCED-7 (MASTER)	ISCED-8 (DOCTORAT)	Non classé	Total
Académie des Beaux-Arts de Tournai	ESA		2	1			3
Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles	ESA		7	1	1		9
Académie Royale des Beaux-Arts de Liège	ESA		4	3			7
ARTS ²	ESA		2	1			3
Conservatoire Royal de Bruxelles	ESA			3			3
Conservatoire Royal de Liège	ESA			1			1
ENS des arts visuels de La Cambre (ENSAV)	ESA			17			17
ERG - Ecole de Recherche Graphique	ESA		4	2			6
ESA Saint-Luc Bruxelles	ESA		15				15
ESA Saint-Luc Liège	ESA		8	9			17
ESC des Arts de l'image Le 75	ESA		5				5
IMEP Namur	ESA			5			5
Haute Ecole Albert Jacquard	HE		13				13
Haute Ecole Bruxelles-Brabant_HE2B-Spaak	HE		1	1			2
Haute Ecole Charlemagne	HE		18	7		1	26
Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg-HENALLUX	HE		49	4			53
Haute école de la Province de Liège	HE		34	2			36
Haute Ecole de la Ville de Liège	HE	16					16
Haute Ecole en Hainaut	HE		2				2
Haute Ecole EPHEC	HE		122				122
Haute Ecole Francisco Ferrer	HE		19				19
Haute Ecole Galilée	HE	1	123	3			127
Haute Ecole Groupe ICHEC - ISC Saint Louis - ISFSC	HE	11	68	23			102
Haute Ecole Léonard de Vinci	HE		49	40			89
Haute Ecole Libre de Bruxelles - Ilya Prigogine	HE	1	16				17
Haute Ecole Libre Mosane - HELMo	HE		120	1			121
Haute Ecole Louvain en Hainaut - HELHA	HE		19	3			22
Haute Ecole Lucia de Brouckère	HE		2				2
Haute Ecole Provinciale de Hainaut - Condorcet	HE		12	5			17
Haute Ecole Robert Schuman	HE	1	1				2
Université Catholique de Louvain	UN		59	479			538
Université de Liège	UN		134	281			415
Université de Mons	UN		92	18			110
Université de Namur	UN		40	32			72
Université Libre de Bruxelles	UN		133	327			460
Université Saint-Louis Bruxelles	UN		127				127
Total		30	1300	1269	1	1	2601

A noter, que parmi les 2.601 étudiants Erasmus+ partis en mobilité durant l'année académique 2016-2017, 171 relèvent de l'Appel 2015 (contrat de 24 mois).

La répartition en termes de genre est similaire aux années 2014-2015 et 2015-2016 avec une prédominance à 2/3 pour la gent féminine. Pour les autres paramètres, une référence à 2015 et 2014 est indiquée directement dans le tableau de la Figure 6.

La mobilité des étudiants allocataires est encouragée, de facto, par la discrimination positive induite par les forfaits en vigueur. L'information sur les « top up » et les possibilités de financement complémentaire est largement diffusée par les porteurs de projets. Plusieurs établissements fournissent un soutien financier supplémentaire ou prévoient une intervention du service social.

Un établissement signale que, suite au séminaire des 30 ans d'Erasmus, des mesures ont été prises en vue de la sensibilisation et de l'encadrement des personnes à besoins spécifiques dans le cadre du programme E+.



Afin d'encourager un maximum d'étudiants à se lancer dans des mobilités internationales et ce, quel que soit leur profil socio-économique, l'UMONS propose des aides complémentaires à la bourse de mobilité Erasmus (notamment financières, sur fonds propres). Le Service Social de l'université met à la disposition des étudiants différents mécanismes d'aide complémentaire, adaptées au profil des étudiants demandeurs. De plus, plusieurs facultés proposent des "coups de pouce" supplémentaires, notamment sur base d'initiatives issues d'Associations d'anciens étudiants (prêts sans intérêt, prix divers, etc...). (UMons)

Collaboration renforcée entre les coordinateurs internationaux et le conseil social afin d'encadrer au mieux les étudiants qui auraient besoin d'un soutien financier supplémentaire ou pour les aider à gérer des questions délicates comme la sous-location d'un kot ou la perte de revenus en cas de job d'étudiant. La Haute Ecole soutient, encadre et recherche des solutions. (Haute Ecole Léonard de Vinci)

Un kot-à-projet, le 'Kap Signes', soutient les jeunes sourds et malentendants et facilite leur accès aux événements de la vie estudiantine. Il propose des cours en langue des signes et sensibilise les étudiants et le personnel académique à la surdité par le biais de conférences, de projections de films, etc. Le kot 'Le Levant' essaie de sensibiliser les étudiants au monde du handicap. (UCL)

o Flux entrant et sortant

Figure 8 : SMS – Flux entrant et sortant

Mobilité sortante	Allemagne	Autriche	Bulgarie	Chypre	Croatie	Danemark	Espagne	Estonie	Finlande	France	Grèce	Hongrie	Irlande	Islande	Italie	Letonie	Lituanie	Luxembourg	Malte	Norvège	Pays-Bas	Pologne	Portugal	République tchèque	Roumanie	Royaume-Uni	Slovaquie	Slovénie	Suède	Turquie	Total général Mobilité sortante	Total général Mobilité entrante																														
Mobilité entrante																																																														
Académie des Beaux-Arts de Tournai							2	1							4								1	3		4					3	13																														
Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles		4					2	1		1	9				2	3					1	1				1	1				9	17																														
Académie Royale des Beaux-Arts de Liège	1						1	3			8				1	1										4					7	12																														
ARTS²			1				1			1	1										1			1							3	3																														
Conservatoire Royal de Bruxelles		2					2					1			2	3						1	1								3	9																														
Conservatoire Royal de Liège	1						1																								1	1																														
ENS des arts visuels de La Cambre (ENSAV)	4	1					1			4	10			1	2	1						2									17	14																														
ERG - Ecole de Recherche Graphique	1	6								1	14		1			1							2								6	21																														
ESA Saint-Luc Bruxelles	2	1					2		1	3	10				6	4						1									15	15																														
ESA Saint-Luc Liège							1	6	2		1	3			4	3						2	3		2	3	7				17	21																														
ESC des Arts de l'image Le75										2	3	2			1								1									5	4																													
IMEP Namur	1		1			1	1			1					1						1											5	4																													
Haute Ecole Albert Jacquard				2			4	9		2		1			1								2				1					13	9																													
Haute Ecole Bruxelles-Brabant_HE2B-HEB							12			2	3																			4	0	32																														
Haute Ecole Bruxelles-Brabant_HE2B-Spaak							11			1					5								2							1		2	18																													
Haute Ecole Charlemagne	2						17	16							2	9					2		1	2		1					26	26																														
Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg-HENALLUX	2		1			3	5	5		16	1	1		2	2			19		2	7		2		4	9					53	32																														
Haute école de la Province de Liège	1			2	1	1	17	13		2	4	1		1	11		2					1	1		3			2		4	36	37																														
Haute Ecole de la Province de Namur											10																					0	10																													
Haute Ecole de la Ville de Liège	1		2		4					1											1	1	6									16	0																													
Haute Ecole en Hainaut							2	3			1																					2	4																													
Haute Ecole EPHÉC	13	4	2	3	1		4	1	5	1	34	14	2	4	4	3																122	55																													
Haute Ecole Francisco Ferrer							2	11	8												1					1				3		19	8																													
Haute Ecole Gallée	1	2			2		5	3	34	7	3	4	3	9	5						10	1	3									127	33																													
Haute Ecole Groupe ICHÉC - ISC Saint-Louis - ISFSC	7	7		1		3	1	3	1	39	22	2	2	1	4	10				2	2	2	2	1		4	1				102	65																														
Haute Ecole Léonard de Vinci	3	1	1				3	26	20	2	6	9	3		3	6		16		2	7		1	1	2	2	1				3	2	89	40																												
Haute Ecole Libre de Bruxelles - Ilya Prigogine	3	1					7	6		2		1			1																	17	10																													
Haute Ecole Libre Mosane - HELMo	6	1	5		2	1	9		4	18	14	2	5	4	4					4	9	3		2	6							121	40																													
Haute Ecole Louvain en Hainaut - HELHA	1						3	2		2	1				1		1				2	1	1	3		1	1					22	4																													
Haute Ecole Lucia de Brouckère								1		1																							2	1																												
Haute Ecole Provinciale de Hainaut - Condorcet	1	1			1		7	5			2	12												3			1	1				17	20																													
Haute Ecole Robert Schuman		1								1																							2	1																												
Université Catholique de Louvain	33	24	27	4	2		9	88	82		24	6	37	32	1	7	11	11	30	10	2		71	166	3							17	538	435																												
Université de Liège	30	51	8	4	2	6	3		2	4	85	106	4	16	7	52	76	6	17	7	2	10		1	39	154	5	1	2			3	415	505																												
Université de Mons	21	5	3	3			4	35	29		2	1	2	11		6																3	110	95																												
Université de Namur	2	2			1	2				15	3				1	1	3	2			3	4	5	1		12	8						72	31																												
Université Libre de Bruxelles	36	24	9	15	1	6		1	9	9	111	164		10	4	39	105	2	6		3	10	9			77	152						460	582																												
Université Saint-Louis Bruxelles	25	7	7	1	5	2		2	1	1	32	36		5	2	2	13			7	1	2	2			3	18					127	117																													
Total général	198	145	65	33	13	16	29	0	10	2	53	15	599	604	16	0	102	27	189	358	12	37	54	26	81	26	4	1	260	567	14	2	32	3	2	36	6	2	71	8	174	32	63	73	114	76	68	46	21	50	194	61	10	8	18	8	107	20	20	62	2601	2344

Données de la mobilité entrante extraites du Dashboard QlikView en date du 12-04-2021

Le duo de tête reste inchangé depuis 2014, l'Espagne est le pays le plus attractif (23%), suivi par l'Italie (10%). L'Allemagne (7,6%) décroche la 3^{ème} place et dépasse, cette année, le Royaume-Uni (7,5%) et la France (7,3%). Ces statistiques sont plutôt stables par rapport aux années précédentes.

Le nombre de mobilités a diminué de 194 unités par rapport à l'année académique 2015-2016 et ce, principalement, au détriment du Royaume-Uni et de la Turquie.

Cette baisse relève des universités avec une chute de 9% par rapport à 2015-2016.

Les ESA, par contre, ont comblé le déficit observé l'année précédente pour retrouver le nombre de séjours de 2014-2015, les hautes écoles, sans égaler 2014-2015, progressent de 3% par rapport à 2015-2016.

Les chiffres de la mobilité entrante étant restés assez stables (2.344 en 2016 pour 2.356 en 2015), l'équilibre entre les flux sortant (53%) et entrant (47%) est très correct.

Au niveau institutionnel, les écarts restent marqués principalement pour les ESA et les hautes écoles. En ce qui concerne les ESA et à l'instar des années précédentes, le flux entrant est plus important que le flux sortant et représente 60% de la totalité des flux (sortants : 91 / entrants : 134). Pour les hautes écoles, la tendance est inverse et similaire aux années précédentes avec une mobilité sortante représentant 64% de la totalité des flux (sortants : 788 / entrants : 445).

Au niveau des universités et, en raison à la fois de la baisse de la mobilité sortante et de l'augmentation de la mobilité entrante, l'équilibre des flux est presque parfait (49% sortants : 1.722 / 51% entrants: 1.765).

o Domaines d'études et langue d'instruction

Pour rappel, les domaines d'études sont depuis l'appel E+ 2014 structurés selon la classification CITE 2013 (ISCED Codes 2013). Le tableau ci-dessous reprend le détail de la ventilation des mobilités par établissement et domaine d'études :

Figure 9 : SMS – Nombre de participants par établissement et domaine d'études

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Académie des Beaux-Arts de Tournai		3									3
Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles		9									9
Académie Royale des Beaux-Arts de Liège		7									7
ARTS ²		3									3
Conservatoire Royal de Bruxelles		3									3
Conservatoire Royal de Liège		1									1
ENS des arts visuels de La Cambre (ENSAV)		17									17
ERG - Ecole de Recherche Graphique		6									6
ESA Saint-Luc Bruxelles		15									15
ESA Saint-Luc Liège		16		1							17
ESC des Arts de l'image Le 75		5									5
IMEP Namur		5									5
Haute Ecole Albert Jacquard	3			10							13
Haute Ecole Bruxelles-Brabant_HE2B-Spaak							1		1		2
Haute Ecole Charlemagne							5	8	1	12	26
Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg-HENALLUX	6			33		1	5		8		53
Haute école de la Province de Liège	1		13	19			1	1	1		36
Haute Ecole de la Ville de Liège	4			11		1					16
Haute Ecole en Hainaut										2	2
Haute Ecole EPHEC				117		4	1				122
Haute Ecole Francisco Ferrer	5	3	9	2							19
Haute Ecole Gaillée	4		106	3						14	127
Haute Ecole Groupe ICHEC - ISC Saint Louis - ISFSC			11	91							102
Haute Ecole Léonard de Vinci	15		6			2	28		38		89
Haute Ecole Libre de Bruxelles - Ilya Prigogine			6						11		17
Haute Ecole Libre Mosane - HELMo	19	11	4	81			2		4		121
Haute Ecole Louvain en Hainaut - HELHA	5	2	3	5			3			4	22
Haute Ecole Lucia de Brouckère					1				1		2
Haute Ecole Provinciale de Hainaut - Condorcet	1		1		3			6		6	17
Haute Ecole Robert Schuman			1			1					2
Université Catholique de Louvain		62	116	237	16		76	16	12	3	538
Université de Liège		102	60	115	14	1	96	25	2		415
Université de Mons	1	80	19		2		8				110
Université de Namur		19		42	11						72
Université Libre de Bruxelles		95	85	140	17	8	83	7	21	4	460
Université Saint-Louis Bruxelles		88	29	10							127
Total	64	552	469	917	64	18	309	63	100	45	2601
	2%	21%	18%	35%	2%	1%	12%	2%	4%	2%	

Domaines d'études
1 Education
2 Lettres et arts
3 Sciences sociales, journalisme et information
4 Commerce, administration et droit
5 Sciences naturelles, mathématiques et statistiques
6 Technologies de l'information et de la communication (TICs)
7 Ingénierie, industries de transformation et construction
8 Agriculture, sylviculture, halieutique et sciences vétérinaires
9 Santé et protection sociale
10 Services

Le tableau ci-dessous permet d'appréhender le dynamisme de certains domaines d'études spécifiques :

Code	Domaine d'études spécialisé	% de mobilité au sein du domaine d'études général	% de mobilité par rapport au total de la mobilité étudiante (2601 séjours d'études)
023	Langues	73% des Lettres et Arts	15% (18% AA 2015-2016 / 16% AA 2014-2015)
031	Sciences sociales et du comportement	59% des Sciences sociales, journalisme et information	11% (11% AA 2015-2016 / 13% AA 2014-2015)
041	Commerce et administration	82% du Commerce, administration et droit	29% (26% AA 2015-2016 / 21% AA 2014-2015)

A pointer également :

Code	Domaine d'études spécialisé	% de mobilité par rapport au total de la mobilité étudiante (2601 séjours d'études)
032	Journalisme et information	7% (statistiques identiques pour les deux années académiques antérieures)
042	Droit	6% (8% AA 2015-2016 / 7% AA 2014-2015)
073	Architecture et bâtiment	4% (5% AA 2015-2016 / 3% AA 2014-2015)

La langue principale d'instruction a été l'anglais pour 57% des étudiants (52% AA 2015-2016 / 49% AA 2014-2015) et l'espagnol pour 20% d'entre eux (21% AA 2015-2016 / 24% AA 2014-2015). 7% des étudiants ont suivi les cours en italien, 7% en allemand et 5% en français (7% AA 2015-2016 / 8% AA 2014-2015).

Outre l'Irlande et le Royaume-Uni, l'anglais a été la langue principale d'instruction pour l'ensemble des étudiants en Bulgarie, Chypre, Croatie, Estonie, Islande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Slovénie, Slovaquie et Suède.

○ TOP Fédération Wallonie-Bruxelles

Figure 10 : SMS – TOP 10 des établissements d'envoi et d'accueil des étudiants FW-B

FWB - Séjours d'études financés par nos établissements

TOP 10 des établissements d'envoi FWB

<i>Total participants</i>	<i>2.601</i>	
Université catholique de Louvain	538	21%
Université libre de Bruxelles	460	18%
Université de Liège	415	16%
Université Saint-Louis Bruxelles	127	5%
Haute Ecole Galilée	127	5%
Haute Ecole EPHEC	122	5%
Haute Ecole Libre Mosane	121	5%
Université de Mons	110	4%
Haute Ecole Groupe ICHEC - ISC Saint Louis - ISFSC	102	4%
Haute Ecole Léonard de Vinci	89	3%

TOP 10 des établissements d'accueil de nos étudiants

<i>Total participants</i>	<i>2.601</i>	
Espagne	Universidad Complutense de Madrid	60 2%
Espagne	Universidad de Granada	48 2%
Italie	Alma Mater Studiorum - Universita di Bologna	46 2%
Espagne	Universitat de Valencia	45 2%
Espagne	Universidad de Malaga	33 1%
Italie	Politecnico de Milano	31 1%
Espagne	Universitat politecnica de Valencia	30 1%
Pays-Bas	Universiteit Maastricht	25 1%
Pays-Bas	Stichting Zuyd Hogeschool	24 1%
Portugal	Universidade de Lisboa	24 1%

o TOP Belgique

Figure 11 : SMS – TOP des pays d'envoi vers la Belgique, des établissements d'accueil en Belgique et des établissements belges d'envoi

Belgique - Séjours d'études

Mobilité entrante

TOP 10 des pays d'envoi vers la Belgique

Total étudiants		
Espagne	1.497	24%
Italie	1.062	17%
France	657	11%
Allemagne	500	8%
Pays-Bas	268	4%
Turquie	260	4%
Pologne	242	4%
République tchèque	190	3%
Finlande	180	3%
Portugal	169	3%

TOP 20 des établissements d'accueil en Belgique

Total étudiants		
Katholieke Universiteit Leuven	1.188	19%
Universiteit Gent	838	13%
Université Libre de Bruxelles	582	9%
Université de Liège	505	8%
Université Catholique de Louvain	435	7%
Universiteit Antwerpen	342	5%
Vrije Universiteit Brussel	188	3%
Arteveldehogeschool	169	3%
Hogeschool Gent	152	2%
Katholieke Hogeschool VIVES Zuid	132	2%
Artesis Plantijn Hogeschool Antwerpen	126	2%
Université Saint-Louis - Bruxelles	117	2%
Karel de Groot Hogeschool Katholieke Hogeschool Antwerpen	106	2%
Université de Mons	95	2%
UC Leuven	84	1%
Hogeschool PXL	79	1%
Luca School of Arts	76	1%
Thomas More Kempen VZW	69	1%
Haute Ecole Groupe ICHEC - ISC Saint Louis - ISFSC	65	1%
Thomas More Mechelen-Antwerpen	64	1%

Mobilité sortante

TOP 20 des établissements belges d'envoi

Total étudiants		
Katholieke Universiteit Leuven	1.174	18%
Universiteit Gent	916	14%
Université Catholique de Louvain	559	8%
Université Libre de Bruxelles	478	7%
Université de Liège	411	6%
Universiteit Antwerpen	292	4%
Arteveldehogeschool	244	4%
Vrije Universiteit Brussel	180	3%
UC Leuven	157	2%
Université Saint-louis - Bruxelles	140	2%
Hogeschool Gent	132	2%
Artesis Plantijn Hogeschool Antwerpen	127	2%
Haute Ecole Galilée	125	2%
Haute Ecole Libre Mosane	120	2%
Université de Mons	119	2%
Haute Ecole EPHEC	114	2%
ODISEE	112	2%
Karel de Groot Hogeschool Katholieke Hogeschool Antwerpen	111	2%
Haute Ecole Groupe ICHEC - ISC Saint Louis - ISFSC	110	2%
Thomas More Mechelen-Antwerpen	97	1%

o TOP « Pays Programme »

Figure 12 : SMS – TOP Pays Programme – Pays d'envoi, d'accueil et établissements d'envoi et d'accueil

"Pays Programme" - Séjours d'études

TOP 10 des pays d'envoi

TOP 10 des pays d'envoi		
Total étudiants		
Total étudiants	221.330	
Allemagne	32.141	15%
Espagne	31.295	14%
France	29.196	13%
Italie	27.052	12%
Turquie	12.583	6%
Pologne	10.286	5%
Royaume-Uni	9.457	4%
Pays-Bas	9.271	4%
Belgique	6.693	3%
Portugal	6.343	3%

TOP 10 des pays d'accueil

TOP 10 des pays d'accueil		
Total étudiants		
Total étudiants	221.330	
Espagne	32.548	15%
Allemagne	22.527	10%
France	21.508	10%
Italie	19.021	9%
Royaume-Uni	18.601	8%
Pologne	13.255	6%
Portugal	10.613	5%
Pays-Bas	9.579	4%
Suède	8.262	4%
République tchèque	7.467	3%
Belgique* (12ème position)	6.247	3%

*: 1ère occurrence

TOP 10 des établissements d'envoi

TOP 10 des établissements d'envoi			
Total étudiants			
Total étudiants		221.330	
Italie	Alma Mater Studiorum - Universita di Bologna	2.178	0,98%
Espagne	Universidad de Granada	1.777	0,80%
Espagne	Universitat de Valencia	1.491	0,67%
Italie	Universita degli studi di Padova	1.428	0,61%
Italie	Universita degli studi di Roma La Sapienza	1.399	0,65%
Espagne	Universidad complutense de Madrid	1.342	0,63%
Belgique	Katholieke Universiteit Leuven	1.174	0,53%
Espagne	Universidad Politecnica de Madrid	1.151	0,52%
Espagne	Universidad Politecnica de Valencia	1.105	0,50%
Italie	Universita degli studi di Torino	1.097	0,50%
FWB* (63ème position)	Université Catholique de Louvain	559	0,25%

TOP 10 des établissements d'accueil

TOP 10 des établissements d'accueil			
Total étudiants			
Total étudiants		221.330	
Italie	Alma Mater Studiorum - Universita di Bologna	1.945	0,88%
Espagne	Universitat de Valencia	1.908	0,86%
Espagne	Universidad de Granada	1.804	0,82%
Portugal	Universidade de Lisboa	1.761	0,80%
Espagne	Universidad complutense de Madrid	1.706	0,77%
Slovénie	Univerza V Ljubjani	1.337	0,60%
Espagne	Universitat politecnica de Valencia	1.325	0,60%
Belgique	Katholieke universiteit Leuven	1.188	0,54%
Espagne	Universitat de Barcelona	1.136	0,51%
Espagne	Universidad de Sevilla	1.121	0,51%
FWB* (60ème position)	Université Libre de Bruxelles	582	0,26%

- o Profil des participants, Aspects financiers et durée du séjour, Aspects académiques

Figure 13 : SMP - Profil des participants, Aspects financiers et durée du séjour, Aspects académiques

Stages - FWB Pays Programme			
	FWB (1.034 étudiants) (936 AA 2015-2016, 730 AA 2014-2015)	Pays Programme (82.135 étudiants) (75.719 AA 2015-2016, 71427 AA 2014-2015)	
Profil			
Genre	63% d'étudiantes (649) / 37% d'étudiants (385)	62% d'étudiantes (51.073) / 38% d'étudiants (31.043) / Non défini (19)	
Nationalité	27 nationalités représentées (18 AA 2015-2016, 20 AA 2014-2015) / 74% de belges / 17% de français	15,4% de français / 10,4% d'allemands / 10,1% d'italiens / 8,8% d'espagnols / 6,10% UK/ 2,6% de belges (en 11ème position)	
Jeunes diplômés	27 stagiaires (3%) (49 AA 2015-2016, 4 AA 2014-2015)	7.589 stagiaires ou 9,2% (6.701 ou 8,6% AA 2015-2016 / 4.905 ou 6,9% AA 2014-2015)	
Aspects financiers et durée du séjour			
Bourse moyenne journalière par participant	15,17 € (15,07 € AA 2015-2016, 15,32 € AA 2014-2015)	12,87 € (12,69 € AA 2015-2016 / 13,09 € AA 2014-2015)	
Bourse moyenne mensuelle par participant	455 € (452 € AA 2015-2016, 459 € AA 2014-2015)	386 € (381 € AA 2015-2016 / 392 € AA 2014-2015)	
Bourse totale moyenne par participant	1516 € (1.497 € AA 2015-2016, 1.527 € AA 2014-2015)	1.474,13 € (1.448,51 € AA 2015-2016 / 1.542,1 € AA 2014-2015)	
Etudiants allocataires d'une bourse FWB	83 étudiants soit 12% (9% en 2014 et 19,5% en 2013)	1.505 étudiants issus de milieux défavorisés (1370 AA 2015-2016 / 1321 AA 2014-2015)	
Financement complémentaire pour besoins spécifiques	0 étudiant	63 étudiants (52 AA 2015-2016 / 51 en 2014-2015)	
Bourse zéro	32 étudiants (33 AA 2015-2016, 23 AA 2014-2015)	4.874 étudiants	
Durée moyenne du séjour	3,33 mois (3,31 AA 2015-2016, 3,32 AA 2014-2015)	3,81 mois (3,69 AA 2015-2016 / 3,93 AA 2014-2015)	
Aspects académiques			
Nombre de crédits ECTS reconnus	moyenne de 13 crédits ECTS/trimestre (14 AA 2015-2016, 16 AA 2014-2015)		
<i>Les valeurs extrêmes mensuelles en termes de reconnaissance sont 12 et 0 ECTS (Aucun crédit reconnu peut signifier qu'aucun crédit n'a été réussi ou que le processus de reconnaissance académique n'était pas finalisé lors de la soumission du rapport final du participant ou encore qu'aucun crédit n'était attaché à la mobilité comme par exemple pour les jeunes diplômés.)</i>			
Type d'établissement	43% des étudiants sont issus des universités, 56% des Hautes Ecoles et 1% des ESA (39%, 60% et 1% AA 2015-2016)		
Cycles	44% des mobilités ont lieu au cours du 1er cycle et 51% au cours du 2 ^{ème} cycle (50% et 49% AA 2015-2016), 4% des séjours ont été répertoriés en cycle court (ISCED-5) et 1% au niveau doctoral		
<i>La tendance vers un glissement des stages au niveau des Master semble se confirmer sur les deux dernières années académiques.</i>			
<i>L'écart entre cycles reste nettement plus prononcé lorsque la statistique est affinée en fonction du type d'établissement (les pourcentages sont établis par rapport au nombre total de mobilités par type d'établissement):</i>			
	Bachelier	Master	Doctorat
Ecoles des Arts	18%	82%	0%
Hautes Ecoles	77%	16%	0%
Universités	2%	97%	1%

A noter pour les HE: 7% des stages relèvent du cycle court (ISCED-5)

Données « Pays Programme » extraites du Dashboard QlikView Erasmus+ en date du 29-04-2021

A noter que parmi les 1.034 stagiaires de l'année académique 2016-2017, 6 étudiants relèvent de l'Appel 2015 et 22 SMP de l'Appel 2017.

La répartition en termes de genre fluctue légèrement depuis 2014 tout en préservant une représentation féminine d'environ 2/3. Pour les autres paramètres, une référence aux années antérieures est précisée directement dans le tableau de la Figure 13.

Le taux d'augmentation du nombre d'étudiants stagiaires par rapport à 2015 est de 10% mais de 42% par rapport à 2014 ! Les universités renforcent d'année en année leur engagement dans ce type de séjour et organisent 43% des séjours pour 39% en 2015 et 28% en 2014. Le montant des bourses est en légère augmentation par rapport à l'année précédente et reste supérieur à la moyenne européenne.

La mobilité des jeunes diplômés accuse un recul plutôt marqué avec 27 étudiants pour 49 lors de l'année académique précédente et ce, alors qu'un établissement supplémentaire a mis en œuvre ce type d'activité (1 ESA, 4 hautes écoles, 2 universités et un établissement de promotion sociale).

Les difficultés rencontrées les années précédentes semblent toujours d'actualité :

- la nouveauté de l'activité ;
- une opportunité qui n'est pas priorisée, les jeunes diplômés ne sont pas encore véritablement envisagés comme groupe cible ;
- le fait qu'au second quadrimestre, les étudiants se concentrent principalement sur la réussite de leurs examens et ne se projettent pas encore sur leur avenir ;
- la complexité du suivi académique à mettre en place, alors que le participant n'a plus le statut d'étudiant, et que son stage n'est donc plus lié directement à son cursus ;
- dans certains programmes, la plupart des étudiants ont déjà l'opportunité de faire un stage pendant leurs études.

A noter que des perspectives semblent s'ouvrir au niveau de plusieurs hautes écoles.



Afin de contourner certaines réticences, il a été décidé d'opter pour une gestion centralisée des stages pour jeunes diplômés. (Haute Ecole de la Province de Liège)

Le projet de développement de la mobilité des jeunes diplômés s'inscrit à l'ULg dans une volonté institutionnelle d'accompagnement de ce type de public et vise, tout particulièrement, les domaines technologiques, de l'innovation régionale ainsi que les profils de sciences humaines. Ce sont principalement les capacités transversales, linguistiques et interculturelles qui sont visées. Le séjour est certifié par un Europass mobilité.

Le projet éducatif met l'étudiant au centre de la démarche, il trouve le stage, le négocie, acquiert les bases linguistiques et interculturelles et résout les problèmes logistiques. L'ULg informe l'étudiant sur les conditions d'éligibilité, le guide dans sa recherche de stage, assure un suivi administratif et un rôle de conseil.

L'ULg a encadré 11 jeunes diplômés Erasmus+ durant l'année académique 2016-2017. (Université de Liège)

o Flux sortant

Figure 14 : SMP – Flux sortant

	Allemagne	Autriche	Bulgarie	Chypre	Croatie	Danemark	Espagne	Estonie	Finlande	France	Grèce	Hongrie	Irlande	Islande	Italie	Lettonie	Lituanie	Luxembourg	Malte	Norvège	Pays-Bas	Pologne	Portugal	République tchèque	Roumanie	Royaume-Uni	Slovaquie	Slovénie	Suède	Turquie	Total
Académie des Beaux-Arts de Tournai																								1							1
Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles						1				1											2										4
ERG - Ecole de Recherche Graphique										1																					1
ESA Saint-Luc Liège						1	1			2								1													5
Haute Ecole Albert Jacquard				1			1		1	8					1			3			2					2					19
Haute Ecole Bruxelles-Brabant_HE2B-HEB							1			1															1	1					4
Haute Ecole Bruxelles-Brabant_HE2B-Spaak							4			2										1				1	1						9
Haute Ecole Charlemagne							1			6			1								1		2								11
Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg- HENAI LUX	2		1				5			4					1			3	2				4			3					25
Haute école de la Province de Liège	1						2			21	2	2						28					2			2		1			61
Haute Ecole de la Province de Namur							2			8								1	2						2	3					18
Haute Ecole de la Ville de Liège	1						4			6	1							3	1		1		1		5				1		24
Haute Ecole en Hainaut										11									2		2					3			3		21
Haute Ecole EPHEC									1	1													1		2						8
Haute Ecole Francisco Ferrer							1			16											1				1	1					20
Haute Ecole Gallée	9		1				24		1	44			5		3			17			2		1		1	13				1	122
Haute Ecole Groupe ICHEC - ISC Saint Louis - ISESC	1						4			2								3			1				2						13
Haute Ecole Léonard de Vinci	2	2				2	1			27			2									1				1					38
Haute Ecole Libre de Bruxelles - Ilya Prigogine							2	6		24					2		1		1		1	1	1	1		1					41
Haute Ecole Libre Mosane - HELMo	3	1					3			4								5	1							8			1		26
Haute Ecole Louvain en Hainaut - HELHA	1						4			24			1			1		3	2			2				7				1	46
Haute Ecole Lucia de Brouckère							2			5			1					1								3					12
Haute Ecole Provinciale de Hainaut - Condorcet	2			1			6			28	1		2					1	2		1					1					45
Haute Ecole Robert Schuman							5						1						2				1								9
Institut d'Optique Raymond Tibaut						1				7																					8
Université Catholique de Louvain	20					3	11			49	1		4		6			36			2		4	1		20	1				158
Université de Liège	6				1		11		1	38	1		2		8			65	3	1	6	1	1			7	2				154
Université de Mons	1						3			2			1		4			1			1			1		2			3	1	20
Université de Namur	2						3		1	7	1							21			2					9					46
Université Libre de Bruxelles	4	2			1		7		1	13			3		5			4		1	4		2			11			2	2	62
Université Saint-Louis Bruxelles	1																									2					3
Total	56	5	2	2	2	8	108	6	6	362	7	2	23	0	30	1	1	196	21	3	29	5	18	6	5	110	4	1	10	5	1034

Le top 3 dans l'ordre : France, Luxembourg et Royaume-Uni. L'Espagne, en 4^{ème} position, talonne le Royaume-Uni. La situation est, à ce niveau, identique à celle observée l'année précédente.

La Slovaquie a fait son entrée parmi les pays d'accueil des étudiants stagiaires.

o Domaines d'études et langue de travail

Figure 15 : SMP – Nombre de participants par établissement et domaine d'études

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Académie des Beaux-Arts de Tournai		1									1
Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles		4									4
ERG - Ecole de Recherche Graphique		1									1
ESA Saint-Luc Liège		5									5
Haute Ecole Albert Jacquard		17		2							19
Haute Ecole Bruxelles-Brabant_HE2B-HEB						4					4
Haute Ecole Bruxelles-Brabant_HE2B-Spaak				1		1	2		5		9
Haute Ecole Charlemagne				1			5	1	1	3	11
Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg-HENALLUX				6		2	3		14		25
Haute école de la Province de Liège		2	4	5	4	8	16		22		61
Haute école de la Province de Namur				1	1			1	8	7	18
Haute Ecole de la Ville de Liège				10	1	1			4	8	24
Haute Ecole en Hainaut	14				3	2	1			1	21
Haute Ecole EPHEC				8							8
Haute Ecole Francisco Ferrer		3		1					15	1	20
Haute Ecole Galilée	42	2	16	16		1			7	38	122
Haute Ecole Groupe ICHEC - ISC Saint Louis - ISFSC			2	11							13
Haute Ecole Léonard de Vinci					1	2	2		33		38
Haute Ecole Libre de Bruxelles - Ilya Prigogine		2	2						28	9	41
Haute Ecole Libre Mosane - HELMO	1	3	1	18			3				26
Haute Ecole Louvain en Hainaut - HELHA	4	1	2	7		1	4	5	17	5	46
Haute Ecole Lucia de Brouckère				1	2				1	8	12
Haute Ecole Provinciale de Hainaut - Condorcet	2		2	5			3	10	13	10	45
Haute Ecole Robert Schuman										9	9
Institut d'Optique Raymond Tibaut									8		8
Université Catholique de Louvain		17	8	51	20			1	59	2	158
Université de Liège	1	17	2	73	2		11	35	13		154
Université de Mons		1	2		6		11				20
Université de Namur			4	12	21	9					46
Université Libre de Bruxelles	1	5	10	9	9	3	17	1	6	1	62
Université Saint-Louis Bruxelles		3									3
Total	65	84	55	238	70	34	78	54	254	102	1034
	6%	8%	5%	23%	7%	3%	8%	5%	25%	10%	

Domaines d'études
1 Education
2 Lettres et arts
3 Sciences sociales, journalisme et information
4 Commerce, administration et droit
5 Sciences naturelles, mathématiques et statistiques
6 Technologies de l'information et de la communication (TICs)
7 Ingénierie, industries de transformation et construction
8 Agriculture, sylviculture, halieutique et sciences vétérinaires
9 Santé et protection sociale
10 Services

Les domaines les plus actifs restent la Santé et protection sociale et le Commerce, administration et droit. Cette année cependant, on observe une augmentation particulièrement marquée par rapport à l'année académique précédente pour les domaines de l'Agriculture, sylviculture, halieutique et sciences vétérinaires (+170%) ainsi que de l'Education (+67%) avec mention spéciale pour la Formation des enseignants avec spécialisation. 46% des stages se sont déroulés en français, 36% en anglais et 7% en espagnol (respectivement 45%, 35% et 10% en 2015 / 44%, 35% et 11% en 2014). L'anglais a été la langue principale de travail pour l'ensemble des étudiants en Bulgarie, à Chypre, en Croatie, au Danemark, en Estonie, Finlande, Hongrie, Lituanie, Malte, Norvège, République tchèque, Slovaquie, Slovénie et Suède.

o TOP Fédération Wallonie-Bruxelles

Figure 16 : SMP – TOP des établissements d'envoi et d'accueil des étudiants FWB

FWB - Stages financés par nos établissements		
TOP 10 des établissements d'envoi FWB		
<i>Total étudiants</i>	<i>1034</i>	
Université Catholique de Louvain	158	15%
Université de Liège	154	15%
Haute Ecole Galilée	122	12%
Université Libre de Bruxelles	62	6%
Haute Ecole de la Province de Liège	61	6%
Université de Namur	46	4%
Haute Ecole Louvain en Hainaut - HELHA	46	4%
Haute Ecole Provinciale de Hainaut - Condorcet	45	4%
Haute Ecole Libre de Bruxelles - Ilya Prigogine	41	4%
Haute Ecole Léonard de Vinci	38	4%
TOP 5 des organismes d'accueil de nos stagiaires		
<i>Total étudiants</i>	<i>1034</i>	
Deloitte	29	
PricewaterhouseCoopers	20	
KPMG	12	
Centre Hospitalier de Mayotte	12	
Ernst & Young S.A.	11	

o TOP Belgique

Figure 17 : SMP – TOP des pays d'envoi vers la Belgique, des établissements d'accueil en Belgique et des établissements belges d'envoi

Belgique - Stages

Mobilité entrante

TOP 10 des pays d'envoi vers la Belgique

<i>Total stagiaires</i>	4.098	
France	1.272	31%
Pays-Bas	480	12%
Italie	470	11%
Allemagne	359	9%
Espagne	256	6%
Royaume-Uni	185	5%
Portugal	113	3%
Danemark	108	3%
République tchèque	98	2%
Turquie	87	2%

TOP des établissements d'accueil en Belgique

<i>Total stagiaires</i>	4.098	
Universiteit Gent	256	6,2%
Katholieke Universiteit Leuven	160	3,9%
Université de Liège	110	2,7%
Université libre de Bruxelles	68	1,7%
Université Catholique de Louvain	62	1,5%
Vrije Universiteit Brussel	50	1,2%
Universiteit Antwerpen	42	1,0%
Université de Mons	40	1,0%
Katholieke Hogeschool Vives Zuid	32	0,8%

Mobilité sortante

TOP des établissements belges d'envoi

<i>Total stagiaires</i>	2.394	
Universiteit Gent	212	9%
Université Catholique de Louvain	158	7%
Université de Liège	154	6%
Haute Ecole Galilée	122	5%
Hogeschool Gent	119	5%
Katholieke Universiteit Leuven	115	5%
Erasmushogeschool Brussel	101	4%

Données extraites du Dashboard QlikView Erasmus+ en date du 28-06-2021, hors mobilité sortante des EES de la FWB

o TOP « Pays Programme »

Figure 18 : SMP – TOP Pays Programme – Pays d'envoi et d'accueil, établissements d'envoi et organismes d'accueil

"Pays Programme" - Stage

TOP 10 des pays d'envoi

<i>Total stagiaires</i>	82.135	
France	12.938	16%
Allemagne	8.243	10%
Italie	8.187	10%
Espagne	7.350	9%
Royaume-Uni	6.336	8%
Pologne	4.970	6%
Pays-Bas	4.052	5%
Roumanie	2.991	4%
Turquie	2.776	3%
Autriche	2.403	3%
Belgique	2.394	3%

TOP 10 des pays d'accueil

<i>Total stagiaires</i>	82.135	
Espagne	13.084	16%
Royaume-Uni	12.415	15%
Allemagne	10.051	12%
France	6.240	8%
Italie	4.854	6%
Belgique	4.098	5%
Pays-Bas	3.558	4%
Irlande	2.768	3%

TOP 10 des établissements d'envoi

<i>Total stagiaires</i>		82.135	
Italie	Alma Mater studiorum - Universita di Bologna	468	0,57%
Slovénie	Univerza V Ljubljani	399	0,49%
Italie	Universita degli studi di Sassari	388	0,47%
Roumanie	Universitatea Alexandru Ioan Cuza din Iasi	382	0,47%
Lituanie	Vilniaus Universitetas	360	0,44%
Italie	Universita degli studi di Padova	354	0,43%
Pays-Bas	Hanzehogeschool Groningen Stichting	345	0,42%
Italie	Universita degli studi di Roma La Sapienza	341	0,42%
Italie	Universita di Pisa	331	0,40%
Italie	Universita degli studi di Firenze	312	0,38%
Belgique* (41ème position)	Universiteit Gent	212	0,26%
FWB* (74ème position)	Université Catholique de Louvain	158	0,19%

TOP 10 des organismes d'accueil

<i>Total stagiaires</i>		82.135	
Grèce	Valiant Shipping s.a.	142	0,17%
Suède	Karolinska Institutet	131	0,16%
Belgique	Universiteit Gent	128	0,16%
Portugal	Universidade do Porto	119	0,14%
Malta	Paragon Limited	116	0,14%
Royaume-Uni	Chancellor, Masters and Scholars of the University of Oxford	116	0,14%
Royaume-Uni	Chancellor, Masters and Scholars of the University of Cambridge	113	0,14%
Portugal	Universidade de Lisboa	95	0,12%
FWB* (33ème position)	Université de Liège	68	0,08%

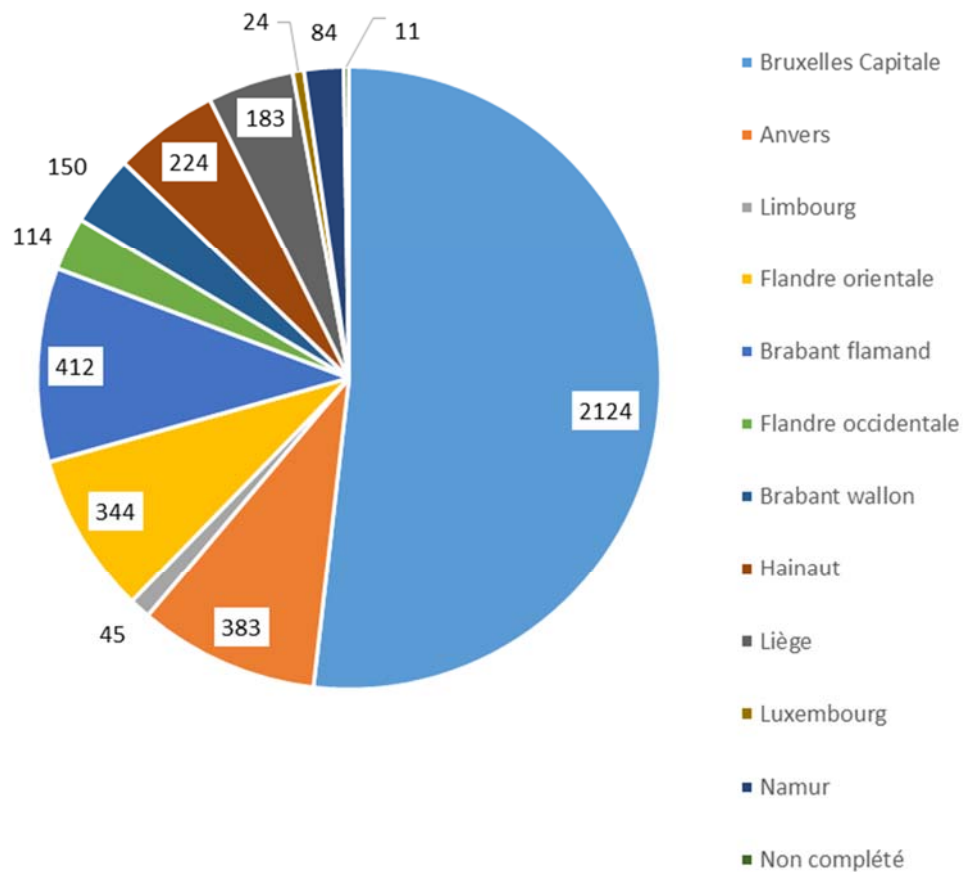
*: 1ère occurrence

Données extraites du Dashboard QlikView Erasmus+ en date du 28-06-2021, hors mobilité sortante des EES de la FWB

Répartition par unités territoriales statistiques (code NUTS) de la mobilité stage entrante :

Figure 19 : SMP – Répartition des stagiaires entrants en Belgique par unités territoriales statistiques

Stages par unités territoriales statistiques



Données extraites du Dashboard OlikView Erasmus+ en date du 28-06-2021

MISSIONS D'ENSEIGNEMENT

- o Profil des participants, Aspects financiers et durée du séjour, Aspects académiques

Figure 20 : STA – Profil des participants, Aspects financiers et durée du séjour, Aspects académiques

Missions d'enseignement - FWB Pays Programme		
	FWB (258 participants) (207 AA2015-2016, 230 AA2014-2015)	Pays Programme (33.126 participants) (31383 AA2015-2016, 31607 AA2014-2015)
Profil		
Genre	39% de femmes (101) / 61% d'hommes (157) (42%/58% AA2015-2016, 46%/54% AA2014-2015)	46% de femmes (15.153) / 54% d'hommes (17.971) (% identiques pour les 2 années académiques précédentes)
Nationalité	17 nationalités représentées (17 AA2015-2016/12 AA2014-2015) / 83% de belges / 6% de français	13% de polonais / 9% d'allemands / 9% d'espagnols / 7% d'italiens / 5% de français, de roumains et de tchèques / 3% de belges (14ème position)
Experts invités	21 (14 AA2015-2016, 20 AA2014-2015)	595 (595 AA2015-2016, 562 AA2014-2015)
Ancienneté	42% de seniors (+ de 20 ans d'expérience) / 31% d'intermédiaires (entre 10 et 20 ans d'expérience) / 27% de juniors (moins de 10 ans d'expérience) (39%, 32% et 29% AA2015-2016, 42%, 33% et 25% AA2014-2015)	
Aspects financiers et durée du séjour		
Bourse moyenne journalière par participant	183 €, voyage inclus (148 € AA2015-2016, 181 € AA2014-2015)	151,73 € (151,41 € AA2015-2016, 147,53 € AA2014-2015)
Bourse totale moyenne par participant	760 € (776 € AA2015-2016, 882 € AA2014-2015)	763,24 € (760,95 € AA2015-2016, 775,74 € AA2014-2015)
Financement complémentaire pour besoins spécifiques	0 participant	10 participants
Durée moyenne du séjour	5 jours, voyage inclus (5,3 AA2015-2016/4,9 jours AA2014-2015) Mission la plus longue: 14 jours	5,03 jours (4,88 AA2015-2016/5,26 AA2014-2015)
Aspects académiques		
Type d'établissement	43% des missions ont été organisées par des Universités, 40% par des Hautes Ecoles et 16% par des Ecoles des Arts (50%, 43% et 7% AA2015-2016 / 46%, 45% et 9% AA2014-2015) Focus Experts invités: 67% des missions ont été financées par une Ecole des Arts, 29% par des Hautes Ecoles et 5% par une Université (14,3%, 71,4%, 14,3% AA2015-2016 / 50%, 45% et 5% AA2014-2015)	
Cycles	37% des enseignants ont donné cours dans le 1er cycle, 48% dans le 2ème, 7% dans le 3ème. 2% dans le cycle court et 5% hors cycle. (48%, 38%, 7% AA2015-2016 / 43%, 40% et 10% AA2014-2015)	

Données Pays Programme extraites du Dashboard QlikView Erasmus+ en date du 30-06-2021

o Flux entrant et sortant

Figure 21 : STA – Flux entrant et sortant

Mobilité sortante	Allemagne	Autriche	Belgique	Chypre	Croatie	Danemark	Espagne	Estonie	Finlande	France	Grèce	Hongrie	Irlande	Islande	Italie	Lettonie	Lituanie	Malte	Norvège	Pays-Bas	Pologne	Portugal	République tchèque	Roumanie	Royaume-Uni	Slovaquie	Suède	Turquie	Total général Mobilité sortante	Total général Mobilité entrante et experts invités																												
Mobilité entrante	Allemagne	Autriche	Belgique	Chypre	Croatie	Danemark	Espagne	Estonie	Finlande	France	Grèce	Hongrie	Irlande	Islande	Italie	Lettonie	Lituanie	Malte	Norvège	Pays-Bas	Pologne	Portugal	République tchèque	Roumanie	Royaume-Uni	Slovaquie	Suède	Turquie	Total général Mobilité sortante	Total général Mobilité entrante et experts invités																												
Académie des Beaux-Arts de Tournai																						1						0	1																													
Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles										1	6														1			1	7																													
Académie Royale des Beaux-Arts de Liège															4													0	4																													
ARTS²										2	2											1					1	4	2																													
Conservatoire Royal de Bruxelles			1				2	1							3	4				1		1				1		6	8																													
ENS des arts visuels de La Cambre (ENSAV)																								8				8	0																													
ERG - Ecole de Recherche Graphique	1						2			2	2																	2	5																													
ESA Saint-Luc Bruxelles									1						1													1	1																													
ESA Saint-Luc Liège										1																		1	0																													
ESC des Arts de l'Image Le 75										5	1	1															1	5	3																													
Haute Ecole Albert Jacquard							3				1																	0	4																													
Haute Ecole Bruxelles-Brabant_HE2B-HEB							1				2																	0	3																													
Haute Ecole Bruxelles-Brabant_HE2B-Spaak	2						1	2														1						3	3																													
Haute Ecole Charlemagne									5	2					1									1				6	3																													
Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg-HENALLUX	3	1				1	1		1	3	3						1	1				2		2				9	10																													
Haute école de la Province de Liège							1			6	4	3			2							1	2	2	1	2	2	18	9																													
Haute Ecole en Hainaut										1	2											1						2	2																													
Haute Ecole EPHEC	2				1	3	3	2		1						1				2		1	1					11	6																													
Haute Ecole Francisco Ferrer											1										2							2	1																													
Haute Ecole Gallée						1	1		1		2													1	2	1		3	6																													
Haute Ecole Groupe ICHÉC - ISC Saint Louis - ISFSC							2			2					1					1								4	2																													
Haute Ecole Léonard de Vinci	1	1	1			2	1	1	3		1	9	1	2		3	2	2		2		3	1			1	3	22	17																													
Haute Ecole Libre de Bruxelles - Ilya Prigogine										1								1										1	1																													
Haute Ecole Libre Mosane - HELMo					1		1		2	1	2									1		1	1	1	1		1	6	7																													
Haute Ecole Louvain en Hainaut - HELHA										1			1				1					3		1				2	5																													
Haute Ecole Provinciale de Hainaut - Condorcet										6	1											1						7	1																													
Haute Ecole Robert Schuman										2	1																	2	1																													
Université Catholique de Louvain	1	2					6	6		14	5	1		1	9	2			1		2		2	1	1			36	18																													
Université de Liège	1	1	1				3	5	1	13	12	1			9	7	3				2	2	2	1	4	1	1	36	34																													
Université de Mons	2					1	2	3	1	1	2				2	1					1	1	3	2	3		1	16	12																													
Université de Namur			1	1																								2	0																													
Université Libre de Bruxelles	3	2	1	1			5	6		4	5				1						1	1	2	1	3	2	1	20	23																													
Université Saint-Louis Bruxelles									1																1			1	1																													
Experts invités				21																								0	21																													
Total général	14	7	3	4	21	0	0	2	7	6	24	35	0	0	14	3	75	54	5	4	1	2	1	0	0	0	1	31	21	4	2	1	2	0	0	1	3	0	4	1	8	6	13	17	4	5	8	13	8	4	2	0	5	5	1	6	237	221

Données de la mobilité entrante extraites du Dashboard QlikView Erasmus+ en date du 15-09-2021

28 pays sont représentés, dont la Belgique dans le cadre des experts invités. La Bulgarie ne figure pas, cette année, parmi les destinations choisies. La France demeure, comme les années précédentes, la destination la plus plébiscitée. En ce qui concerne l'équilibre des flux, les chiffres globaux (hors experts invités) des missions financées (237) et accueillies (200) restent relativement proches (193 et 179 AA2015-2016 et 210 et 219 AA2014-2015). Le détail par pays est beaucoup plus varié comme illustré dans le tableau de la Figure 21.

o Domaines d'enseignement et langue d'enseignement

Figure 22 : STA – Nombre de participants par domaine d'enseignement

Domaines d'enseignement		
1	Education	13 5%
2	Lettres et arts	90 35%
3	Sciences sociales, journalisme et information	30 12%
4	Commerce, administration et droit	36 14%
5	Sciences naturelles, mathématiques et statistiques	16 6%
6	Technologies de l'information et de la communication (TICs)	5 2%
7	Ingénierie, industries de transformation et construction	38 15%
8	Agriculture, sylviculture, halieutique et sciences vétérinaires	6 2%
9	Santé et protection sociale	19 7%
10	Services	5 2%
		258

Les grands domaines d'études, tels que structurés par les codes CITE 2013, sont tous représentés avec une prédominance, encore plus marquée que les années précédentes, pour les Lettres et arts. Les tendances générales restent inchangées avec comme trio de tête les Lettres/arts, le Commerce/administration/droit, Ingénierie/industries de transformation/construction.

En y regardant d'un peu plus près, on peut mettre en avant certains domaines et noter une très belle progression pour les Arts : 16% des missions pour les Arts, 14% pour les Langues, 12% pour le Commerce et l'administration, 7% pour l'Ingénierie et 6% pour l'Architecture.

(AA2015-2016, 14% : Commerce et l'administration, 13% : Langues, 11% : Santé, 9% : Arts, 9% : Architecture, 8% : Sciences sociales et du comportement et 7% : Education / AA2014-2015 : 13% Langues, 12% : Arts, 10% : Commerce et l'administration, 10% : Santé, 7% : Sciences sociales et du comportement et 7% : Architecture).

50% des enseignants ont donné cours en anglais, 35% en français, 7% en espagnol et 4% en italien (AA2015-2016 : 43% en anglais, 42% en français, 7% en espagnol et 3% en italien/ AA2014-2015 : 45% en français, 40% en anglais, 6% en espagnol et 6% en italien), l'anglais gagne donc du terrain.

Détail par établissement :

Figure 23 : STA – Nombre de participants par établissement et domaine d'enseignement

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles		1									1
ARTS ²		4									4
Conservatoire Royal de Bruxelles		6									6
ENS des arts visuels de La Cambre (ENSAV)		8									8
ERG - Ecole de Recherche Graphique		2									2
ESA Saint-Luc Bruxelles		1									1
ESA Saint-Luc Liège		1									1
ESC des Arts de l'image Le 75		5									5
Haute Ecole Bruxelles-Brabant_HE2B-Spaak					2		1				3
Haute Ecole Charlemagne				1			1			4	6
Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg-HENALLUX	1			5		1			2		9
Haute école de la Province de Liège			3	7	1	3	3		1		18
Haute Ecole en Hainaut	2										2
Haute Ecole EPHEC				11							11
Haute Ecole Francisco Ferrer	2										2
Haute Ecole Galilée	1		2								3
Haute Ecole Groupe ICHEC - ISC Saint Louis - ISFSC			1	3							4
Haute Ecole Léonard de Vinci	3		4				7		8		22
Haute Ecole Libre de Bruxelles - Ilya Prigogine			1								1
Haute Ecole Libre Mosane - HELMo				2			2		2		6
Haute Ecole Louvain en Hainaut - HELHA	1								1		2
Haute Ecole Provinciale de Hainaut - Condorcet		1	1				1	1	3		7
Haute Ecole Robert Schuman			2								2
Université Catholique de Louvain	3	16	5		1	1	7	1	1	1	36
Université de Liège		11	4	3	9		5	4			36
Université de Mons		8	1		1		6				16
Université de Namur		1		1							2
Université Libre de Bruxelles		9	4		2		5				20
Université Saint-Louis Bruxelles		1									1
Experts invités		15	2	3					1		21
Total	13	90	30	36	16	5	38	6	19	5	258

Domaines d'études

- 1 Education
- 2 Lettres et arts
- 3 Sciences sociales, journalisme et information
- 4 Commerce, administration et droit
- 5 Sciences naturelles, mathématiques et statistiques
- 6 Technologies de l'information et de la communication (TICs)
- 7 Ingénierie, industries de transformation et construction
- 8 Agriculture, sylviculture, halieutique et sciences vétérinaires
- 9 Santé et protection sociale
- 10 Services

o Durée moyenne de séjour

Figure 24 : STA – Nombre de participants par établissement et durée moyenne de séjour

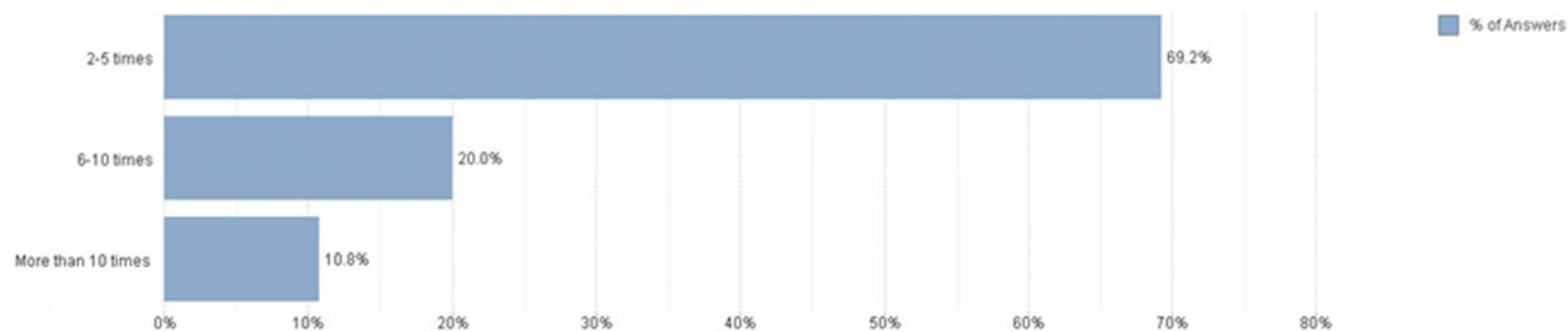
	Participants	Durée moyenne de séjour (jours de voyage inclus)
Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles	1	5
ARTS ²	4	4
Conservatoire Royal de Bruxelles	6	4
ENS des arts visuels de La Cambre (ENSAV)	8	4
ERG - Ecole de Recherche Graphique	2	5
ESA Saint-Luc Bruxelles	1	7
ESA Saint-Luc Liège	1	3
ESC des Arts de l'image Le 75	5	6
Haute Ecole Bruxelles-Brabant_HE2B-Spaak	3	4
Haute Ecole Charlemagne	6	7
Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg-HENALLUX	9	6
Haute école de la Province de Liège	18	5
Haute Ecole en Hainaut	2	7
Haute Ecole EPHEC	11	6
Haute Ecole Francisco Ferrer	2	5
Haute Ecole Galilée	3	6
Haute Ecole Groupe ICHEC - ISC Saint Louis - ISFSC	4	5
Haute Ecole Léonard de Vinci	22	4
Haute Ecole Libre de Bruxelles - Ilya Prigogine	1	6
Haute Ecole Libre Mosane - HELMo	6	6
Haute Ecole Louvain en Hainaut - HELHA	2	8
Haute Ecole Provinciale de Hainaut - Condorcet	7	6
Haute Ecole Robert Schuman	2	7
Université Catholique de Louvain	36	5
Université de Liège	36	6
Université de Mons	16	6
Université de Namur	2	6
Universite Libre de Bruxelles	20	7
Universite Saint-Louis Bruxelles	1	7
Experts invités	21	4
	258	5

- o Participation antérieure

Dans le cadre de leur rapport de fin de séjour, 35% des enseignants déclarent avoir effectué pendant l'année académique 2016-2017 leur première mission d'enseignement dans le cadre du programme Erasmus.

Parmi les enseignants « habitués » du programme, 11% ont déjà bénéficié à plus de 10 reprises d'un financement Erasmus.

Figure 25 : STA - Nombre de participations depuis 2010 pour les « habitués » du programme



Statistiques extraites du Dashboard QlikView en date du 22-09-2021, 130 répondants « habitués » du programme (experts invités exclus)

o TOP Fédération Wallonie-Bruxelles

Figure 26 : STA – TOP des établissements d'envoi et d'accueil des participants FW-B, Focus sur les experts invités

Missions d'enseignement financées par nos établissements		
TOP 10 des établissements FWB (experts invités inclus)		
<i>Total participants</i>	258	
Université catholique de Louvain	37	14%
Université de Liège	36	14%
Haute Ecole Léonard de Vinci	22	9%
Université libre de Bruxelles	20	8%
Haute Ecole de la Province de Liège	19	7%
ERG - Ecole de Recherche graphique	16	6%
Université de Mons	16	6%
Haute Ecole EPHEC	11	4%
Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg	10	4%
ENS des arts visuels de La Cambre (ENSAV)	8	3%
Focus sur les experts invités		
Etablissements qui ont organisé des missions avec experts invités		
<i>Total participants</i>	21	
ERG - Ecole de Recherche graphique	14	
Haute Ecole Galilée	2	
Haute Ecole de la Province de Liège	1	
Haute Ecole Libre Mosane - HELMO	1	
Haute Ecole de la Communauté française Albert Jacquard	1	
Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg - HENALLUX	1	
Université catholique de Louvain	1	
TOP des établissements d'accueil des missions d'enseignement FWB (hors experts invités)		
<i>Total participants</i>		
		237
Royaume-Uni	The University of the Arts London	8
Italie	Università della Campania "Luigi Vanvitelli" (Seconda Università degli Studi di Napoli)	6
Finlande	Saimaan ammattikorkeakoulu Oy	5
Allemagne	Johannes Gutenberg - Universität Mainz	4
Espagne	Universitat politècnica de Valencia	4
France	Université de Pau et des pays de l'Adour	4
Portugal	Instituto politècnico do Porto	4

o TOP Belgique

Figure 27 : STA – TOP des pays d'envoi vers la Belgique, des établissements d'accueil en Belgique et des établissements belges d'envoi

Missions d'enseignement de et vers la Belgique

Mobilité entrante

TOP 10 des pays d'envoi vers la Belgique

<i>Total enseignants (experts invités inclus)</i>		
Espagne	90	10%
France	89	10%
Finlande	81	9%
Pays-Bas	81	9%
Allemagne	58	6%
Autriche	53	6%
Royaume-Uni	52	6%
Portugal	51	6%
Italie	48	5%
Pologne	48	5%

TOP 20 des établissements d'accueil en Belgique

<i>Total enseignants (experts invités inclus)</i>		
Katholieke Universiteit Leuven	104	11%
Universiteit Gent	67	7%
Artesis Plantijn Hogeschool Antwerpen	61	7%
Katholieke Hogeschool VIVES Zuid	58	6%
UC Leuven	57	6%
Thomas More Kempen VZW	50	5%
Arteveldehogeschool	44	5%
Hogeschool Gent	37	4%
Université de Liège	34	4%
Universiteit Antwerpen	34	4%
Karel de Groote Hogeschool KH Antwerpen	33	4%
Hogeschool West-Vlaanderen HOWEST	32	3%
Hogeschool PXL	27	3%
Katholieke Hogeschool VIVES Noord	25	3%
Université libre de Bruxelles	23	2%
Luca School of Arts VZW	20	2%
Université catholique de Louvain	18	2%
Haute Ecole Léonard de Vinci	17	2%
Erasmushogeschool Brussel	16	2%
Vrije Universiteit Brussel	14	2%

Mobilité sortante

TOP 20 des établissements belges d'envoi

<i>Total enseignants (experts invités inclus)</i>		
Arteveldehogeschool	99	10%
Artesis Plantijn Hogeschool Antwerpen	86	8%
Hogeschool Gent	65	6%
Katholieke Universiteit Leuven	57	6%
UC Leuven	54	5%
Katholieke Hogeschool Vives Zuid	45	4%
Universiteit Gent	44	4%
Erasmushogeschool Brussel	43	4%
Universiteit Antwerpen	41	4%
Hogeschool West-Vlaanderen HOWEST	40	4%
Karel de Groote Hogeschool KH Antwerpen	40	4%
Odisee	30	3%
Université catholique de Louvain	30	3%
Thomes More Mechelen-Antwerpen	28	3%
Katholieke Hogeschool VIVES Noord	27	3%
Hogeschool PXL	26	3%
Université de Liège	26	3%
Université libre de Bruxelles	23	2%
Luca School of Arts VZW	20	2%
Haute Ecole Léonard de Vinci	19	2%

o TOP « Pays Programme »

Figure 28 : STA – TOP Pays Programme – Pays d'envoi, d'accueil et établissements d'envoi et d'accueil

Missions d'enseignement entre "Pays Programme"

TOP 10 des pays d'envoi

<i>Total enseignants</i>	33.126	
Pologne	4.297	13%
Allemagne	3.111	9%
Espagne	2.961	9%
Italie	2.090	6%
France	1.964	6%
République tchèque	1.845	6%
Roumanie	1.835	6%
Royaume-Uni	1.552	5%
Hongrie	1.189	4%
Turquie	1.142	3%
Belgique* (14ème position)	1.021	3%

TOP 10 des pays d'accueil

<i>Total enseignants</i>	33.126	
Espagne	3.630	11%
Italie	3.256	10%
Allemagne	2.643	8%
Pologne	2.295	7%
France	2.136	6%
Portugal	1.844	6%
République tchèque	1.755	5%
Slovaquie	1.364	4%
Royaume-Uni	1.304	4%
Roumanie	1.281	4%
Belgique* (13ème position)	927	3%

TOP 10 des établissements d'envoi

<i>Total enseignants</i>		33.126	
Pologne	Uniwersytet Lodzki	278	0,84%
Hongrie	Szegedi Tudományegyetem	275	0,83%
Pologne	Uniwersytet Warszawski	221	0,67%
Pologne	Uniwersytet Wrocławski	214	0,65%
République tchèque	Masarykova univerzita	187	0,56%
Espagne	Universidad Complutense de Madrid	187	0,56%
Espagne	Universitat Politècnica de València	175	0,53%
Slovénie	Univerza v Ljubljani	170	0,51%
République tchèque	Universita Palackého v Olomouci	164	0,50%
Roumanie	Universitatea din Oradea	156	0,47%
Belgique* (33ème position)	Arteveldehogeschool	99	0,30%
FWB* (270ème position)	Université catholique de Louvain	30	0,09%

TOP 10 des établissements d'accueil

<i>Total enseignants</i>		33.126	
Espagne	Universidad de Granada	224	0,68%
Roumanie	Universitatea Babeş Bolyai	223	0,67%
Slovénie	Univerza v Ljubljani	214	0,65%
Italie	Alma Mater Studiorum - Università di Bologna	190	0,57%
République tchèque	Univerzita Karlova v Praze	188	0,57%
Italie	Università degli studi di Roma La Sapienza	186	0,56%
République tchèque	Masarykova univerzita	164	0,50%
Croatie	Sveučilište u Zagrebu	162	0,49%
Portugal	Instituto politénico do Porto	155	0,47%
Portugal	Universidade de Lisboa	154	0,46%
Belgique* (31ème position)	Katholieke Universiteit Leuven	104	0,31%
FWB* (228ème position)	Université de Liège	34	0,10%

Ces statistiques ont été extraites du Dashboard Qlikview Erasmus+ en date du 28-09-2021. Cet outil comptabilise les missions des experts invités dans le flux entrant.

* : 1ère occurrence

MISSIONS DE FORMATION

- o Profil des participants, Aspects financiers et durée du séjour, Aspects académiques

Figure 29 : STT – Profil des participants, Aspects financiers et durée de séjour, Aspects académiques

Missions de formation - FWB Pays Programme		FWB (303 participants) (177 AA2015-2016, 180 en AA2014-2015)	Pays Programme (22.807 participants) (21010 AA2015-2016, 19.480 AA2014-2015)																																																																								
Profil																																																																											
Genre		72% de femmes (218) / 28% d'hommes (85)	67% de femmes (15.203) / 33% d'hommes (7.604)																																																																								
Nationalité		9 nationalités représentées (4 AA2015-2016 et AA2014-2015) / 92% de belges / 5% de français	13% de polonais / 9% d'espagnols / 8% d'allemands / 6% de roumains / 2,5% de belges (14ème position)																																																																								
Ancienneté		31% de seniors (+ de 20 ans d'expérience) / 34% d'intermédiaires (entre 10 et 20 ans d'expérience) / 35% de juniors (moins de 10 ans d'expérience) (30%, 34% et 36% AA2015-2016, 39%, 34% et 27% AA2014-2015)	/																																																																								
		FWB (303 participants)	Pays Programme (22.807 participants)																																																																								
Aspects financiers et durée du séjour																																																																											
Bourse moyenne journalière par participant		165€ (pour 125€ AA2015-2016, 167€ AA2014-2015)	149€ (148€ AA2015-2016, 152€ AA2014-2015)																																																																								
Bourse totale moyenne par participant		658€ (670€ AA2015-2016, 748€ AA2014-2015)	793€ (790€ AA2015-2016, 817€ AA2014-2015)																																																																								
Financement complémentaire pour besoins spécifiques		1 participant	10 participants (10 AA2015-2016, 8 AA2014-2015)																																																																								
Durée moyenne du séjour		4,6 jours voyage inclus (5,4 AA2015-2016/ 4,5 jours AA2014-2015) Mission la plus longue: 19 jours	5,3 jours (5,2 AA2015-2016/ 5,4 AA2014-2015)																																																																								
		FWB (303 participants)																																																																									
Aspects académiques																																																																											
Type d'établissement		19% des missions ont été organisées par des Universités, 79% par des Hautes Ecoles et 2% par des Ecoles des Arts (18%, 75% et 7% AA2015-2016, 17,2%, 78,3% et 4,4% AA2014-2015)																																																																									
Type de formation		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Formation</th> <th>Ateliers (workshop)</th> <th>Mission d'observation</th> <th>Autres</th> <th>Total</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Personnel académique</td> <td>86</td> <td>71</td> <td>34</td> <td>27</td> <td>218</td> <td>72%</td> </tr> <tr> <td>Bureau des relations internationales</td> <td>22</td> <td>5</td> <td>4</td> <td>11</td> <td>42</td> <td>14%</td> </tr> <tr> <td>Administration générale et technique</td> <td>13</td> <td>4</td> <td>2</td> <td></td> <td>19</td> <td>6%</td> </tr> <tr> <td>Formation continue</td> <td>4</td> <td>1</td> <td></td> <td>1</td> <td>6</td> <td>2%</td> </tr> <tr> <td>Information aux étudiants</td> <td>1</td> <td>2</td> <td></td> <td>1</td> <td>4</td> <td>1%</td> </tr> <tr> <td>Service des finances</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>3</td> <td>3</td> <td>1%</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>5</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>1</td> <td>11</td> <td>4%</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>131</td> <td>86</td> <td>42</td> <td>44</td> <td>303</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>43%</td> <td>28%</td> <td>14%</td> <td>15%</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>					Formation	Ateliers (workshop)	Mission d'observation	Autres	Total		Personnel académique	86	71	34	27	218	72%	Bureau des relations internationales	22	5	4	11	42	14%	Administration générale et technique	13	4	2		19	6%	Formation continue	4	1		1	6	2%	Information aux étudiants	1	2		1	4	1%	Service des finances				3	3	1%	Autres	5	3	2	1	11	4%	Total	131	86	42	44	303			43%	28%	14%	15%		
	Formation	Ateliers (workshop)	Mission d'observation	Autres	Total																																																																						
Personnel académique	86	71	34	27	218	72%																																																																					
Bureau des relations internationales	22	5	4	11	42	14%																																																																					
Administration générale et technique	13	4	2		19	6%																																																																					
Formation continue	4	1		1	6	2%																																																																					
Information aux étudiants	1	2		1	4	1%																																																																					
Service des finances				3	3	1%																																																																					
Autres	5	3	2	1	11	4%																																																																					
Total	131	86	42	44	303																																																																						
	43%	28%	14%	15%																																																																							

Données Pays Programme extraites du Dashboard OlikView Erasmus+ en date du 28-09-2021

o Flux sortant

Figure 30 : STT – Flux sortant

	Allemagne	Autriche	Chypre	Danemark	Espagne	Finlande	France	Grèce	Hongrie	Irlande	Islande	Italie	Malte	Norvège	Pays-Bas	Pologne	Portugal	République tchèque	Roumanie	Royaume-Uni	Slovénie	Suède	Suisse	Total
Académie des Beaux-Arts de Tournai									3										1					4
ERG - Ecole de Recherche Graphique							3																	3
Haute Ecole Albert Jacquard									1															1
Haute Ecole Bruxelles-Brabant_HE2B-Spaak							1										1							2
Haute Ecole Charlemagne												1												1
Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg-HENALLUX		2			11	2	7					11				1								34
Haute Ecole de la Province de Liège	1				1		5														1			8
Haute Ecole de la Province de Namur					1		4		1															6
Haute Ecole de la Ville de Liège							5																	5
Haute Ecole en Hainaut							6										1							7
Haute Ecole EPHEC					1		1		2			1					1							6
Haute Ecole Francisco Ferrer					3		3													1			1	8
Haute Ecole Gallée		1		1	2	1	23					3			1		1		1	1				35
Haute Ecole Groupe ICHEC-ISC Saint Louis-ISFSC							1								1									2
Haute Ecole Léonard de Vinci	3	5		11	9	6	26				2	6		3	6		1			3		3		84
Haute Ecole Libre de Bruxelles - Ilya Prigogine			1		1	1																		3
Haute Ecole Libre Mosane - HELM o						3	3																	6
Haute Ecole Louvain en Hainaut - HELHA	1				1		6		1											3			4	18
Haute Ecole Lucia de Brouckère													1											1
Haute Ecole Provinciale de Hainaut - Condorcet					1		1																	2
Haute Ecole Robert Schuman					1		3					1	1											6
Institut d'Optique Raymond Tibaut				1	1	1																		3
Université Catholique de Louvain		1			3		19	1				4		1				1						30
Université de Liège				1	7		1									3	1			1				14
Université de Mons					2		1								2									5
Université de Namur	1						4		2															7
Université Saint-Louis Bruxelles					1																	1		2
Total	6	9	1	14	46	14	123	1	3	7	2	26	3	4	12	4	5	2	2	9	1	4	5	303

Par rapport à l'année académique précédente, l'éventail des destinations varie quelque peu avec cinq nouvelles destinations (Hongrie, Islande, Roumanie, Slovénie, Suisse) alors que d'autres pays ne sont plus représentés (Bulgarie, Lettonie, Lituanie, Turquie). La France, l'Espagne et l'Italie forment le trio de tête. Le Royaume-Uni semble en perte de vitesse.

o Catégories de personnel et types de formation

Figure 31 : STT - Nombre de participants par catégorie de personnel et type de formation

	Formation continue				Service des finances		Administration générale et technique				Bureau des relations internationales				Information aux étudiants				Personnel académique					Autre					Total	
	Formation	Atelier	Autre	Total	Autre	Total	Mission d'observation	Formation	Atelier	Total	Mission d'observation	Formation	Atelier	Autre	Total	Formation	Atelier	Autre	Total	Mission d'observation	Formation	Atelier	Autre	Total	Mission d'observation	Formation	Atelier	Autre		Total
Académie des Beaux-Arts de Tournai											1				1					1				1	2				2	4
ERG - Ecole de Recherche Graphique																					1	2		3						3
Haute Ecole Albert Jacquard												1			1															1
Haute Ecole Bruxelles-Brabant_HE2B-Spaak																					1			1				1	1	2
Haute Ecole Charlemagne																1		1												1
Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg-HENALLUX							2			2	1	4	1	1	7						8	3	4	25						34
Haute Ecole de la Province de Liège											1				1						1	6		7						8
Haute Ecole de la Province de Namur																					5	1		6						6
Haute Ecole de la Ville de Liège																					5			5						5
Haute Ecole en Hainaut																				6	1		7							7
Haute Ecole EPHEC												1			1						5			5						6
Haute Ecole Francisco Ferrer																					7	1		8						8
Haute Ecole Gallée												1		1	2						4	4	8	7	33					35
Haute Ecole Groupe ICHEC-ISC Saint Louis-ISFSC																					2			2						2
Haute Ecole Léonard de Vinci								2		2		5		6	11						22	16	20	13	71					84
Haute Ecole Libre de Bruxelles - Ilya Prigogine			1	1							1				1								1	1						3
Haute Ecole Libre Mosane - HELMO																					1	4	1	6						6
Haute Ecole Louvain en Hainaut - HELHA								1		1											4	13		17						18
Haute Ecole Lucia de Brouckère	1			1																										1
Haute Ecole Provinciale de Hainaut - Condorcet													1		1									1						2
Haute Ecole Robert Schuman								1		1				1	1						1	2	1	4						6
Institut d'Optique Raymond Tibaut	1			1										1	1															3
Université Catholique de Louvain	2	1		3				6	4	10		1	3	4	1	1					8			8		2	1	3	30	
Université de Liège								3		3		8			8											3			3	14
Université de Mons																				1	3	1		5						5
Université de Namur					3	3															2			2			2		2	7
Université Saint-Louis Bruxelles												1	1	2																2
Total	4	1	1	6	3	3	2	13	4	19	4	22	5	11	42	1	2	1	4	34	86	71	27	218	2	5	3	1	11	303

Le personnel académique et les membres du bureau des relations internationales demeurent, à l'instar des années précédentes, les départements les plus mobiles.

o TOP Fédération Wallonie-Bruxelles

Figure 32 : STT – TOP 10 des établissements d'envoi et d'accueil des participants FWB

Missions de formation financées par nos établissements			
TOP 10 des établissements d'envoi FWB		TOP 10 des organismes d'accueil	
<i>Total participants</i>	<i>303</i>	<i>Total participants</i>	<i>303</i>
Haute Ecole Léonard de Vinci	84 28%	France	Institut national supérieur des sciences agronomiques 11
Haute Ecole Galilée	35 12%	Espagne	BCN 11
Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg	34 11%	Italie	Association Le Furet 10
Université catholique de Louvain	30 10%	Pays-Bas	European association for international education 7
HELHa	18 6%	Danemark	Via University College 7
Université de Liège	14 5%	Finlande	Savonia-Ammattikorkeakoulu Oy 6
Haute Ecole de la Province de Liège	8 3%	Espagne	Universidad de Granada 6
Haute Ecole Francisco Ferrer	8 3%	Italie	Universita'degli studi di Bergamo 6
Haute Ecole en Hainaut	7 2%	France	Ardèches Images 5
Université de Namur	7 2%	France	Assises du journalisme 5

o TOP Belgique

Figure 33 : STT – TOP des pays d'envoi vers la Belgique et des établissements d'accueil en Belgique

Missions de formation en Belgique			
<i>Mobilité entrante</i>			
TOP 10 des pays d'envoi vers la Belgique		TOP 15 des organismes d'accueil en Belgique	
<i>Total participants</i>	<i>563</i>	<i>Total participants</i>	<i>563</i>
Royaume-Uni	61 11%	Katholieke Universiteit Leuven	64 11%
France	60 11%	Universiteit Gent	46 8%
Finlande	53 9%	Université de Liège	43 8%
Pologne	42 7%	Arteveldehogeschool	33 6%
Allemagne	35 6%	Artesis Plantijn Hogeschool Antwerpen	20 4%
Espagne	35 6%	Hogeschool Gent	20 4%
Italie	32 6%	Katholieke Hogeschool VIVES Zuid	20 4%
Danemark	25 4%	Vrije Universiteit Brussel	19 3%
Pays-Bas	24 4%	Universiteit Antwerpen	17 3%
Turquie	24 4%	Universite libre de Bruxelles	15 3%
		Hogeschool West-Vlaanderen Howest	13 2%
		Thomas More Kempen vzw	12 2%
		UC Leuven	12 2%
		Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg	10 2%
		Haute Ecole Léonard de Vinci	10 2%

Données Pays Programme extraites du Dashboard QlikView Erasmus+ en date du 29-09-2021

o TOP « Pays Programme »

Figure 34 : STT – TOP Pays Programme – Pays d'envoi et d'accueil, établissements d'envoi et organismes d'accueil

Missions de formation entre "Pays Programme"

TOP 10 des pays d'envoi

<i>Total participants</i>	22.807	
Pologne	3.040	13%
Espagne	2.070	9%
Allemagne	1.963	9%
Roumanie	1.389	6%
Royaume-Uni	1.170	5%
Finlande	955	4%
France	952	4%
République tchèque	944	4%
Italie	917	4%
Turquie	874	4%
Belgique* (14ème position)	591	3%

TOP 10 des pays d'accueil

<i>Total participants</i>	22.807	
Espagne	2.756	12%
Royaume-Uni	2.553	11%
Italie	1.807	8%
Allemagne	1.706	7%
Portugal	1.193	5%
Pologne	1.049	5%
République tchèque	1.028	5%
France	1.002	4%
Finlande	831	4%
Pays-Bas	780	3%
Belgique* (14ème position)	563	2%

TOP 10 des établissements d'envoi

<i>Total participants</i>	22.807		
Roumanie	Universitatea din Oradea	196	0,86%
Pologne	Uniwersytet Wroclawski	169	0,74%
Pologne	Uniwersytet Warszawski	141	0,62%
République tchèque	Ceska Zemedelska Univerzita V Praze	124	0,54%
Roumanie	Universitatea din Craiova	121	0,53%
Roumanie	Universitatea Babes Bolyai	114	0,50%
Allemagne	Technische Universität München	105	0,46%
Lituanie	Kauno technologijos Universitetas	104	0,46%
Pologne	Akademia T-H W Bielsku-Bialej	103	0,45%
Pays-Bas	Stichting Katholieke Universiteit	101	0,44%
FWB* (22ème position)	Haute Ecole Léonard de Vinci	84	0,37%

TOP 10 des organismes d'accueil

<i>Total participants</i>	22.807		
Espagne	Universitat politecnica de Valencia	450	1,97%
Espagne	Universidad de Granada	146	0,64%
Portugal	Universidade do Porto	105	0,46%
Italie	Universita degli studi di Foggia	97	0,43%
Slovénie	Univerza V Ljubljani	97	0,43%
Espagne	Universidad de Sevilla	97	0,43%
Portugal	Universidade de Lisboa	89	0,39%
Italie	Alma Mater Studiorum-Universita di Bologna	88	0,39%
Grèce	Aristotelio Panepistimio Thessalonikis	87	0,38%
Islande	Haskoli Islands	83	0,36%
Belgique* (29ème position)	Katholieke Universiteit Leuven	64	0,28%
FWB* (73ème position)	Université de Liège	43	0,19%

* : 1ère occurrence

Données Pays Programme extraites du Dashboard QlikView Erasmus+ en date du 30-09-2021

LE POINT DE VUE DES PARTICIPANTS

Les données des rapports des participants ainsi que les graphiques ont été extraits, par l'AEF, du Dashboard Qlikview Erasmus+ entre le 30-09-2021 et le 04-10-2021.

Le nombre de rapports reçus lors de l'extraction s'élevait, par type d'action, à :

- 2.622 sur 2.601 séjours pour la mobilité à des fins d'études des étudiants sortants, le Dashboard Qlikview ne permet pas de réduire la sélection aux mobilités déclarées éligibles suite à l'analyse du rapport final
- 2.276 sur 2.344 séjours pour la mobilité à des fins d'études des étudiants entrants
- 901 sur 1.034 séjours pour la mobilité à des fins de stage des étudiants sortants
- 199 sur 258 séjours pour les missions d'enseignement
- 179 sur 303 séjours pour les missions de formation des personnels

55

CONFORMITE AUX DISPOSITIONS DE LA CHARTE : LE POINT DE VUE DES PARTICIPANTS

Les rapports des participants sont une source d'information contribuant à évaluer la conformité aux dispositions de la Charte pour l'enseignement supérieur. Le présent bilan se propose d'examiner le point de vue des participants au regard des éléments suivants :

- le catalogue de cours
- le processus de sélection
- l'information sur le transfert de la note
- la signature de la convention d'études ou de stage
- l'encadrement
- l'égalité de traitement et l'intégration des étudiants entrants
- le tutorat et la qualité des enseignements (mobilité entrante)
- la reconnaissance des activités des étudiants
- la reconnaissance des activités des membres du personnel

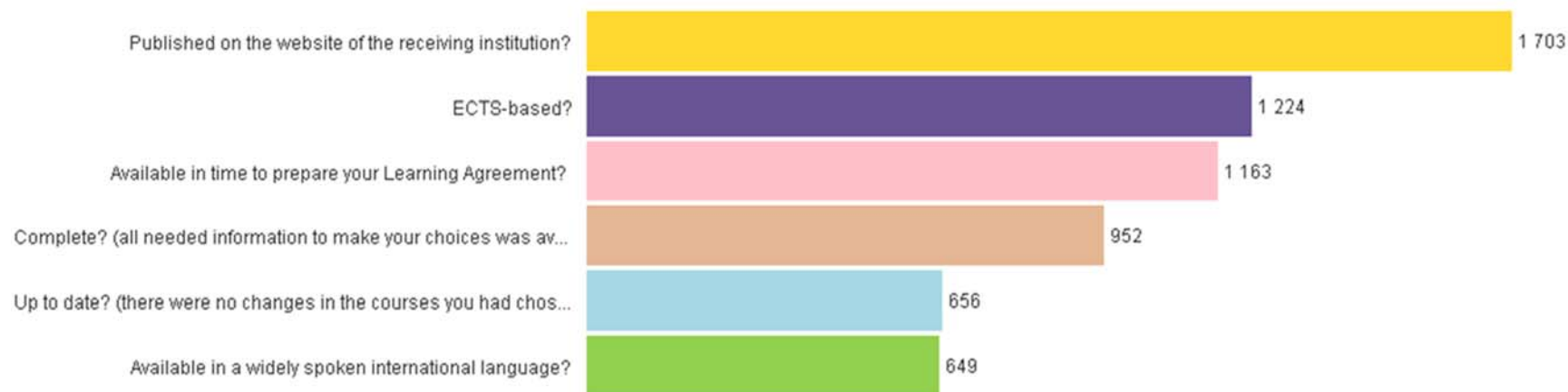
Pour certains points, les commentaires des établissements permettent, par un éclairage institutionnel, de nuancer la perception des participants.

L'analyse des rapports des étudiants sortants et entrants, pour autant que les données disponibles correspondent à une cohorte représentative, permet aux établissements d'orienter leurs actions et d'améliorer leurs pratiques.

➤ Qualité du catalogue de cours

Mobilité entrante à des fins d'études

Figure 35 : SMS entrante – Satisfaction par rapport à la qualité du catalogue de cours



Nombre de répondants SMS entrants : 2276

En ce qui concerne la mobilité entrante, le taux de satisfaction par rapport à la mise à jour du catalogue de cours est similaire à celui de l'année académique précédente et reste insuffisant (29%). A noter cependant que la formulation de la question peut prêter à confusion.

Pour expliciter les résultats, les établissements évoquent notamment les paramètres suivants: un site internet et/ou un catalogue de cours en restructuration, des traductions non finalisées, l'impact encore actif du décret Paysage, des grilles de cours en constante évolution, la mise au point de programme sur mesure pour certains étudiants, une lecture laborieuse en raison d'une articulation parfois complexe de l'offre de cours, un site internet en reconstruction, une offre limitée de cours en anglais.

A noter que, conformément au décret Paysage, le catalogue des cours qui seront organisés l'année académique suivante doit être transmis, le 1er juin, à l'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur (ARES). Une publication sur internet devrait donc être envisageable au plus tard début juin, ce qui reste tardif par rapport au calendrier des étudiants Erasmus+ du premier quadrimestre.

Différentes mesures ont été mises en œuvre afin d'améliorer la situation :

- mise au point d'un catalogue de cours valable 2 ans ;
- semestrialisation des cours ;
- afin d'optimiser le contenu des fiches de cours et de faciliter la lecture du catalogue, mise au point d'une fiche support à l'attention des enseignants ;
- mise au point d'une fiche explicative permettant aux étudiants étrangers de mieux comprendre l'articulation des cours et, notamment, la notion d'unité d'enseignement.

D'autres sont en cours de réflexion :

- envisager une réflexion plus globale sur le calendrier académique ;
- développer des versions en anglais, partielles ou complètes, du catalogue de cours ;
- proposer une traduction complète du site afin de faciliter la navigation générale des étudiants étrangers ;
- développer un moteur de recherche plus performant.

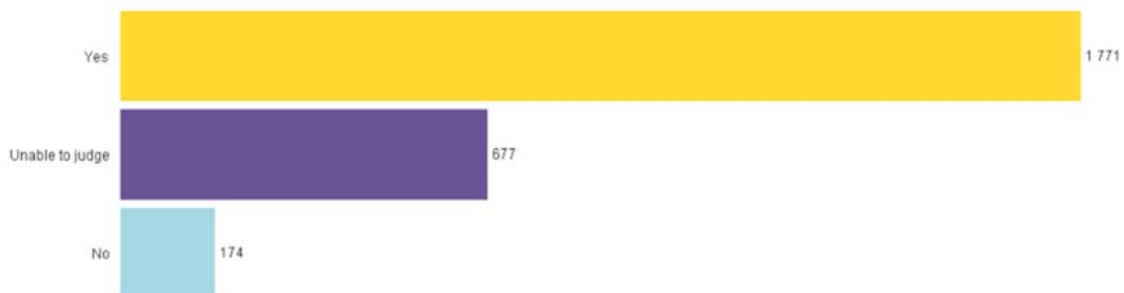
Plusieurs établissements signalent avoir pu avancer la date de publication du catalogue de cours.

A noter qu'en cas d'information non disponible sur le site internet, les établissements signalent la disponibilité du service des relations internationales pour répondre aux demandes des étudiants internationaux.

➤ Processus de sélection équitable et transparent

Mobilité sortante à des fins d'études

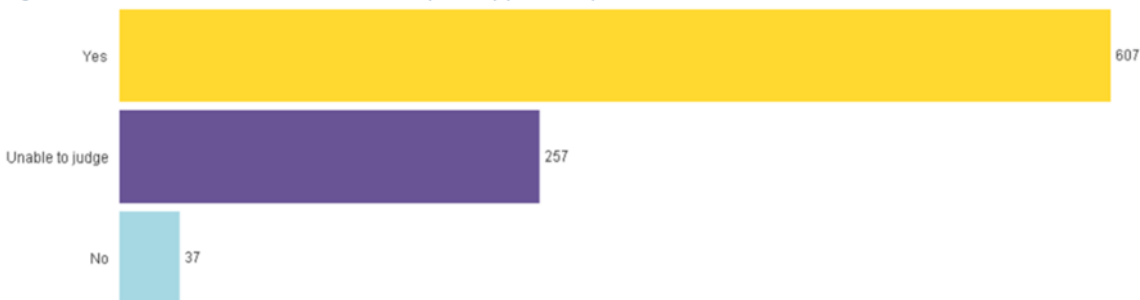
Figure 36 : SMS sortante – Satisfaction par rapport au processus de sélection



Nombre de répondants SMS : 2622 / 67% de réponses positives

Mobilité sortante à des fins de stage

Figure 37 : SMP sortante - Satisfaction par rapport au processus de sélection

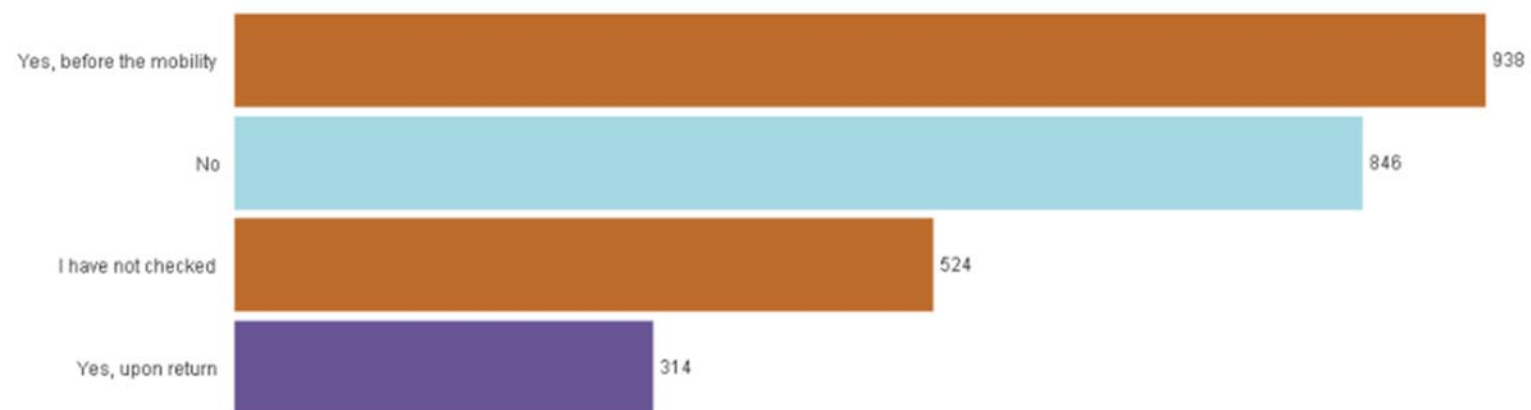


Nombre de répondants SMP : 901 / 67% de réponses positives

- Mise à disposition de l'information sur le transfert de la note

Mobilité sortante à des fins d'études

Figure 38 : SMS sortante – Mise à disposition de l'information sur la conversion de la note par l'EES d'envoi

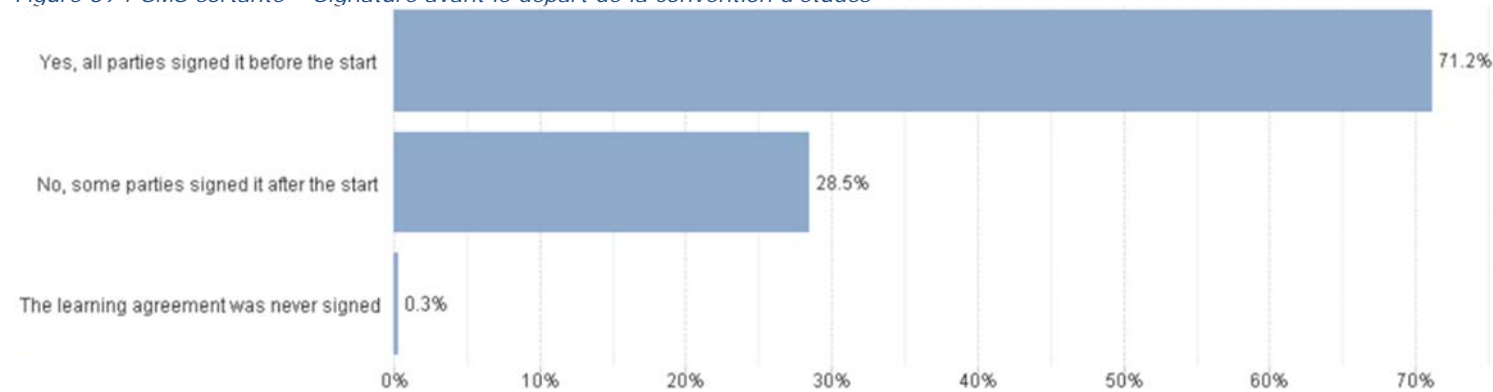


Nombre de répondants SMS : 2622 / 48% de réponses positives

➤ Signature avant le départ de la convention d'études ou de stage

Mobilité sortante à des fins d'études

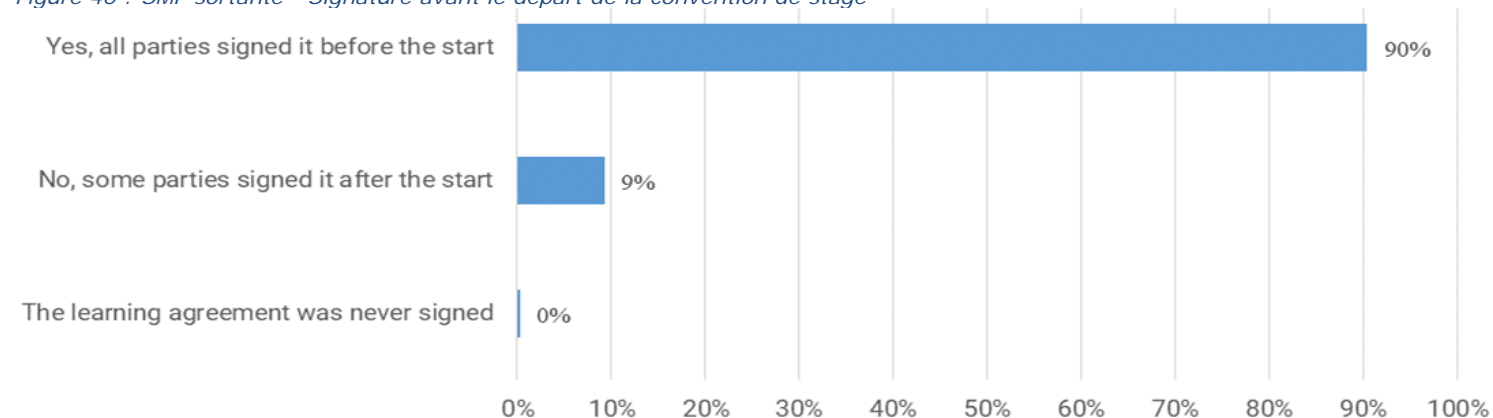
Figure 39 : SMS sortante – Signature avant le départ de la convention d'études



Nombre de répondants SMS : 2622

Mobilité à des fins de stage

Figure 40 : SMP sortante - Signature avant le départ de la convention de stage



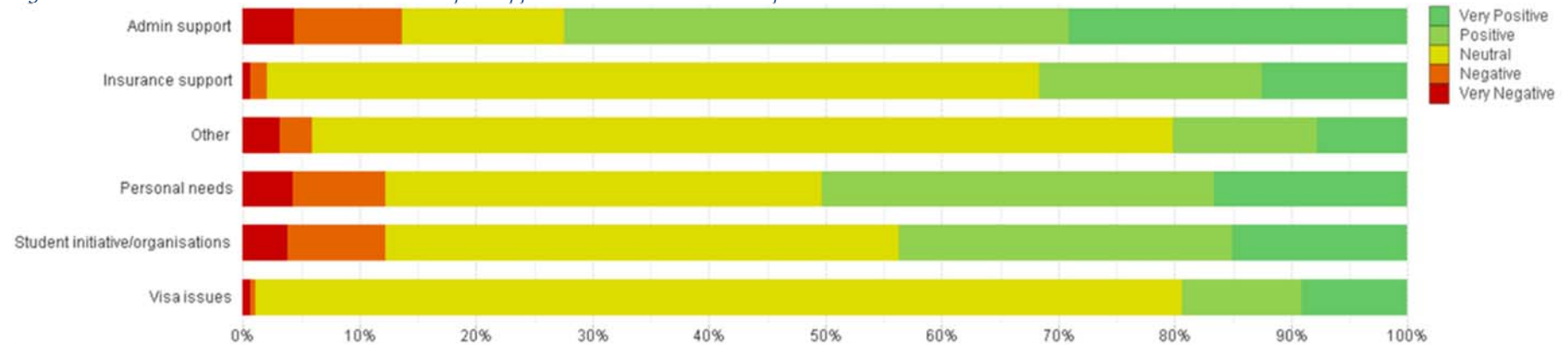
Nombre de répondants SMP : 901

A noter que selon les rapports des étudiants, 8 conventions d'études et 3 conventions de stage n'auraient jamais été signées. Le respect du délai de signature avant le début du séjour reste un objectif exigeant, difficile à atteindre pour les conventions d'études (71% en 2016-2017, 73% l'année précédente et 65% en 2014) ou à maintenir pour les stages (90% en 2016-2017, 100% l'année précédente et 66% en 2014).

➤ Taux de satisfaction par rapport à l'encadrement offert par les établissements de la FWB (mobilité sortante et entrante)

Mobilité sortante à des fins d'études

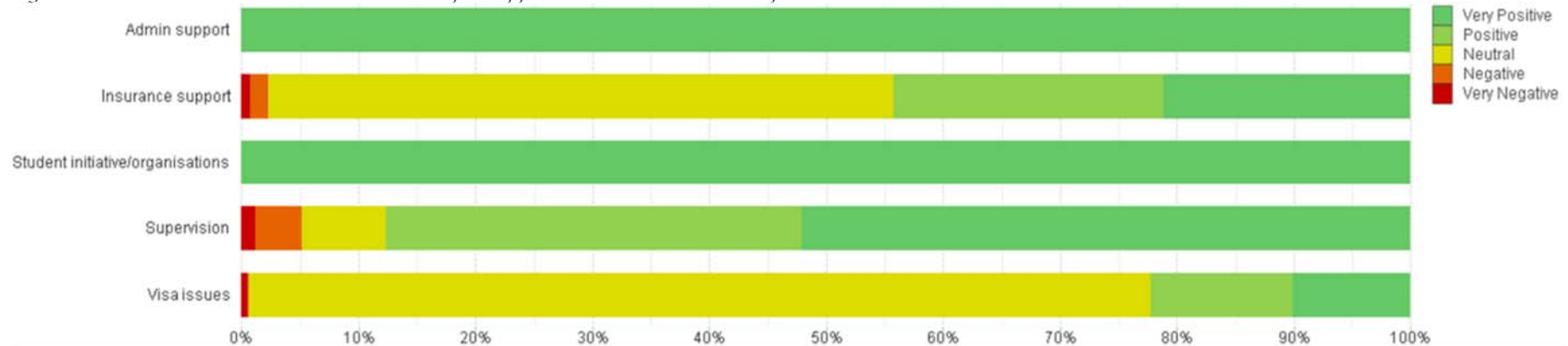
Figure 41 : SMS sortante – Taux de satisfaction par rapport à l'encadrement offert par les établissements de la FWB



Nombre de répondants SMS : variable en fonction des questions (dans l'ordre : 2622/2622/219/1656/2622/1029)

Mobilité sortante à des fins de stage

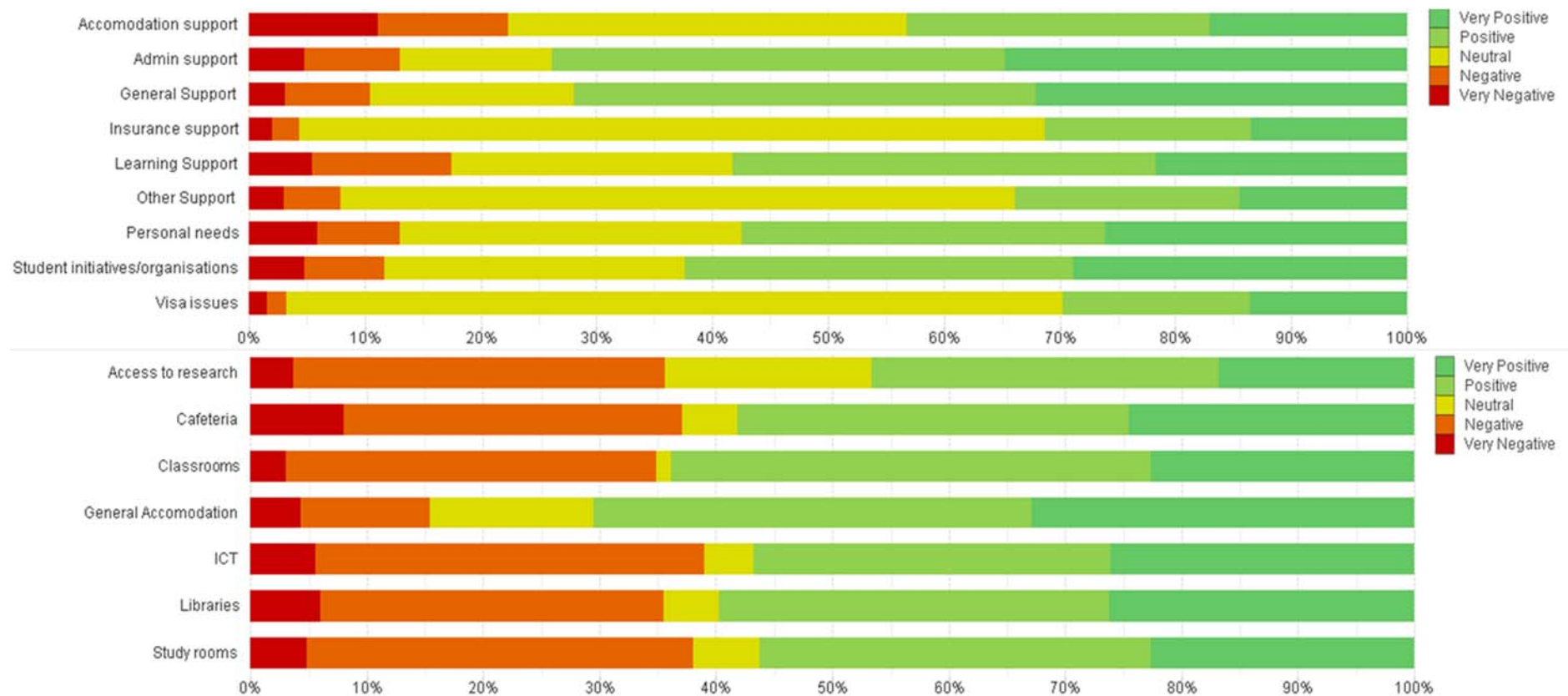
Figure 41 : SMP sortante – Taux de satisfaction par rapport à l'encadrement offert par les établissements de la FWB



Nombre de répondants SMP : variable en fonction des questions (dans l'ordre : 1/901/1/900/703)

Mobilité entrante

Figure 42 : SMS entrante – Taux de satisfaction par rapport à l'encadrement offert par les établissements de la FWB



Nombre de répondants SMS : 2276

➤ **Egalité de traitement et intégration (mobilité entrante)**

69% des étudiants entrants considèrent qu'une égalité de traitement a été assurée par leur établissement d'accueil. 53% se sont vraiment sentis intégrés parmi les étudiants locaux, le taux de satisfaction est plus élevé en ce qui concerne la vie quotidienne (68%) et encore meilleur en ce qui concerne l'intégration parmi les étudiants internationaux (82%). Ces taux sont soit similaires soit supérieurs à ceux observés en 2015-2016.

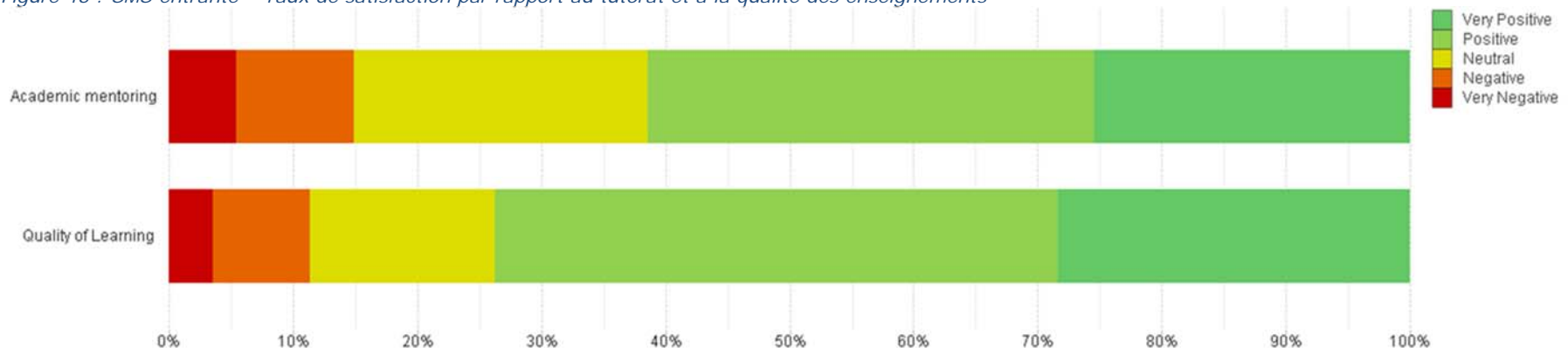
Exemples de mesures mises en place par les établissements pour favoriser l'intégration des participants :

- désignation d'un répondant/référent facultaire/de catégorie en vue d'une proximité renforcée avec les étudiants entrants et d'un soutien individualisé
- mise en place d'un système de buddy/parrainage avec la collaboration éventuelle d'associations étudiantes ou d'une antenne locale d'ESN (soutien dans les démarches administratives, recherche d'un logement, activités ludiques et culturelles au début voire tout au long du séjour)
- organisation, éventuellement en collaboration avec les Pôles, de semaines, journées et activités d'accueil/d'intégration. A noter, par exemple, la création d'un module *Belgian culture and Heritage* composé de visites culturelles organisées une fois par mois par le BRI de l'HELMo en collaboration avec le Pôle Liège-Luxembourg
- activité de débriefing/ enquête de satisfaction en fin de séjour
- offre de cours de langues/tables de conversation
- mise à disposition d'une carte sport et/ou culture à un prix intéressant
- mesures de répartition des étudiants afin de favoriser une bonne mixité que ce soit au niveau des cours ou du logement
- promotion renforcée des activités d'intégration auprès des étudiants entrants
- mise en contact des étudiants internationaux entre établissements ou via les Pôles
- fusion du comité d'accueil Erasmus avec un cercle d'étudiants en charge des activités de tous les étudiants

➤ **Tutorat et qualité des enseignements (mobilité entrante)**

61% des étudiants entrants sont satisfaits des mesures de tutorat académique et 74% de la qualité des apprentissages.

Figure 43 : SMS entrante – Taux de satisfaction par rapport au tutorat et à la qualité des enseignements



Nombre de répondants SMS : 2276

➤ **Reconnaissance des activités des étudiants (mobilité sortante)**

93% (92% AA2015-2016 et 89% AA2014-2015) des étudiants en mobilité à des fins d'études déclarent que les crédits acquis en mobilité seront reconnus par leur établissement d'origine.

En ce qui concerne les stagiaires, 88% d'entre eux déclarent qu'une reconnaissance a bien été accordée.

Tous les établissements confirment que la règle en vigueur est la reconnaissance des acquis réussis en mobilité et prévus dans la convention d'études/de stage.

Seule une mauvaise compréhension de la question et de la terminologie utilisée dans le rapport peut expliquer un pourcentage qui devrait normalement atteindre les 100%.

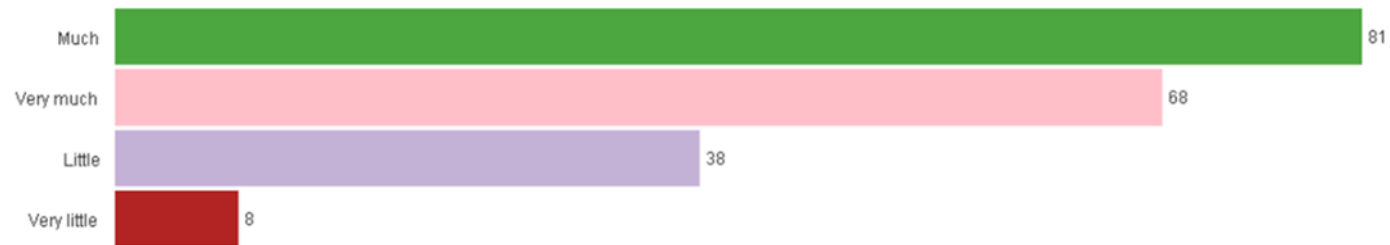
Les démarches entreprises en vue d'explicitier le processus de reconnaissance académique doivent être poursuivies.

➤ **Reconnaissance des activités des membres du personnel**

Missions d'enseignement

Les missions sont-elles encouragées par votre établissement en tant que composante de sa stratégie d'internationalisation ?

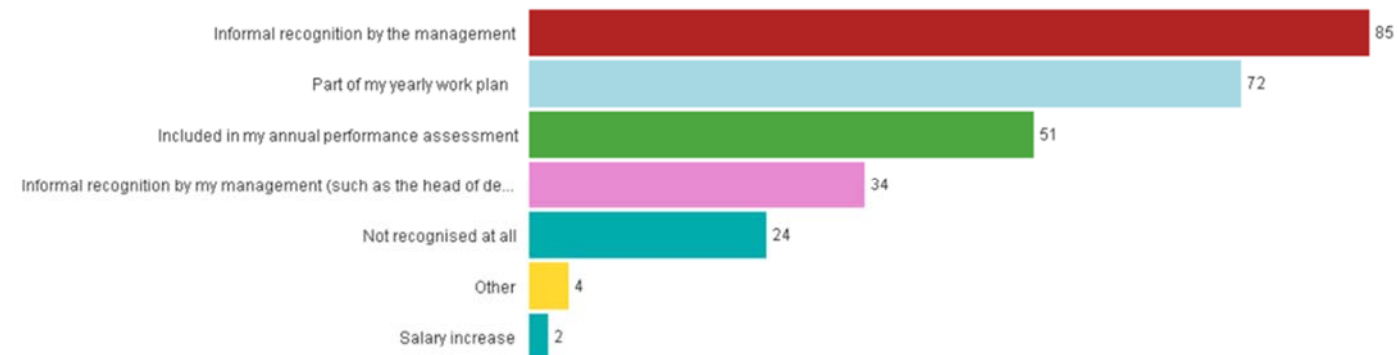
Figure 44 : STA – Inclusion des missions dans la stratégie d'internationalisation



Nombre de répondants STA : 195

Formes de reconnaissance mises en place par l'établissement d'envoi :

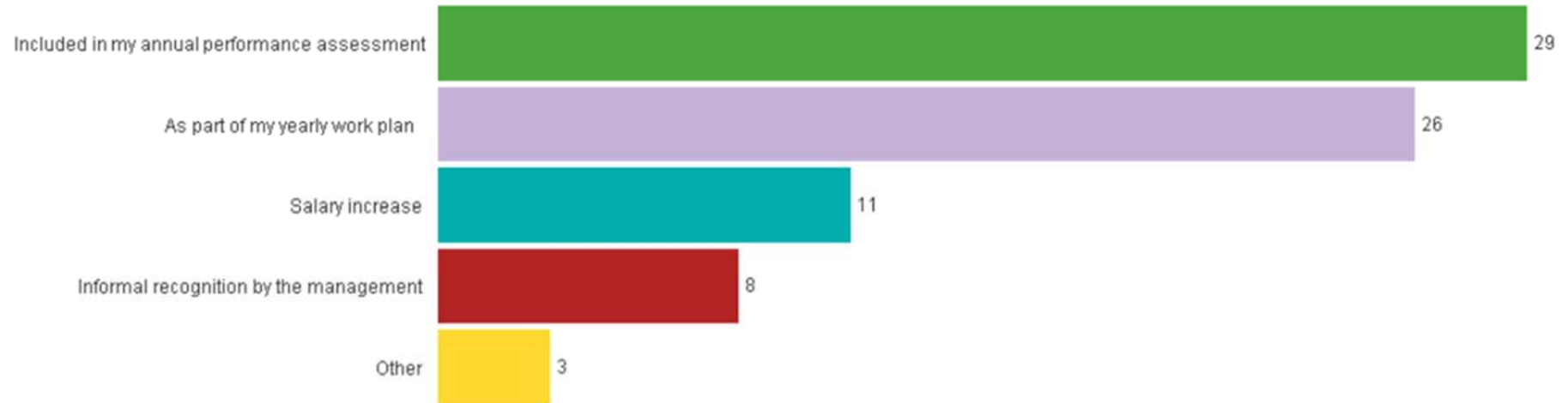
Figure 45 : STA – Formes de reconnaissance mise en place par l'établissement d'envoi



Nombre de répondants STA : 199

Formes de reconnaissance plébiscitée en cas d'insatisfaction par rapport à la situation actuelle :

Figure 46 : STA - Formes de reconnaissance plébiscitée en cas d'insatisfaction par rapport à la situation actuelle

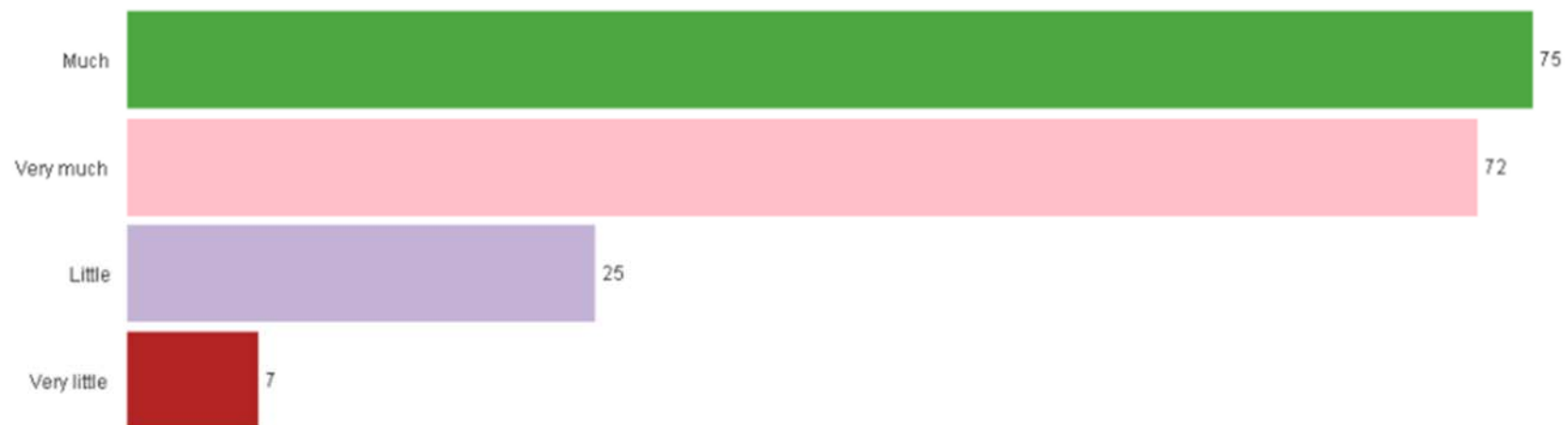


Nombre de répondants STA : 77

Missions de formation

Les missions sont-elles encouragées par votre établissement en tant que composante de sa stratégie d'internationalisation ?

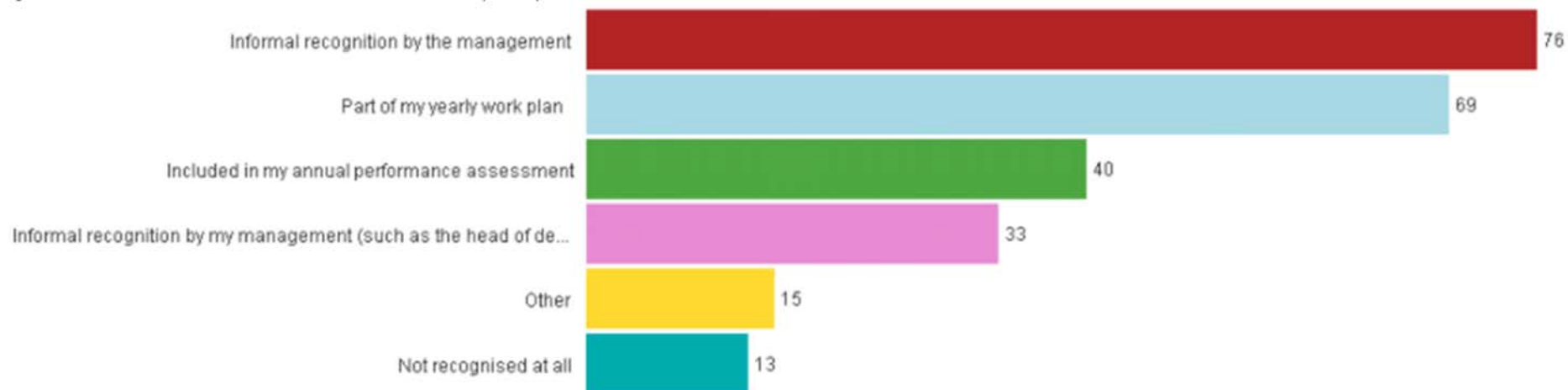
Figure 47 : STT - Inclusion des missions dans la stratégie d'internationalisation



Nombre de répondants STT : 179

Formes de reconnaissance mises en place par l'établissement d'envoi :

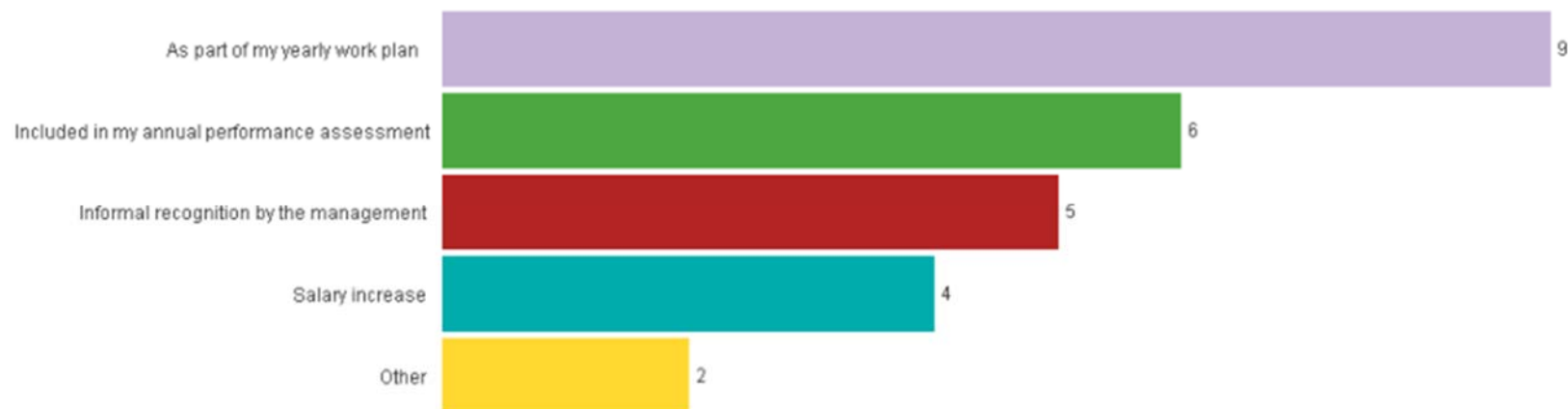
Figure 48 : STT - Formes de reconnaissance mise en place par l'établissement d'envoi



Nombre de répondants STT : 179

Forme de reconnaissance plébiscitée en cas d'insatisfaction par rapport à la situation actuelle :

Figure 49 : STT - Formes de reconnaissance plébiscitée en cas d'insatisfaction par rapport à la situation actuelle



Nombre de répondants STT : 26

CONFORMITE AUX DISPOSITIONS DE LA CHARTE : AUTO EVALUATION PAR LES BENEFICIAIRES

Tous nos établissements déclarent que les projets sont mis en œuvre dans le respect des principes de la Charte Erasmus+.

Des pistes d'amélioration sont malgré tout envisagées par plusieurs établissements en vue de renforcer encore le cadre qualité de leur gestion de projet, elles concernent notamment:

- une réflexion approfondie autour de l'accueil et de l'encadrement des étudiants entrants,
- une meilleure planification concernant la publication du catalogue de cours et sa traduction en anglais,
- l'enregistrement sur la plateforme Egracons,
- un contrôle renforcé du respect des échéances et notamment pour la signature des conventions d'études/de stage ou le versement de la bourse,
- une visibilité accrue accordée à la question des visas et assurances.

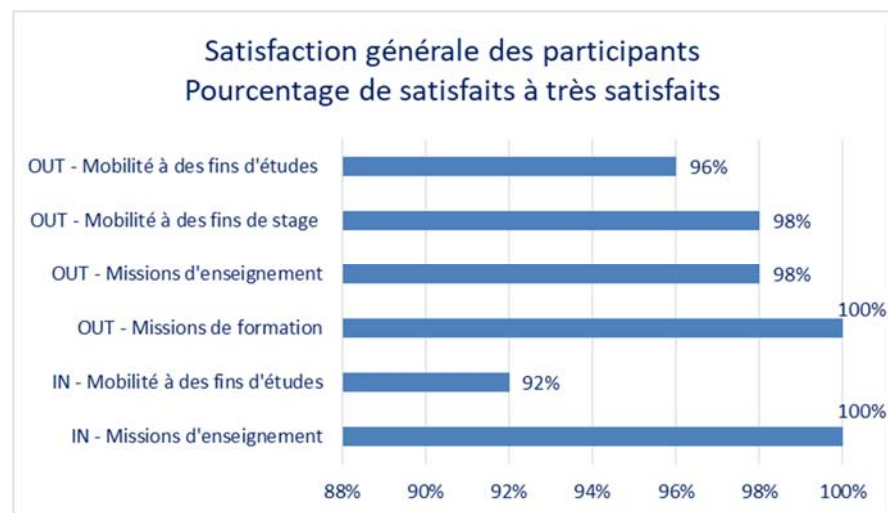
RETOUR D'EXPERIENCE

➤ Respect des délais pour le versement de la bourse aux étudiants

87,5% des étudiants en mobilité d'études ou de stage déclarent avoir reçu les versements conformément à ce qui était prévu dans leur contrat de bourse (87% pour l'année académique précédente).

➤ Taux de satisfaction générale (étudiants et staff entrants et sortants)

Figure 50 : SM et ST - Taux de satisfaction générale



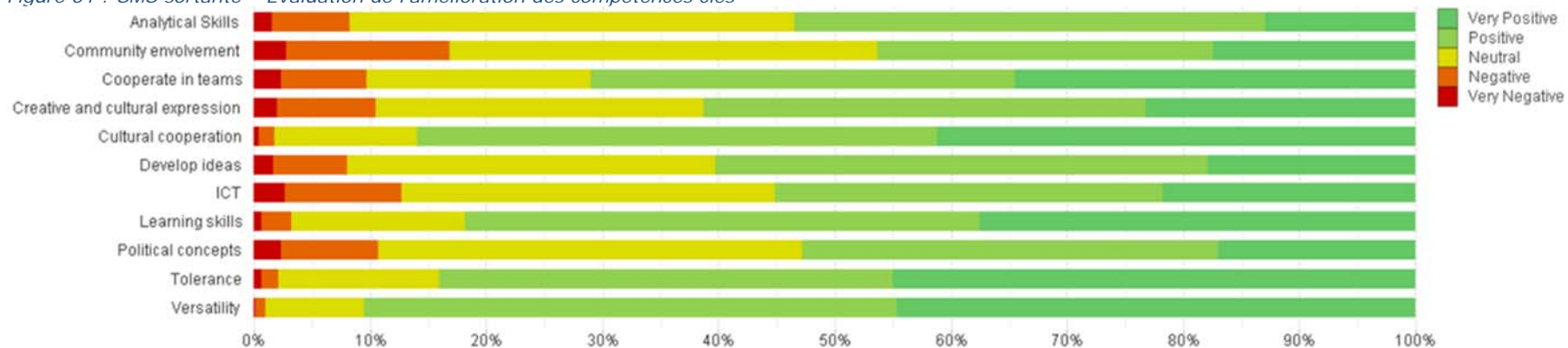
Les résultats sont quasiment identiques à ceux constatés les deux années académiques précédentes et restent globalement extrêmement encourageants.

➤ Compétences et employabilité

Séjours à des fins d'études

Amélioration des compétences clés :

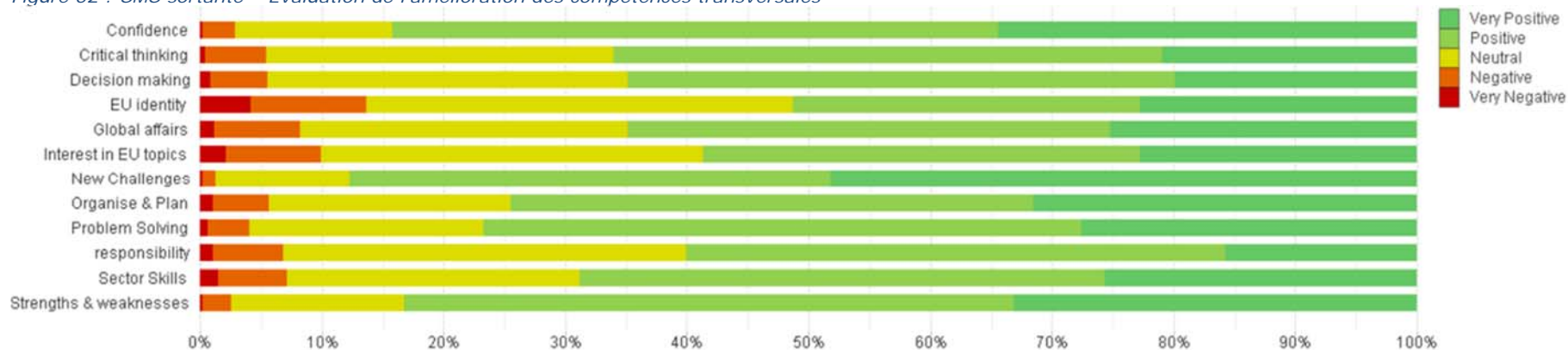
Figure 51 : SMS sortante – Evaluation de l'amélioration des compétences clés



Nombre de répondants SMS : 2622

Amélioration des compétences transversales :

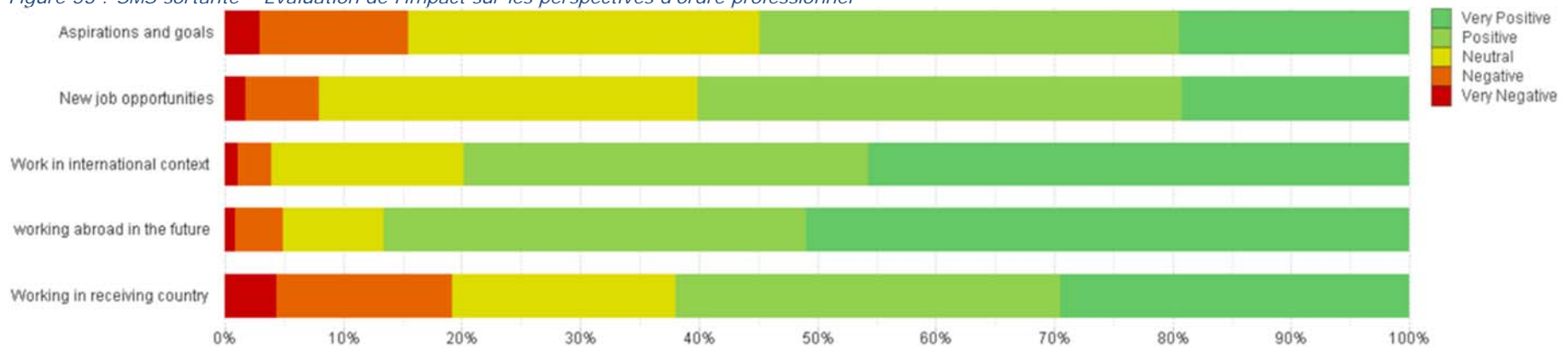
Figure 52 : SMS sortante – Evaluation de l'amélioration des compétences transversales



Nombre de répondants SMS : 2622

Impact sur les perspectives d'ordre professionnel :

Figure 53 : SMS sortante – Evaluation de l'impact sur les perspectives d'ordre professionnel

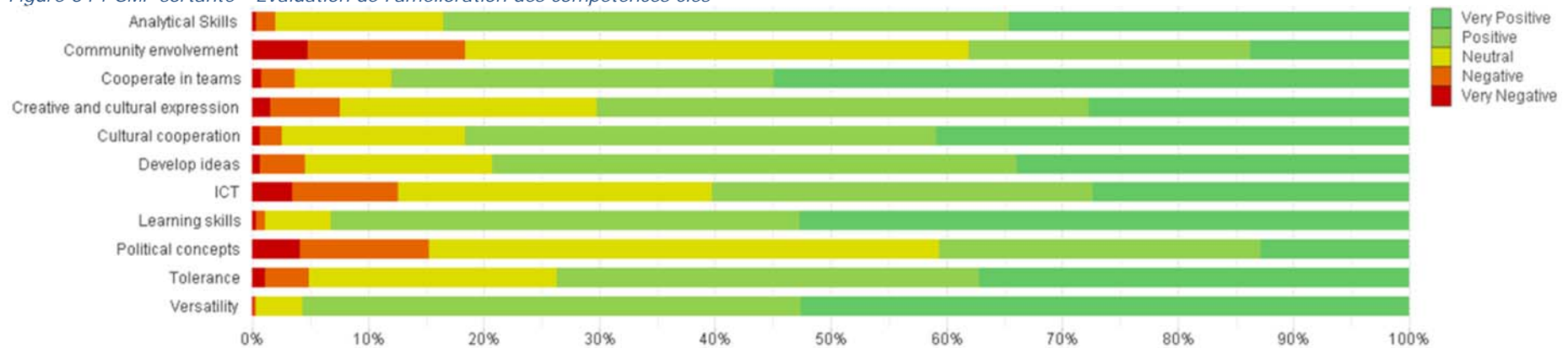


Nombre de répondants SMS : 2622

Stages

Amélioration des compétences clés :

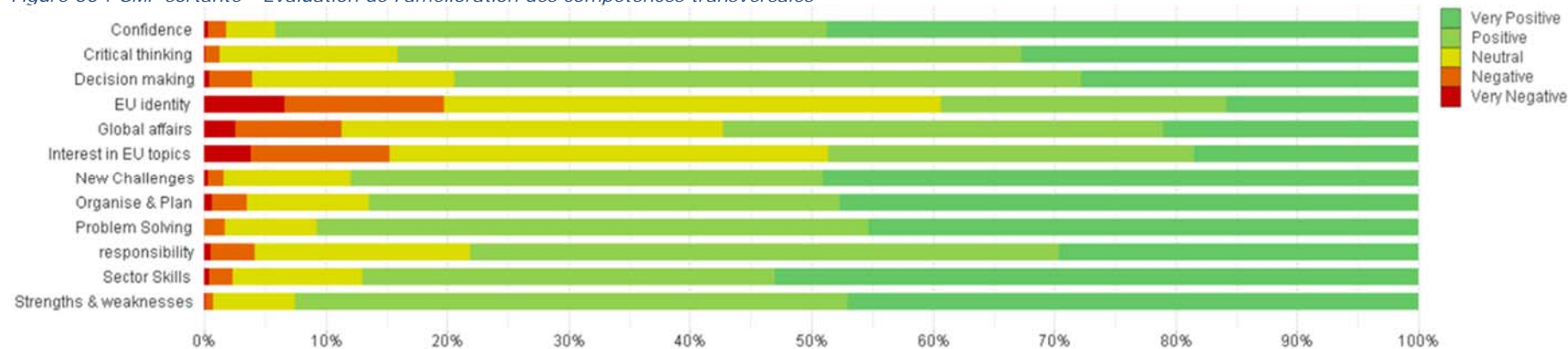
Figure 54 : SMP sortante - Evaluation de l'amélioration des compétences clés



Nombre de répondants SMP : 901

Amélioration de compétences transversales :

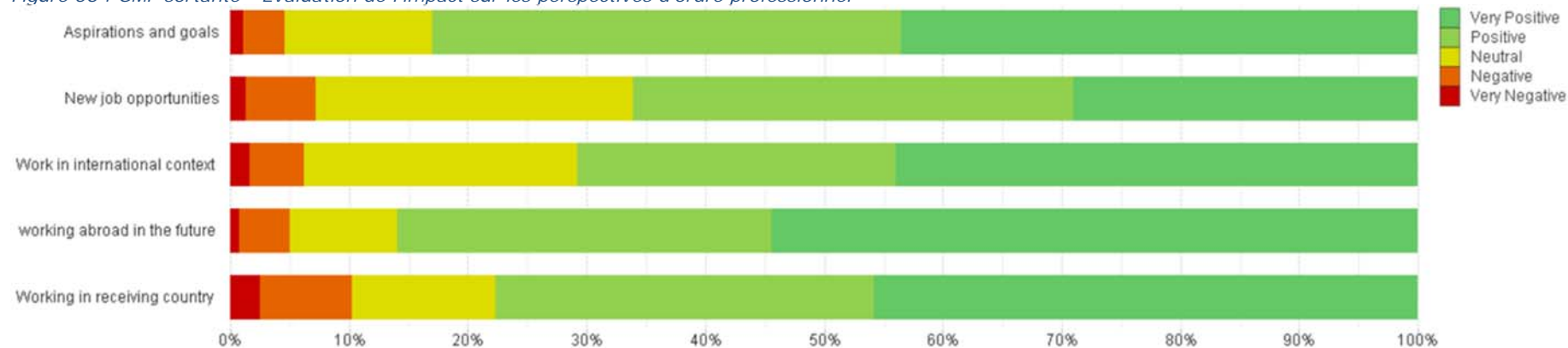
Figure 55 : SMP sortante - Evaluation de l'amélioration des compétences transversales



Nombre de répondants SMP : 901

Impact sur les perspectives d'ordre professionnel :

Figure 56 : SMP sortante - Evaluation de l'impact sur les perspectives d'ordre professionnel

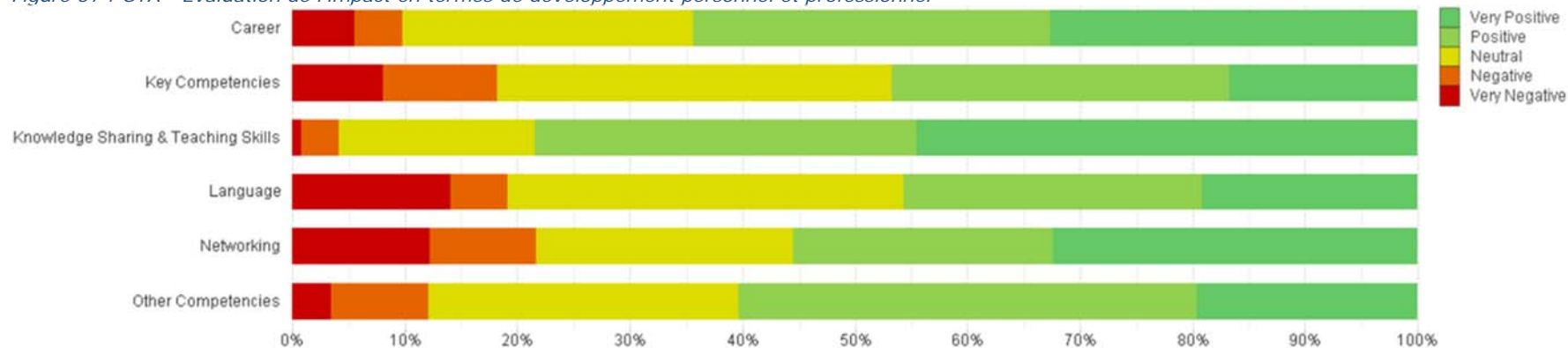


Nombre de répondants SMP : 901

Missions d'enseignement

Impact du séjour en termes de développement personnel et professionnel :

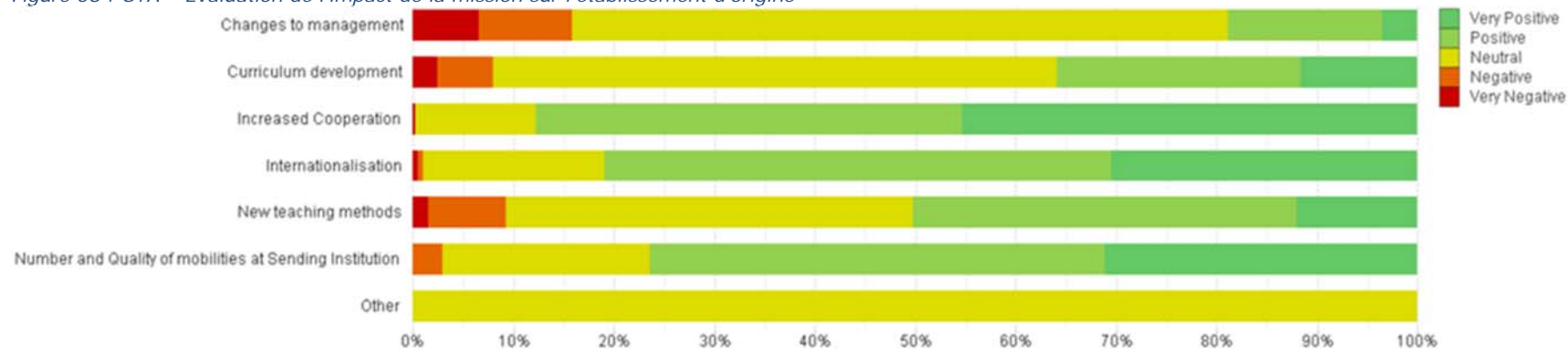
Figure 57 : STA - Evaluation de l'impact en termes de développement personnel et professionnel



Nombre de répondants STA : 199

Impact constaté ou à venir de la mission sur l'établissement d'origine :

Figure 58 : STA – Evaluation de l'impact de la mission sur l'établissement d'origine

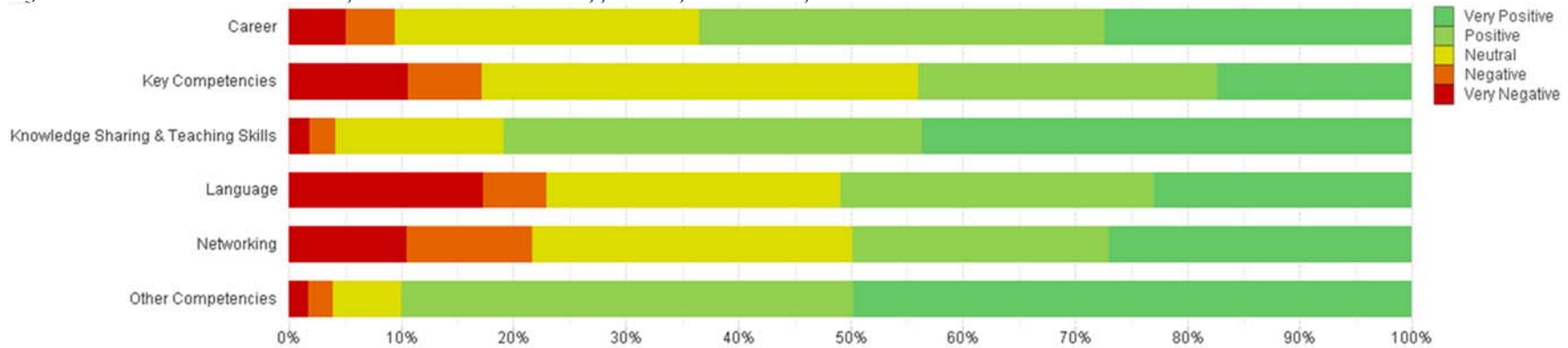


Nombre de répondants STA : 199

Formations

Impact du séjour en termes de développement personnel et professionnel :

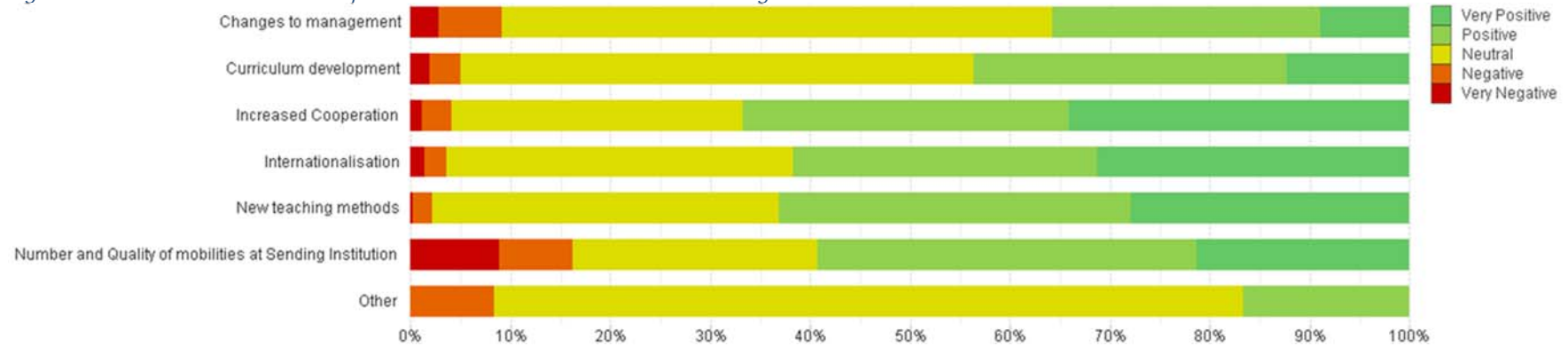
Figure 59 : STT - Evaluation de l'impact en termes de développement personnel et professionnel



Nombre de répondants STT : 179

Impact constaté ou à venir de la mission sur l'établissement d'origine :

Figure 60 : STT – Evaluation de l'impact de la mission sur l'établissement d'origine



Nombre de répondants STT : 179

IMPACT SUR L'INSTITUTION ET AU-DELÀ

85% des EES déclarent que la participation au programme Erasmus+ a contribué dans une large à très large mesure à augmenter leur capacité de coopération au niveau européen, cette contribution est considérée comme très importante pour 57% des établissements, importante pour 15% et faible pour 16% d'entre eux.

L'impact de la participation à une mobilité internationale de type Erasmus+ se fait ressentir notamment en termes :

- de modernisation de la gestion des activités internationales,
- de contribution à la reconnaissance de la qualité de l'enseignement,
- de renforcement de la visibilité et de la réputation tant au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles (notamment par la représentation active au niveau de diverses instances consultatives ou décisionnelles) qu'en Flandre ou à l'étranger, aussi bien dans le secteur de l'enseignement supérieur que dans le monde de l'entreprise,
- de participation active à divers réseaux collaboratifs internationaux,
- de partage des savoirs et savoir-faire et échanges de bonnes pratiques des enseignants de la FWB dans des colloques internationaux,
- de renforcement des capacités à l'organisation d'événements à un niveau européen,
- de création de réseau d'entreprises partenaires qui représentent des employeurs potentiels pour les étudiants,
- de compréhension et d'acceptation d'autres cultures avec à terme une meilleure communication et des interactions renforcées,
- de capacité à nouer de nouveaux contacts/partenariats et à renforcer les collaborations déjà en place,
- de contribution au multiculturalisme au sein des établissements mais également des différentes villes /régions d'accueil, au multilinguisme et à une véritable perception d'une citoyenneté européenne,
- de renforcement des capacités à encadrer la mobilité entrante aussi bien au niveau académique que logistique,
- d'acquis en termes d'expertise et de renommée permettant le développement de diplômes doubles ou conjoints, de cotuelles de doctorat mais également de cours en langue étrangère,
- d'adaptation des cursus par l'expertise des entreprises partenaires en termes de besoins des différents secteurs,
- de dynamisme pédagogique et d'enrichissement/diversification des compétences du corps enseignant,
- de sollicitation pour collaborer à des projets internationaux ou conclure de nouveaux partenariats de mobilité,
- d'inscriptions grâce aux anciens Erasmus (via bouche à oreille et réseaux sociaux) ou aux étudiants entrants qui restent après leur séjour Erasmus mais également par un gain de notoriété lié à un dynamisme international reconnu,
- d'effet boule de neige par la prise de conscience de l'intérêt des échanges accompagnée d'un phénomène d'émulation tant chez les étudiants que les enseignants,
- de partage des savoirs et savoir-faire de nos étudiants dans de nombreuses entreprises étrangères et établissements d'enseignement supérieur partenaires,
- de mise sur le marché de jeunes qualifiés ouverts à d'autres cultures, multilingues et capables de s'adapter à des nouvelles situations,
- de renforcement des collaborations entre EES de la FW-B, notamment via les pôles,
- d'échange et comparaison des différents systèmes éducatifs et approches pédagogiques, d'initiation à de nouvelles réflexions et débats,
- d'effet multiplicateur à d'autres types de programme de mobilité et la mise en place de mécanismes de financement pour les mobilités étudiantes en dehors du cadre Erasmus et tout particulièrement hors Europe,
- de contribution à la vie économique et touristique locale,
- de consolidation du maillage régional notamment en cas d'implication des villes et diverses organisations régionales dans l'accueil des étudiants entrants ou la préparation des étudiants sortants.

Certains éléments de cette liste étaient déjà mentionnés dans les précédentes éditions de ce bilan, les rapports de l'appel 2016 ont permis de l'enrichir davantage.

PARTAGE D'EXPÉRIENCE

Le partage d'expérience et de résultats est organisé via différents canaux dont les principaux sont le site internet/intranet, les newsletters, les réseaux sociaux (principalement Facebook, blogs), les publications (brochures, flyers, rolls up, fact sheets, revues étudiantes), les rapports, les séances d'informations, les médias (articles, interviews, produits audiovisuels,...), les valves, les casiers des enseignants.

En fonction des différents publics, on peut ajouter les éléments suivants :

- pour les membres du personnel
 - échanges informels
 - mise à disposition des rapports de mission/ d'un compte-rendu de ces missions/ de témoignages
 - partage d'expériences lors des assemblées générales du personnel de midis de la mobilité/ séances d'information
- pour les étudiants
 - présentation des opportunités et diffusion de témoignages lors des journées internationales/ journée emploi/ foire, forum, salon, apéro de la mobilité/soirées de rencontre avec anciens Erasmus et/ou étudiants entrants /espace expo photos/événements divers avec également témoignages des étudiants entrants /dans les différents guides pour étudiants entrants et sortants
 - témoignages vidéo mis en ligne (intranet et internet)
 - mise à disposition via intranet des rapports des participants / partage des résultats d'un questionnaire complémentaire « *The information I would have liked to have had before leaving for my mobility semester* »
 - expositions, défilés, performances
- au niveau institutionnel
 - partage en Comité/Conseil au sein et entre catégories/facultés
 - partage en Comité/Conseil/Collège de direction avec représentants des différentes catégories/facultés
 - rapports statistiques
 - rapports annuel/d'activités
- au niveau de la FWB
 - échange de pratiques lors des conférences/séminaires/rencontres organisés par les réseaux/pôles, l'AEF-Europe
 - rapports de l'AEQES
- au niveau international
 - diffusion des bonnes pratiques lors de rencontres internationales (foires, salons, séminaire, workshop...)
 - page Facebook/Twitter
 - via le réseau des entreprises partenaires qui accueillent les étudiants stagiaires

SÉLECTION DE QUELQUES BONNES PRATIQUES

Les bonnes pratiques recensées dans ce rapport n'ont pas été identifiées sur base de la note attribuée lors de l'évaluation du rapport final mais suite à une lecture transversale de l'ensemble des rapports et ce, dans un objectif de partage, d'illustration, d'inspiration et in fine d'amélioration commune des dispositifs. Etant donné le caractère récurrent des projets et afin de disposer d'un cadastre le plus représentatif possible, l'ensemble des bonnes pratiques identifiées depuis 2014 sont listées dans ce bilan et triées par thématiques. Elles incluent celles déjà reprises sous d'autres rubriques de ce bilan.



Promotion

- Création d'une page Facebook internationale. (ESA Saint-Luc Liège) (Haute Ecole Namur-Liège-Luxembourg)

- Collaboration avec le service de communication de la HE qui assure la promotion et la diffusion de toutes les activités liées au service des relations internationales ainsi que la prise de contact avec les médias locaux. (Haute Ecole Charlemagne)
- Organisation, en 2019, d'un Forum mobilité spécifiquement destiné aux membres du personnel. (Haute Ecole Namur-Liège-Luxembourg)
- Promotion des missions STA en début d'année dans chaque département avec présentation des partenaires de la Haute Ecole. A côté de cette première information, une recherche active par spécialité et/ou compétences linguistiques est assurée par le coordinateur international. Lorsque les participants potentiels sont identifiés, une proposition de module et la manière de l'enseigner est proposée. Si l'enseignant approuve cette proposition, elle est transmise au partenaire concerné. Si le partenaire l'approuve, la mission STA est conclue par un contrat de mobilité et une convention d'enseignement. (Haute Ecole Léonard de Vinci)
- Quelques semaines avant la fin du premier semestre, le bureau des relations internationales invite les étudiants entrants à présenter leur institution d'origine et l'expérience Erasmus qu'ils sont en passe de terminer à Bruxelles. Sont conviés à cette présentation, les étudiants sortants ainsi que les coordinateurs internationaux. (Haute Ecole Ilya Prigogine)
- Mise en place d'une activité qui permet d'assurer la promotion, l'intégration et le partage d'expérience des mobilités. Elle consiste à réunir en un point central toutes les forces vives dans le cadre de l'organisation des mobilités (S.R.I., Centre de Langue vivante, Service Social, Service d'Aide aux étudiants à besoins spécifiques, ESN Mons, ...) et elle s'adresse à la mobilité entrante, aux étudiants et au personnel de l'université, aux alumni Erasmus, aux coordinateurs facultaires et à tous les autres acteurs de mobilité. Cette activité rencontre un succès grandissant et a contribué à la relance de la croissance des mobilités en 2017. (Université de Mons)
- Diffusion à l'ensemble des étudiants et du personnel de l'université d'une newsletter internationale reprenant des témoignages d'étudiants sortants et entrants. (Université Saint-Louis)
- Foire aux bourses. (Pôle Namurois)



Gestion des partenariats

- Une stratégie prospective est établie en début d'année sur base des besoins et objectifs des différentes formations. L'objectif est de veiller à ce que la recherche de nouveaux partenaires rencontre les besoins de toutes les formations tant d'un point de vue linguistique que géographique. Des réunions entre les coordinateurs ont eu lieu tous les deux mois afin de vérifier si la stratégie était toujours d'actualité ou nécessitait un ajustement. (Haute Ecole Charlemagne)
- L'outil de gestion des séjours à l'étranger MOBITOOL dispose d'un espace consacré aux partenariats avec détail du processus et des critères de sélection, des modèles de formulaire, des témoignages d'étudiants...(EPHEC)
- Publication, en interne et en externe, des flux de mobilités réalisés (nombre d'étudiants entrants et sortants) via le répertoire des partenariats de mobilité. Ce répertoire donne accès (intranet) aux rapports d'évaluation soumis par les étudiants sortants, ainsi qu'aux données agrégées par institution partenaire. La publication des rapports d'évaluation est instantanée (l'étudiant soumet, et à moins de le préciser autrement, son rapport est accessible en interne au personnel et aux étudiants). La publication des données agrégées se fait une fois par an, ou à la demande des facultés. (Université catholique de Louvain)
- Après avoir participé à l'élaboration du projet e-Quatic, l'ULiège a décidé de développer en interne un outil d'évaluation des partenariats répondant à ses propres besoins. Des statistiques portant sur l'évaluation des partenaires par les étudiants sont mises à disposition des facultés. (Université de Liège)



Gestion des mobilités

- Le service des relations internationales (SRI) se réunit de façon bimensuelle pour initier les activités et les projets de mobilité. Pour pallier l'éloignement géographique dû aux distances séparant les implantations, les membres du SRI communiquent à l'aide d'une plateforme de gestion interne. Le SRI travaille en étroite collaboration avec les services financiers, académique, juridique, informatique et le service communication. (Haute Ecole Namur-Liège-Luxembourg)

- Afin de contourner certaines réticences, il a été décidé d'opter pour une gestion centralisée des stages pour jeunes diplômés. (Haute Ecole de la province de Liège)
- Le suivi du dossier académique de l'étudiant est effectué via un outil informatique. L'étudiant soumet le programme d'études provisoire via son compte E-Perso, un email de notification est automatiquement envoyé au gestionnaire administratif (BRI) et transféré aux coordinateurs académiques pour approbation. Le processus de validation permet de générer la convention d'études qui est alors communiquée à l'étudiant pour envoi au coordinateur Erasmus de l'établissement d'accueil. Les intitulés, codes et valeur en ECTS des cours suivis à l'étranger sont transférés automatiquement vers le compte institutionnel de l'étudiant. Si le travail consenti par l'équipe IT a été conséquent, il permet un gain de temps considérable dans la gestion des dossiers. (EPHEC)
- Le Bureau International effectue, régulièrement, des sondages auprès des étudiants entrants et sortants afin d'évaluer la qualité de ses services et réviser les pratiques si nécessaire ou pertinent. Haute Ecole ICHEC - St-Louis- ISFSC
- Présentation du séjour par les étudiants stagiaires devant un jury (enseignants) et leurs condisciples (étudiants) pour présenter le milieu professionnel et leurs impressions sur la société et l'expérience de mobilité. Cette présentation permet d'évaluer la qualité des lieux de stage. (Haute Ecole Lucia de Brouckère)
- Mise au point d'un bureau virtuel pour la centralisation et le partage en ligne de documents, conventions, fichiers Excel et autres pièces du projet. Articulation entre coordinateur-relais et bureau central renforcée pour une amélioration de la circulation des informations et une meilleure prise en charge des difficultés rencontrées par une réflexion rapide et collective. Mise en place de bureaux permanents dans les implantations plus importantes. (Haute Ecole provinciale du Hainaut Condorcet)
- La gestion de la mobilité OUT des étudiants se fait au niveau des facultés, à l'aide d'une application informatique commune, qui assure la conformité avec les normes et la méthode ECTS. L'outil est intégré aux autres processus (inscription, parcours, etc.), ce qui rend automatique la reconnaissance académique. Le parcours de mobilité apparaît sur tout relevé de notes ainsi que sur l'annexe au diplôme. L'étudiant y accède via son bureau virtuel, et peut ensuite gérer toutes les étapes de son projet de mobilité. En fonction de sa faculté et de son programme UCL, l'étudiant peut candidater pour une ou plusieurs destinations et accéder aux cours précédemment suivis par d'autres étudiants. Il peut également introduire de nouveaux cours dans le système, en indiquant tous les attributs et notamment l'url avec le descriptif du cours. Tout choix de destination, de programme ou de cours doit être commenté par l'étudiant et le gestionnaire et ces commentaires sont enregistrés par l'outil dans le dossier de l'étudiant. Informatiquement et fonctionnellement parlant, on distingue trois flux: mobilité, séjour et proposition (convention d'études). Chacune de ces étapes est documentée dans un manuel à destination des étudiants. Un système de rappels automatiques par mail favorise un taux élevé de respect de la procédure. L'outil informatique de l'UCL oblige les étudiants à enregistrer leurs coordonnées de contact sur place ainsi que les dates prévues et effectives de départ et de retour. Ceci permet, en situation de crise, de contacter rapidement les étudiants. Cette application IT est également un instrument de monitoring et d'évaluation de la mobilité, tant du point de vue qualitatif que quantitatif. (Université catholique de Louvain)
- À partir de l'année académique 2016-17, les étudiants ont été informés par courriel de leurs statistiques personnelles de connexion dans l'outil OLS (données extraites du backend OLS) et ce, afin de les encourager à en profiter davantage. (Université catholique de Louvain)
- Les dossiers de mobilité des étudiants sortants sont également gérés via une plateforme informatique. Chaque participant reçoit des codes d'accès, un mode d'emploi et peut ainsi gérer son dossier virtuel où qu'il soit. (Haute Ecole Namur-Liège-Luxembourg)
- Mise au point d'une base de données répertoriant toutes les offres de stage à l'international, disponible sur l'Intranet des étudiants (Université de Liège)
- Le projet de développement de la mobilité des jeunes diplômés s'inscrit à l'ULg dans une volonté institutionnelle d'accompagnement de ce type de public et vise tout particulièrement les domaines technologiques, de l'innovation régionale ainsi que les profils de sciences humaines. Ce sont principalement les capacités transversales, linguistiques et interculturelles qui sont visées. Le séjour est certifié par un Europass mobilité.

Le projet éducatif met l'étudiant au centre de la démarche, il trouve le stage, le négocie, acquiert les bases linguistiques et interculturelles et résout les problèmes logistiques. L'ULg informe l'étudiant sur les conditions d'éligibilité, le guide dans sa recherche de stage, assure un suivi administratif et un rôle de conseil.

L'ULg a encadré 11 jeunes diplômés Erasmus+ durant l'année académique 2016-2017.

(Université de Liège)

- Les facultés de médecine vétérinaire et de Gembloux Agro Bio-Tech ont vu, dans le cadre de l'appel Erasmus+ 2016, leurs mobilités Erasmus stage quadrupler. Cela est dû, d'une part, à une promotion importante des stages internationaux dans ces facultés et, d'autre part, à un réaménagement du cursus et des périodes de stage à Gembloux suite à la promotion des fenêtres de mobilité auprès des coordinateurs Erasmus facultaires. (Université de Liège)
- Système des ambassadeurs qui favorise l'implication des étudiants et la prise de conscience du programme auquel ils participent et de l'université qu'ils représentent. (Université de Namur)
- Mise au point d'un questionnaire à compléter par les étudiants de retour de mobilité les interrogeant sur les informations dont ils auraient souhaité disposer avant leur départ. Les questionnaires complétés sont mis à la disposition des futurs Erasmus et des coordinateurs facultaires à des fins d'amélioration des pratiques. (Université de Namur)
- Un système de gestion des situations de crise a été mis en place et permet à l'ULB de prendre contact très rapidement avec ses étudiants, de s'assurer de leur sécurité et, le cas échéant, de les aider à rentrer en Belgique. (Université libre de Bruxelles)



Encadrement de la mobilité entrante

- Erasmus House. (ESA Saint-Luc Bruxelles)
- Rédaction d'un "Guide pratique pour les étudiants internationaux " par des étudiantes internationales en stage au BRI. Leur regard a contribué à renforcer la pertinence de ce guide de poche très apprécié des étudiants entrants. (Haute Ecole Charlemagne)
- Mise au point du document « Principes de mobilité pour les IN » et envoi aux partenaires et aux étudiants candidats dès l'annonce de leur sélection afin de diminuer les problèmes liés à l'absentéisme. (Haute Ecole Charlemagne)
- Cours de français intensifs gratuits. (Haute Ecole Charlemagne)
- Prise en charge et supervision des étudiants entrants par un jeune stagiaire de la section tourisme. (Haute Ecole Charlemagne)
- Les étudiants entrants bénéficient d'un système d'introduction de candidature en ligne. Une plateforme de gestion des dossiers permet de rassembler les éléments du dossier de mobilité: CV, numéro de téléphone en cas d'urgence, convention d'études, adresse logement sur place.... Chaque participant reçoit des codes d'accès, un mode d'emploi et peut ainsi gérer son dossier virtuel où qu'il soit. (Haute Ecole Namur-Liège-Luxembourg)
- Mise en place d'une section ESN, semaine d'intégration des entrants, semestre en anglais accessible aux étudiants Erasmus et locaux. (Haute Ecole de la province de Liège)
- Pour encourager les étudiants à partager leur expérience d'un séjour international, la Haute Ecole a décidé de leur attribuer des points supplémentaires à tous ceux qui sont impliqués dans l'association ESN, sont "Buddy" d'un étudiant étranger ou ont animé des tables de conversation pour que les étudiants internationaux améliorent leur niveau de français. (Haute Ecole ICHEC - St-Louis- ISFSC)
- Cellule ESN, activités d'insertion professionnelle pour les stagiaires, buddy programme. (Haute Ecole Léonard de Vinci)
- ESN, module préparatoire à la culture belge - Belgian culture and Heritage, module de cours en anglais pour les étudiants entrants et invitation de professeurs étrangers pour enrichir le module, activités organisées en collaboration avec les établissements du Pôle Liège-Luxembourg, cours FLE, 1/2 semaine internationale, campus virtuel. (Haute Ecole libre Mosane)
- Le cours de FLE a été ouvert aux étudiants entrants d'autres hautes écoles, ce qui induit une dynamique internationale commune. Cela permet aux étudiants de se rencontrer avant le début des cours officiels et de faciliter leur intégration. Des sorties culturelles et didactiques dans Bruxelles sont également organisées dans le cadre de ce cours. (Haute Ecole Lucia de Brouckère)
- Système de parrainage des étudiants. Engagement d'un étudiant jobiste en vue de renforcer l'encadrement à la recherche d'un logement. (Université de Liège)

- TANDEMONS: mise en contact, avant le début du séjour, d'étudiants entrants avec des étudiants de l'UMons afin de favoriser l'intégration des Erasmus et éventuellement d'apprendre/améliorer la maîtrise de la langue de l'autre. Ceci est effectué sous la supervision d'un enseignant avec remise d'un certificat du Centre de langues en fonction des progrès accomplis.
La collaboration accrue avec le Cercle ESN de l'UMONS est une réelle opportunité de renforcer le dynamisme des activités d'intégration et d'attractivité de la mobilité entrante, ainsi que la promotion des mobilités internationales auprès des étudiants de l'UMONS. (Université de Mons)
- Soutien au logement : un accord a été conclu avec HousingAnywhere.com, une plateforme qui vise à faciliter les échanges de logement ou les sous-locations pendant les périodes de mobilité.
L'UNamur favorise, au niveau des résidences de l'université, la mixité entre étudiants belges et étrangers ce qui facilite l'intégration des étudiants internationaux et constitue un facteur d'incitation à la mobilité pour les étudiants locaux. (Université de Namur)
- Organisation d'un séminaire intitulé "Discover the Belgian culture", pour les étudiants entrants. (Pôle Liège-Luxembourg)
- Organisation d'un événement d'accueil conjoint et de cours de français. (Pôle Namurois)
- Organisation d'un "Incoming Day" par la Commission « Mobilité internationale » en collaboration avec la ville de Mons, mise au point d'un Guide d'accueil des étudiants internationaux, cours de français gratuits pour les étudiants entrants avec octroi de crédits. (Pôle hainuyer)



Encadrement de la mobilité sortante

- Les étudiants peuvent consulter sur l'intranet les rapports d'évaluation soumis par leurs prédécesseurs (plus de 6200 rapports pour 2008-2016). Les informations disponibles concernent l'organisation du séjour de mobilité, le niveau académique de l'université d'accueil, les progrès réalisés, un feedback sur les cours suivis, le coût mensuel de la mobilité, l'intégration, une appréciation globale, les problèmes rencontrés, des conseils aux futurs partants. Beaucoup d'anciens laissent leurs coordonnées e-mail à l'attention des futurs partants.
- Avant de partir en séjour Erasmus, chaque étudiant est invité à parrainer un étudiant entrant afin de se familiariser avec les particularités de ce type d'échange et d'en percevoir les difficultés et avantages. (Université Saint-Louis)
- Mise au point d'un formulaire par lequel les étudiants candidats à une bourse de mobilité s'engagent à respecter les consignes et dates butoirs. (Haute Ecole Charlemagne)
- Modules de préparation interculturelle destinés aux étudiants Erasmus sortants. (Haute Ecole Namur-Liège-Luxembourg)
- Stage des anciens étudiants Erasmus au bureau des relations internationales. (Haute Ecole de la province de Liège)
- Un module spécifique est organisé pour certains étudiants de bloc 2 qui ont le projet d'effectuer un stage à l'étranger, ce module propose une approche théorique et pratique de la diversité culturelle et de la dimension de genre. Y sont abordées les motivations d'une mobilité à l'étranger, la décentration de soi, la connaissance du système culturel de l'autre, la négociation ou encore l'analyse d'incidents critiques... Les objectifs visés sont d'interroger les motivations liées à la mobilité, de favoriser l'élaboration d'un projet en tenant compte de réalités institutionnelles et socio-culturelles mais aussi de se former à la communication interculturelle. (Haute Ecole en Hainaut)
- Un "carnet de voyage", appelé aussi "journal d'étonnement", accompagne l'étudiant avant, pendant et après sa mobilité. Toutes les informations utiles dans le cadre de la mobilité s'y trouvent. Ce document est consultable par les candidats à une mobilité. Pour certains campus, cet outil est devenu l'instrument quotidien de construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant tout au long du cursus. (Haute Ecole en Hainaut)
- Sous la supervision d'un représentant du bureau des relations internationales, des tables rondes "Je prépare ma mobilité" réunissent, en petits groupes et sur une base volontaire, des étudiants afin d'échanger autour de questions communes et des réponses à y apporter. Les thématiques abordées sont, par exemple, la récolte d'informations, la prise de contact avec d'anciens participants, les tests OLS, les conventions d'études, la finalisation du programme de cours une fois sur place, les délais, les assurances, la sécurité, le logement, la gestion du budget, la communication avec le BRI, les rapports,... (EPHEC)
- Instauration d'un Pôle motivation afin d'encadrer les étudiants dans la mise au point de leur projet de mobilité et réduire le nombre de désistements. (Haute Ecole Francisco Ferrer)
- Le département économique a développé un suivi en ligne des stages. A partir de la plateforme Intranet, l'étudiant doit, avant son départ, à mi-parcours et en fin de stage, fournir des informations sur son lieu de stage, rédiger des rapports sur le déroulement du séjour et évaluer l'organisme

d'accueil. Le maître de stage suit ces différentes étapes et des tableaux sont compilés listant les lieux de stage fréquentés avec des commentaires. (Haute Ecole Galilée)

- Organisation de deux journées de sensibilisation à l'interculturalité : une pour les enseignants (simulation dans les cours) et une autre pour les étudiants, avec des exposés et un spectacle de et avec l'acteur compositeur Sam Touzani. (Haute Ecole Léonard de Vinci)
- La dimension interculturelle fait désormais l'objet d'une formation courte de 6h à 12h en fonction du semestre de mobilité de l'étudiant. Trois formateurs extérieurs, avec profils complémentaires, composent l'équipe et font réagir les étudiants aux enjeux interculturels d'une mobilité internationale. Les étudiants peuvent valider 1 ECTS de leur formation en ayant suivi cette session et réalisé un travail écrit en lien avec celle-ci. (Haute Ecole Ilya Prigogine)
- Offre, à l'attention des membres du personnel, de 3 formules d'apprentissage ou de remise à niveau de l'anglais:
 - un module via le British Council à l'attention des enseignants qui souhaitent donner cours en anglais (internationalisation à la maison) ;
 - une formation d'immersion accélérée en vue d'une mobilité d'enseignement (renforcement des partenariats) ;
 - une table de conversation sur une année – première étape de la confiance en soi dans une langue étrangère. (Haute Ecole libre Mosane)
- Organisation de formations à l'interculturel dans les différentes implantations. Partage d'expérience d'une collègue canadienne spécialisée dans la mobilité internationale et les chocs culturels. Organisation d'un atelier sur les échanges de bonnes pratiques dans la préparation interculturelle avec des intervenants de différentes associations. Plusieurs conférences ont eu lieu sur les implantations pour les professeurs et étudiants désireux de réfléchir au développement des compétences interculturelles ailleurs et chez soi. (Haute Ecole provinciale du Hainaut Condorcet)
- Organisation, à l'attention des étudiants sortants, d'un séminaire interactif de 4 heures sur le choc culturel, la sensibilité interculturelle et les risques du voyageur interculturel animés par des membres du Pôle Liège-Luxembourg. (Pôle Liège-Luxembourg)



Valorisation - Partage d'expériences – Exploitation des résultats

- Organisation d'une exposition de fin d'année où les œuvres des étudiants Erasmus entrants sont clairement identifiées. (ESA Saint-Luc Liège)
- Mise au point d'une nouvelle rubrique sur le site internet "Qui est où" qui affiche (en temps réel ou par année académique) le nombre d'étudiants en mobilité, le cursus de formation suivi par l'étudiant en mobilité, l'établissement et le pays d'accueil. (Haute Ecole Namur-Liège-Luxembourg)
- Une affiche mobilité est réalisée par le service communication de l'administration centrale qui compile toutes les données "contenu" et "photos" de chaque étudiant mobile. Une exposition photos des mobilités (parfois pour des étudiants qui sont encore en mobilité) est organisée lors de la Journée Portes Ouvertes de l'institution. Cette expo photos est également reproduite, suivant la demande sur chaque Campus, à d'autres moments-clés de l'année. Toutes les affiches mobilité sont également compilées dans un book, véritable recueil de lieux de stage et de témoignages d'étudiants mobiles, cette base de données concrète pour les étudiants potentiellement intéressés par la mobilité facilite la recherche de stage et l'obtention d'un contact réel avec l'étudiant qui a réalisé la mobilité dans le pays étranger. Un book est disponible dans chaque Campus. Les futurs candidats à la mobilité sont particulièrement sensibles à l'information qui est reprise sur l'affiche (QUI?, QUOI?, COMMENT?, OU?). Les étudiants reçoivent une copie papier et numérisée de leur affiche. (Haute Ecole en Hainaut)
- Un des Campus de la HEH compile, une fois par an, les lieux de stage de ses étudiants sous le format d'une mappemonde exposée aux valves étudiantes et de mobilité. (Haute Ecole en Hainaut)
- En vue d'une meilleure dissémination des résultats, mise au point de fiche informative (Fact sheet) en anglais destinée à informer un public plus large (au-delà de l'institution). Il s'agit, d'une part, de communiquer sur les activités (l'action internationale de la HEH dans son ensemble), les initiatives et les résultats de la mobilité internationale et, d'autre part, via une visibilité accrue de la haute école, de faciliter le développement du projet international et de permettre l'enrichissement des activités avec des nouvelles idées et de nouveaux partenaires. Les publics ciblés par ces fiches sont notamment les partenaires, les partenaires potentiels, les moniteurs/superviseurs/maîtres de stage, les entreprises nationales et internationales, les associations locales et régionales, les autorités et interlocuteurs privilégiés (FWB, AWEX, ...). (Haute Ecole en Hainaut)
- Prix de la mobilité et de la persévérance. (Haute Ecole Francisco Ferrer)

- La publication d'une brochure rassemblant les témoignages des mobilités des membres du personnel a eu, en 2015-2016, des retombées très positives, le projet a dès lors été relancé. La publication en cours de finalisation rassemblera une trentaine de témoignages de professeurs en mobilité d'enseignement, de membres du personnel en formation, d'experts invités et d'enseignants visiteurs. (Haute Ecole Galilée)
- Partage de l'expérience Erasmus lors de la défense de stage, cette séance est publique et se déroule en présence du corps professoral, des membres extérieurs du jury, souvent des salariés du secteur public mais également d'autres étudiants. (Haute Ecole de Bruxelles)
- Via la Newsletter de la Haute Ecole, les étudiants Erasmus aussi bien entrants que sortants font part aux étudiants de tous les départements de leur expérience en mobilité. Cette Newsletter est envoyée à tous les étudiants via le campus numérique et l'impact sur la population estudiantine est donc maximal. (Haute Ecole Lucia de Brouckère)
- Mise à disposition à la demande, dans le cadre du reporting institutionnel, des données quantitatives par pays, par faculté, par programme, par année etc. (par exemple en prévision d'une mission des autorités ou lors de visites de délégations à l'UCL). (Université catholique de Louvain)
- Exploitation des résultats : grâce à la contribution d'un étudiant en politique européenne, réalisation d'un travail en 3 volets :
 - 1) analyse de l'évolution de la réciprocité des flux d'étudiants entrants et sortants,
 - 2) mise à jour des fiches récapitulatives par partenaire sur base des rapports internes d'évaluation des étudiants sortants,
 - 3) rédaction d'une note d'analyse sur les indicateurs de performance du processus de reconnaissance académique (pressure points), en mesurant la contribution (négative ou positive) des différentes facultés aux indicateurs UCL.
 En fin de stage, l'étudiant a fait un exposé des résultats lors d'une réunion plénière des gestionnaires de mobilité des facultés. Cette expérience a été très positive, car elle a permis d'introduire un regard critique externe sur notre gestion de la mobilité. (Université catholique de Louvain)
- Exploitation d'un outil interne de statistiques pour l'élaboration de tableaux de bord pour l'institution et chaque faculté. Ces données sont accessibles aux autorités de l'institution et à tous les membres du personnel, ce qui génère une émulation. Ces données sont issues de la base de données interne de l'institution et du Mobility Tool. Cet outil se complète et s'affine chaque année. Le journal mensuel de l'ULg (Le 15e Jour) publie chaque année des statistiques de mobilité. (Université de Liège)
- Publication d'un tableau récapitulatif des rapports des participants. (Université libre de Bruxelles)



Reconnaissance de la mobilité des personnels

- En suivi des recommandations formulées dans les conclusions de l'évaluation qualitative 2014, la Haute Ecole s'est engagée dans un processus de réflexion qui a abouti à une série d'actions concrètes avec mise en œuvre immédiate ou à plus long terme : les enseignants participant à des mobilités ne doivent pas récupérer les heures de cours qui n'ont pas été dispensées pendant leur absence ; mise en place d'un pool d'attribution : les enseignants partis en mission peuvent puiser dans ce pool, qui assure une reconnaissance absolue du temps de travail ; mise en place d'un système d'attribution a posteriori, c'est-à-dire que l'attribution est prise en compte l'année suivante (étant donné qu'il n'est pas toujours possible de prévoir toutes les mobilités pour l'année en cours). (Haute Ecole Léonard de Vinci)



Inclusion

- Collaboration renforcée entre les coordinateurs internationaux et le conseil social afin d'encadrer au mieux les étudiants qui auraient besoin d'un soutien financier supplémentaire ou pour les aider à gérer des questions délicates comme la sous-location d'un kot ou la perte de revenus en cas de job d'étudiant, la Haute Ecole soutient, encadre et recherche des solutions. (Haute Ecole Léonard de Vinci)
- Mise sur pied une cellule 'inclusion' afin de permettre à tout étudiant avec des difficultés d'insertion de s'intégrer et de participer à toute activité organisée au sein de la HE, y compris la mobilité internationale. (HELHA)
- Outre l'application du tarif Erasmus majoré, l'UCL finance des compléments de bourse pour certains étudiants non-allocataires qui se trouvent dans une situation socio-économique difficile, par exemple, suite à des changements familiaux récents ou en raison de leur nationalité. Le CASE, Conseil

des affaires sociales et étudiantes de l'UCL, a accepté de prévoir un montant dans le budget social de l'UCL pour aider cette population d'étudiants. Grâce à ce budget, tout étudiant non-allocataire peut introduire un dossier et/ou prendre contact avec un assistant social pour examiner sa situation personnelle. Si la demande est acceptée, l'étudiant recevra un complément de bourse qui couvre partiellement ou entièrement la différence entre le tarif Erasmus normal et le tarif Erasmus majoré. (Université catholique de Louvain)

- La participation au Programme Erasmus+ des personnes à besoins spécifiques est gérée en étroite collaboration entre deux services distincts : l'ADRI, le service qui gère les bourses, et Aide-Handi, service de soutien et d'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques. Dans le cadre d'un projet de mobilité étudiant, l'équipe Aide-Handi établit un plan d'accompagnement sur mesure et aide notamment l'étudiant à mettre au point son budget. Chaque dépense est validée par la coordinatrice d'Aide-Handi avant le remboursement par ADRI. L'équipe Aide-Handi est venue présenter le dispositif d'accompagnement aux responsables mobilité lors d'une réunion. A cette même occasion, l'équipe ESN est venue présenter le projet "ExchangeAbility". Les étudiants entrants avec besoins spécifiques peuvent également s'adresser à Aide-Handi, notamment pour faciliter la recherche d'un logement adapté. A cet effet, le Service des logements de l'UCL propose, en fonction des disponibilités, des logements accessibles aux étudiants handicapés désireux de loger sur le site, soit dans un communautaire de type classique ou "à projet", soit dans un logement individuel. Plusieurs logements sont adaptés aux handicaps sévères ou aux personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, il existe à Louvain-la-Neuve un kot-à-projet, le "Kot Gratte Centre", qui va à la rencontre des étudiants en situation d'handicap et propose un soutien régulier lors de leurs déplacements, courses et organise des soupers dans le noir, des soirées de cinéma adapté et diverses autres activités. Un autre kot-à-projet, le 'Kap Signes', soutient les jeunes sourds et malentendants et facilite leur accès aux événements de la vie estudiantine. Il propose des cours en langue des signes et sensibilise les étudiants et le personnel académique à la surdité par le biais de conférences, de projections de films, etc. Le kot 'Le Levant' essaie de sensibiliser les étudiants au monde du handicap. (Université catholique de Louvain)
- Afin d'encourager un maximum d'étudiants à se lancer dans des mobilités internationales et ce, quel que soit leur profil socio-économique, l'UMONS propose des aides complémentaires à la bourse de mobilité Erasmus (notamment financières, sur fonds propres). Le Service Social de l'université met à la disposition des étudiants différents mécanismes d'aide complémentaire, adaptées au profil des étudiants demandeurs. De plus, plusieurs facultés proposent des "coups de pouce" supplémentaires, notamment sur base d'initiatives issues d'Associations d'anciens étudiants (prêts sans intérêt, prix divers, etc...). (Université de Mons)
- Une collaboration a été initiée avec le service en charge des étudiants à besoins spécifiques à l'ULB (Centre d'Étude et de Formation pour l'Éducation Spécialisée et Inclusive : CEFES-In), tant en ce qui concerne les étudiants entrants que sortants. Une analyse des besoins a été effectuée. Le CEFES-In assure, désormais, directement une promotion des possibilités de mobilité auprès des étudiants réguliers à besoins spécifiques et ce dès leur arrivée à l'ULB. (Université libre de Bruxelles)



Développement durable

- Engagement à diminuer la consommation de papier et à privilégier la communication et l'archivage par voie électronique. (Haute Ecole provinciale du Hainaut Condorcet)

DEVELOPPEMENTS ULTERIEURS

Tous les établissements participants prévoient de poursuivre les coopérations avec leurs partenaires étrangers.
La volonté de privilégier les collaborations avec un niveau de qualité élevé est clairement énoncée par la plupart d'entre-eux.

Parmi les projets évoqués, on peut citer :

- la participation à un partenariat stratégique
- une candidature pour un projet Dimension internationale de crédits
- une participation plus active aux semaines internationales proposées par les établissements partenaires
- l'inclusion effective de toutes les catégories de l'établissement au projet Erasmus+
- une promotion plus soutenue des types de mobilités moins sollicitées
- la mise au point de mobilités diplômantes, de codiplômations, de programmes d'excellence et de programmes de recherche
- l'identification de partenaires privilégiés avec qui développer une collaboration renforcée et innovante
- une attractivité internationale renforcée par le développement d'un cursus/d'un module en anglais avec pour conséquence attendue l'extension de l'enveloppe de partenaires
- une participation renforcée au sein des réseaux européens tels que EUA, UNICA ou encore EAIE
- la participation à un projet E+ centralisé et éventuellement à un projet d'université européenne
- l'organisation conjointe (avec partenaires internationaux) de colloques internationaux, de semaines internationales, micro-projets, de journées d'études, workshops
- la pérennisation des partenariats existants avec programmation éventuelle de visite sur place
- la révision des accords bilatéraux et éventuelle réduction du nombre de partenaires pour ne garder que les « meilleurs » (formation, encadrement, collaboration)
- l'intensification de la recherche de partenaires pertinents de qualité
- la recherche de partenaires qui offrent un cursus en anglais hors Royaume-Uni dans le contexte du Brexit

SUGGESTIONS

En vue d'une amélioration du programme Erasmus+ et de sa mise en œuvre, les bénéficiaires font part des suggestions suivantes :

- à la Commission européenne :
 - maintenir le programme et les budgets qui lui sont alloués, voire les augmenter
 - alléger et simplifier les aspects administratifs et simplifier les outils de reporting et de gestion
 - veiller à la stabilité des données statistiques à encoder dans les outils IT
 - rassembler et uniformiser les outils de gestion en ligne sur une même plateforme pour notamment éviter les multiples encodages
 - améliorer les performances et fonctionnalités des outils IT avec, par exemple, édition automatique du contrat de bourse avec calcul intégré du montant alloué et notification
 - tendre vers un Erasmus without paper
 - assurer la cohérence des bases de données qui alimentent le rapport final
 - permettre une impression en pdf du Dashboard du Mobility Tool+
 - prendre en considération la difficulté de formuler des estimations de mobilité correctes en début d'année civile
 - examiner la possibilité d'un forfait par semestre plutôt que journalier pour les étudiants. Une contractualisation au jour près engendre de nombreuses modifications extrêmement chronophages
 - assouplir la réglementation en ce qui concerne les délais de mise au point et de signature des conventions d'études

- vérifier la pertinence et la formulation des questions dans les rapports de mobilité en ligne, veiller à ce que les questions s’inscrivent dans la réalité de l’étudiant
- prévoir une notification par courriel au coordinateur Erasmus suite à la complétion du rapport du participant et au passage du 2^{ème} test OLS
- autoriser le financement des frais d’inscription aux formations
- rendre éligible la participation aux colloques internationaux, lieux privilégiés de rencontres avec de potentiels partenaires
- rendre l’OLS accessible aux membres du personnel

A noter que certaines demandes formulées ci-dessus devraient être rencontrées dans le cadre de la digitalisation du programme 2021-2027.

- à l’AEF-Europe :
 - continuer à proposer des opportunités de rencontres et d’échanges entre les coordinateurs Erasmus et éventuellement avec les collègues des autres communautés
 - effectuer plus régulièrement des visites sur place afin de mieux appréhender les réalités du terrain et affiner les recommandations formulées aux porteurs de projet
 - maintenir le système de réallocation des subsides
 - proposer un appui pour les projets de Dimension internationale
 - proposer un partage des pratiques en ce qui concerne l’évaluation de la qualité des partenariats
 - proposer un partage des pratiques en ce qui concerne l’utilisation de la plateforme OLS
 - proposer un partage des pratiques en ce qui concerne les aspects liés à la dissémination des résultats des projets
 - cette demande a été rencontrée en mai 2019 : <https://www.erasmusplus-fr.be/menu-expert/nos-seminairesconferences/seminairesconferences-aef-europe/2019-tca/>
 - organiser une réflexion autour de la mesure de l’impact des activités Erasmus+
 - cette demande a été rencontrée par la mise en place, en février 2018, d’un GT impact et l’organisation, en novembre 2020, d’une journée transversale consacrée à cette thématique : <https://www.erasmusplus-fr.be/menu-expert/nos-seminairesconferences/seminairesconferences-aef-europe/2020comment-mesurer-limpact-de-vos-projets-erasmus/>
- aux chefs d’établissement :
 - renforcer l’équipe des RI, y dédier le nombre d’ETP nécessaire à cette mission et supprimer le bénévolat
- aux autorités nationales :
 - être attentif aux impacts des changements / réformes / législations tardifs sur la gestion des programmes et mise à disposition du catalogue de cours.

BILAN DE L’ÉVALUATION DES RAPPORTS FINAUX

Avec une moyenne de 70% (74% pour l’Appel 2015), les résultats obtenus par les EES de la FW-B dans le cadre de l’évaluation des rapports finaux de l’Appel 2016 peuvent être considérés comme satisfaisants. La cote générale la plus élevée est de 93% (93% également pour l’Appel 2015) et la plus faible de 24% (53% pour l’Appel 2015).

Plusieurs aspects sont pris en considération lors de l’évaluation du rapport :

- des objectifs qualitatifs portant sur la Charte Erasmus+, la coopération internationale, le soutien aux participants et notamment d’ordre linguistique, le catalogue de cours, la reconnaissance des acquis d’apprentissage ou encore le taux de satisfaction des participants entrants et sortants. L’évaluation de ces différents éléments intervient pour 40% de la note globale. Indépendamment de cette-dernière, la moyenne des notes obtenues pour les aspects qualitatifs est de 73% (29,3/40) (Appel 2015 : 76% - 30,2/40) ;

- des objectifs quantitatifs en termes de réalisation des activités et de gestion du budget.
L'évaluation de ces différents éléments intervient pour 40% de la note globale. Indépendamment de cette-dernière, la moyenne des notes obtenues pour les aspects quantitatifs est de 71% (28,5/40) (Appel 2015 : 77% - 30,8/40).
- l'évaluation de l'impact et les activités de dissémination
L'évaluation de ces différents éléments intervient pour 20% de la note globale. Indépendamment de cette-dernière, la moyenne des notes obtenues pour ces aspects est de 61% (12,3/20) (Appel 2015 : 63% - 12,6/20).

La remarque portant sur le caractère incomplet et lacunaire des informations fournies reste encore d'actualité dans certains cas. L'Agence rappelle que, dans le cadre de la mise en œuvre de la convention et des prescrits de la Charte, le rapport final est un outil de suivi très important qui nécessite des réponses claires, détaillées et pertinentes.

L'Agence déplore, par ailleurs, que certains commentaires et recommandations n'aient pas toujours fait l'objet d'un suivi approprié. A noter que le défaut de prise en considération des remarques de l'Agence peut avoir un impact négatif sur l'évaluation des rapports ultérieurs.

Les points listés ci-après apparaissent fréquemment au niveau des recommandations formulées en suivi de l'analyse des rapports finaux : la consommation budgétaire, l'exploitation des statistiques de mobilité / l'analyse de l'impact / la dissémination des résultats, la fluidité du processus de reconnaissance académique, la définition d'une stratégie internationale, la mise à jour du catalogue de cours, la reconnaissance et la valorisation de la mobilité du membres du personnel, l'utilisation effective des licences OLS.

Onze projets ont obtenu une note égale ou supérieure à 80% et sont, de ce fait, identifiés comme bonne pratique.

Pour la grande majorité des établissements, l'Agence reconnaît l'engagement des équipes internationales à mener à bien les projets selon les standards de qualité requis.

INDEX DES FIGURES

Figure 1 : Evolution diachronique de la mobilité des étudiants et des membres du personnel de la FWB	6
Figure 2 : Nombre de participants (étudiants et membres du personnel) - Appel 2016.....	7
Figure 3 : Consommation budgétaire – Appel 2016	13
Figure 4 : Amélioration des compétences linguistiques - OLS Appel 2016.....	20
Figure 5 : Nombre de participants (étudiants et membres du personnel)	22
Figure 6 : SMS - Profil des participants, Aspects financiers et durée du séjour, Aspects académiques.....	23
Figure 7 : SMS - Détail de la répartition des étudiants sortants par cycle d'études	24
Figure 8 : SMS – Flux entrant et sortant	26
Figure 9 : SMS – Nombre de participants par établissement et domaine d'études	28
Figure 10 : SMS – TOP 10 des établissements d'envoi et d'accueil des étudiants FW-B	30
Figure 11 : SMS – TOP des pays d'envoi vers la Belgique, des établissements d'accueil en Belgique et des établissements belges d'envoi.....	31
Figure 12 : SMS – TOP Pays Programme – Pays d'envoi, d'accueil et établissements d'envoi et d'accueil	32
Figure 13 : SMP - Profil des participants, Aspects financiers et durée du séjour, Aspects académiques	33
Figure 14 : SMP – Flux sortant	35
Figure 15 : SMP – Nombre de participants par établissement et domaine d'études	36
Figure 16 : SMP – TOP des établissements d'envoi et d'accueil des étudiants FWB	37
Figure 17 : SMP – TOP des pays d'envoi vers la Belgique, des établissements d'accueil en Belgique et des établissements belges d'envoi	38
Figure 18 : SMP – TOP Pays Programme – Pays d'envoi et d'accueil, établissements d'envoi et organismes d'accueil.....	39
Figure 19 : SMP – Répartition des stagiaires entrants en Belgique par unités territoriales statistiques	40
Figure 20 : STA – Profil des participants, Aspects financiers et durée du séjour, Aspects académiques	41
Figure 21 : STA – Flux entrant et sortant	42
Figure 22 : STA – Nombre de participants par domaine d'enseignement	43
Figure 23 : STA – Nombre de participants par établissement et domaine d'enseignement	44
Figure 24 : STA – Nombre de participants par établissement et durée moyenne de séjour	45
Figure 25 : STA - Nombre de participations depuis 2010 pour les « habitués » du programme.....	46
Figure 26 : STA – TOP des établissements d'envoi et d'accueil des participants FW-B, Focus sur les experts invités	47
Figure 27 : STA – TOP des pays d'envoi vers la Belgique, des établissements d'accueil en Belgique et des établissements belges d'envoi.....	48
Figure 28 : STA – TOP Pays Programme – Pays d'envoi, d'accueil et établissements d'envoi et d'accueil.....	49
Figure 29 : STT – Profil des participants, Aspects financiers et durée de séjour, Aspects académiques	50
Figure 30 : STT – Flux sortant.....	51
Figure 31 : STT - Nombre de participants par catégorie de personnel et type de formation.....	52
Figure 32 : STT – TOP 10 des établissements d'envoi et d'accueil des participants FWB	53
Figure 33 : STT – TOP des pays d'envoi vers la Belgique et des établissements d'accueil en Belgique	53
Figure 34 : STT – TOP Pays Programme – Pays d'envoi et d'accueil, établissements d'envoi et organismes d'accueil	54
Figure 35 : SMS entrante – Satisfaction par rapport à la qualité du catalogue de cours	56
Figure 36 : SMS sortante – Satisfaction par rapport au processus de sélection	57
Figure 37 : SMP sortante - Satisfaction par rapport au processus de sélection	57

Figure 38 : SMS sortante – Mise à disposition de l’information sur la conversion de la note par l’EES d’envoi	58
Figure 39 : SMS sortante – Signature avant le départ de la convention d’études.....	59
Figure 40 : SMP sortante - Signature avant le départ de la convention de stage	59
Figure 41 : SMP sortante – Taux de satisfaction par rapport à l’encadrement offert par les établissements de la FWB	60
Figure 42 : SMS entrante – Taux de satisfaction par rapport à l’encadrement offert par les établissements de la FWB	61
Figure 43 : SMS entrante – Taux de satisfaction par rapport au tutorat et à la qualité des enseignements.....	62
Figure 44 : STA – Inclusion des missions dans la stratégie d’internationalisation.....	63
Figure 45 : STA – Formes de reconnaissance mise en place par l’établissement d’envoi	63
Figure 46 : STA - Formes de reconnaissance plébiscitée en cas d’insatisfaction par rapport à la situation actuelle.....	64
Figure 47 : STT - Inclusion des missions dans la stratégie d’internationalisation	64
Figure 48 : STT - Formes de reconnaissance mise en place par l’établissement d’envoi.....	65
Figure 49 : STT - Formes de reconnaissance plébiscitée en cas d’insatisfaction par rapport à la situation actuelle	65
Figure 50 : SM et ST - Taux de satisfaction générale	66
Figure 51 : SMS sortante – Evaluation de l’amélioration des compétences clés	67
Figure 52 : SMS sortante – Evaluation de l’amélioration des compétences transversales	67
Figure 53 : SMS sortante – Evaluation de l’impact sur les perspectives d’ordre professionnel.....	68
Figure 54 : SMP sortante - Evaluation de l’amélioration des compétences clés.....	68
Figure 55 : SMP sortante - Evaluation de l’amélioration des compétences transversales.....	69
Figure 56 : SMP sortante - Evaluation de l’impact sur les perspectives d’ordre professionnel	69
Figure 57 : STA - Evaluation de l’impact en termes de développement personnel et professionnel.....	70
Figure 58 : STA – Evaluation de l’impact de la mission sur l’établissement d’origine	70
Figure 59 : STT - Evaluation de l’impact en termes de développement personnel et professionnel	71
Figure 60 : STT – Evaluation de l’impact de la mission sur l’établissement d’origine	71